TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10771 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 16 - LUNDI 17 SEPTEMBRE 1979

Un nouveau supplément

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pés.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les « parasites » du Maghreb

L'Algérie, qui a donné l'impression de maîtriser son développement au cours de la décennie écoulée, connaît à son tour, après le Maroc et la Tunisie, un certain nombre de problèmes sociaux. Depuis deux ans, les grèves se sont multipliées dans plusieurs secteurs, même si la presse évite d'en parler. Dans les grandes villes, et plus particulièrement à Alger, la qualité de la vie et de l'environnement n'a cessé de se dégrader au fil des ans : logements surpeuplés, coupures d'eau, marchés mal approvisionnés, sentiment d'insécurité dans certains quartiers. Réagissant brusquement contre cet état de fait, les autorités se sont engagées il y a deux semaines dans la lutte contre « les fléaux sociaux et le parasitisme », notamment dans la capitale.

Se démarquant du laxisme en vigueur dans nombre de pays du tiers-monde, les dirigeants algériens ont généralement pratiqué une politique volontariste qui a donné des résultats souvent spectaculaires dans bien des domaines. Ainsi, l'Algérie, indépendante depuis 1962, scolarise-t-elle deux fois plus d'enfants, — plus de trois millions — que le Maroc, qui compte, comme elle, dix-huit millions d'habitants, mais qui a recouvré sa souveraineté dès 1956. De même, elle a assuré son décollage économique à marche forcée. Mais les résultats obtenus l'ont été au détriment de l'agriculture et de certains secteurs sociaux. La médecine gratuite, la sécurité sociale, inconnue dans la plupart des pays voisins, la scolarisation intensive, suffisent-elles à compenser l'exode rural, le surpeuplement des villes et le fait que des jeunes, de plus en plus nombreux, traînent dans les rues et se livrent à l'occasion à des « activités illicites » ?

Les « parasites » dénoncés et traqués par les autorités ne sont cependant pas tombés du ciel ; ils sont le résultat d'un processus de développement mis en œuvre par l'Etat. Aussi est-il choquant de voir ce même Etat les faire pourchasser à coups de matraques dans une capitale qui, à certaines heures, semblait en « état de siège ». Commentant cette « opération d'assainissement » de la capitale, le coordonnateur du F.L.N., M. Mohamed Yahyaoui, a expliqué que « l'objectif est d'aboutir à l'éducation du citoyen ».

On peut se demander pourquoi l'Etat n'a pas mieux utilisé les moyens d'information dont il dispose afin d'assurer la formation civique des citoyens, en particulier des citadins d'origine paysanne qui avaient envahi les villes en ignorant tout des contraintes qu'elles imposaient.

Face aux problèmes qu'ils ne parviennent pas à maîtriser, les gouvernements recourent trop souvent à la fuite en avant ou à la répression. Ainsi, au-delà du sentiment national cristallisé par l'affaire du Sahara occidental, la « marche verte » organisée en 1975 a-t-elle été pour le Maroc un exutoire qui a permis de différer, mais n'a pas empêché d'éclater la grave crise économique et sociale couvant alors dans le pays. De même, en mars 1978, deux mois à peine après les émeutes sanglantes de Tunis, le Parlement tunisien a-t-il brusquement redécouvert un projet de 1966 pour traquer ses propres « parasites ». La loi adoptée prévoit que tout citoyen âgé de dix-huit à trente ans ne pouvant justifier d'un emploi ou d'une inscription dans un établissement scolaire ou de formation professionnelle sera astreint à un « service civil » de durée indéterminée.

Les « bavures » qui se sont produites sur le plan intérieur dans les différents pays du nord de l'Afrique sont d'autant plus regrettables qu'elles s'ajoutent à des tensions ou à des conflits régionaux, dont celui du Sahara occidental est le plus grave parce qu'il a bloqué l'édification, amorcée il y a dix ans, d'un Maghreb dont le développement aurait pu être exemplaire au sein d'un monde arabe périodiquement secoué par le conflit avec Israël.

LA VAGUE D'ATTENTATS EN SYRIE

La tension confessionnelle amène le président Assad à remanier son gouvernement

De retour de La Havane, où il a assisté à la conférence des pays non alignés, le président Assad a décidé, selon des sources autorisées à Damas, de procéder à un important remaniement du gouvernement syrien qui pourrait aller jusqu'à un changement total d'équipe. Il chercherait ainsi à mettre un terme aux attentats quasi quotidiens dont sont victimes, le plus souvent, des personnalités du régime de confession alaouite, religion du chef de l'Etat. Cette semaine encore, quatre responsables des services secrets, les Moukhabarat, ont été tués à Damas par l'explosion d'une bombe.

L'attentat qui a coûté la vie, le 30 août dernier, à Lattaquieh, à un chef religieux alaouite, a eu comme effet d'exacerber les tensions confessionnelles dans le pays. Le président Assad s'est rendu mercredi dans la ville pour s'informer personnellement des récentes émeutes dont rend compte notre envoyé spécial.

A Lattaquieh après l'émeute

De notre envoyé spécial

Lattaquieh. — La petite ville, dont le charme provincial vieillot s'estompe devant l'agressive poussée du béton, ne dort pas encore, malgré l'heure tardive, quand nous y arrivons. A Damas, le chauffeur de taxi était convaincu de ne pouvoir atteindre Lattaquieh, « *entouré d'infranchissables barrages de l'armée* ». A l'entrée de la cité, deux agents vérifient bagages et identités, puis, plus rien.

Quelques boutiques sont ouvertes, proposant sandwiches et rafraîchissements ; et, le lendemain, il y aura dans les rues la foule de tous les jours. Aucune tension n'est visible. Sans doute y a-t-il ici plus de policiers en civil qu'ailleurs, mais l'armée et les forces spéciales sont absentes. Décidément, Lattaquieh n'est pas en état de siège, comme certaines informations parvenues à Beyrouth le laissaient croire.

Les habitants de Lattaquieh sont plutôt étonnés par ce que l'on a écrit à l'étranger sur les incidents des 30 et 31 août. Le lendemain, un déluge d'informations démesurément grossies s'est déversé dans les capitales étrangères. Il décrivait l'enfer de Beyrouth aux jours les plus sombres.

La réalité est beaucoup moins dramatique : les troubles ont fait, selon divers témoignages, une vingtaine de morts — les autorités avançaient le chiffre de « *douze morts et blessés* ».

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

LA RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T.

MM. Maire et Séguy s'efforcent d'harmoniser les objectifs de l'action revendicative

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devaient reprendre lundi 17 septembre à 16 heures les discussions qu'ils avaient entamées le 14 septembre pour relancer ensemble l'action revendicative. La C.G.T. réunit sa commission exécutive durant ce délai de réflexion qui, déclare-t-on dans les deux centrales avec un relatif optimisme, montre le souci d'aboutir à un accord efficace.

De son côté, M. Bergeron, ce même vendredi, a repris dans son discours de rentrée ses thèmes favoris en insistant sur l'indépendance syndicale et la liberté des négociations. La C.G.T., d'autre part, dans une lettre critiquant sévèrement la politique gouvernementale, vient d'écrire au premier ministre qu'elle était prête à le rencontrer.

Cependant, à Lyon, M. Barre a exprimé l'espoir d'« un dialogue constructif » avec les syndicats (qui vont tous à Matignon), « dialogue important dans le cadre des contraintes actuelles qui pèsent sur l'économie ». Il s'est déclaré « heureux des conditions dans lesquelles les syndicats et organisations professionnelles ont répondu à sa proposition ».

Les trois jours de réflexion que se sont accordés MM. Edmond Maire et Georges Séguy avant de se *retrouver pour* donner une conclusion à leurs difficiles retrouvailles met en évidence leur volonté d'aboutir.

La totale discrétion qui demeure la loi des deux parties montre aussi que chacun délaisse ses habituelles préoccupations de prestige pour ne rien compromettre dans la relance de l'action revendicative qu'ils savent nécessaire. Car si le mécontentement est profond, si des colères explosent à Marseille, à Cherbourg ou à Longwy, les salariés, dans leur grande masse, auront besoin, pour se mobiliser, de s'appuyer sur un accord unitaire solide et crédible.

C'est précisément sur la définition de ces objectifs qu'ont buté les deux délégations confédérales, entraînant une longue suspension de séance.

S'adressant laconiquement aux journalistes en se séparant, vendredi 14 septembre, après trois heures trente de délibérations, MM. Séguy et Maire ont été nets : le premier a souligné « *le souci de conclure dans des conditions de clarté et d'efficacité nécessaires* ». Il a annoncé, en outre, que la C.G.T réunissait sa commission exécutive. Ce qui devait être fait lundi matin 17 septembre.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 11.)

La détérioration de la balance commerciale

Le déficit a été en août de 4 milliards de francs

Le commerce extérieur de la France commence à subir à plein les effets des hausses successives du prix du pétrole : en août, le déficit s'est élevé à 4 milliards de francs en chiffres bruts, à 3,2 milliards après correction des variations saisonnières. Il s'agit du déséquilibre le plus grave jamais enregistré depuis l'automne 1976 (— 4,1 milliards en septembre en données brutes, — 3,8 milliards en novembre en données corrigées).

Pour les huit premiers mois de 1979, le déficit de la balance commerciale représente 3,5 milliards de francs en données brutes. En valeur corrigée, ce déséquilibre est plus fort, s'élevant à 4,8 milliards de francs. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 95,3 % en moyenne mobile calculée sur les trois derniers mois (99,1 % sur douze mois).

La situation des échanges extérieurs se détériore « *logiquement* ». Toutefois, le bilan final pour 1979 pourrait être plus sévère que ne le laissait prévoir, en juillet, M. Jean-François Deniau, s'attendant à l'époque à un déficit inférieur à 10 milliards de francs (*le Monde* du 19 juillet).

(Lire la suite page 11.)

Point de vue

De l'assistance à la responsabilité

M. Robert Fabre, député (non-inscrit) de l'Aveyron, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, avait lancé, le 19 juin, un appel à la constitution d'une « force de propositions » au centre-gauche. M. Fabre, qui avait présenté sa démission de la présidence du M.R.G. au lendemain des élections législatives de mars 1978, avait été remplacé à ce poste le 21 mai suivant par M. Michel Crépeau.

Le 4 août, M. Giscard d'Estaing avait proposé au maire de Villefranche-de-Rouergue une mission d'étude sur l'emploi, que M. Fabre avait acceptée un mois plus tard, ce qui avait amené les instances dirigeantes du M.R.G. à considérer que leur ancien président s'était « placé de lui-même en dehors du Mouvement ». M. Fabre avait remis les conclusions de sa mission au chef de l'Etat le 24 avril dernier. Il avait renoncé, quinze jours auparavant, à constituer une liste pour l'élection européenne du 10 juin.

M. Robert Fabre présente ci-dessous son analyse de la situation politique actuelle en France.

par ROBERT FABRE

Morose par nature, la rentrée est plus sombre encore qu'à l'accoutumée. L'acceptation fataliste des hausses de prix, des charges et taxes accrues, de la stagnation, voire du recul du pouvoir d'achat, de l'accentuation des inégalités, n'est qu'une fallacieuse apparence. Dans tous les milieux, la grogne est sous-jacente. Le mécontentement endémique peut revêtir, sans avertissement préalable, de dangereuses formes de contestation.

Jusqu'au printemps 1978, un espoir soutenait les plus défavorisés et leur permettait de prendre patience. Celui du changement qu'amorcerait l'accession de la gauche au pouvoir. Depuis mars 1978, rien n'alimente l'espérance en des lendemains meilleurs. Le désenchantement a entraîné l'incrédulité, le repli sur soi, cependant que naissent les germes d'une nouvelle colère.

Les responsables politiques au pouvoir ou dans l'opposition, bien que conscients de ce malaise persistant et du danger qu'il peut faire courir à notre pays, parlent et agissent comme s'ils ignoraient totalement l'opinion de ce qu'il est convenu d'appeler la « majorité silencieuse ».

Celle qui n'a pas facilement accès aux moyens d'information modernes pour clamer son indignation et son mépris et qui ne reflète qu'imparfaitement dans des sondages aux questions souvent orientées le blâme qu'elle inflige à la classe politique française dans son ensemble. Car elle stigmatise avec autant de force un Raymond Barre figé dans ses certitudes qu'un Jacques Chirac essayant en vain de camoufler son ambition forcenée ; un François Mitterrand fermant les yeux sur les rebuffades de son éternel partenaire et ennemi communiste, tout autant qu'un Georges Marchais de plus en plus sûr de lui et de déclarant « heureux » malgré le marasme général parce que le P.C. se porte bien...

Comme si rien n'avait changé, les mêmes têtes d'affiche défilent sur les écrans de télévision avec la même suffisance que si leurs promesses avaient été tenues ou leurs prévisions confirmées par les faits.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Trente-quatre ans après

Des juifs vivent en France depuis le haut Moyen Age, c'est-à-dire qu'ils sont « Français » depuis plus longtemps que les Corses, les Francs-Comtois, les Niçois, les Savoyards et les Bretons.

On pouvait donc croire, avant de regarder « Apostrophes » à la télévision, que, trente-quatre ans après la fin de l'holocauste, le débat avait quelque peu évolué vers plus d'espoir. Mais non, pas vraiment : il semble qu'il existe toujours parmi nous des gens pour penser que la meilleure façon d'en finir avec l'antisémitisme, ce serait encore que les juifs ne soient pas juifs.

BERNARD CHAPUIS.

« LE SYNDROME CHINOIS », DE JAMES BRIDGES

Pâture pour les médias

La soumission du cinéma à la réalité en fait déjà un art bizarre, mais si, en outre, un film coïncide avec l'actualité la plus cruciale, on ne sait plus de quoi on parle. Le film perd sa dimension d'œuvre, acquiert une importance qui le dépasse. *Le Syndrome chinois* est un exemple troublant de ce genre de phénomène, car non seulement il met l'arsenal de la fiction et une apparente technicité au service d'un thème très sérieux, mais il intègre tous les processus d'information.

Film sur les médias autant que sur la peur du nucléaire, il déclenche une série de réflexions et de réactions collectives, parce qu'il arrive à point nommé, et malgré ses défauts. C'est, en effet, un bon film, avec une histoire et des personnages passionnants, avec des acteurs au plus proche de la vraisemblance psychologique (Jack Lemmon a bien mérité son prix d'interprétation à Cannes). Mais, pour faire passer leur message, les auteurs se sont servis d'un moule qui a mille fois servi et servira encore pour nombre de *thrillers*, dont la morale pourra se situer aux antipodes du *Syndrome chinois*.

Le film de James Bridges n'a rien du film-catastrophe. Cet accident imaginaire, ce « syndrome chinois » — mise à nu, par absence de refroidissement, du réacteur d'une centrale, échauffement, fonte de la cuve et traversée de la Terre de Californie en Chine, — n'arrive pas. On montre simplement qu'il aurait pu se produire, à la suite d'un incident dû à une tuyauterie défectueuse. L'adresse du film est de se placer à ce niveau : on ne sait pas, avec le nucléaire, ce qui peut se produire. Tel est, en majorité, le sentiment du citoyen-spectateur moyen.

Le Syndrome chinois n'est pas non plus un manifeste anti-nucléaire. A ce sujet, la direction d'E.D.F.-G.D.F., confrontée aux invraisemblances techniques et politiques du film (1), a réagi en scientifique, mais a semblé malgré tout vouloir mener une contre-information, en invitant les critiques de cinéma à visiter une vraie centrale, en l'occurrence celle de Fessenheim.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 7.)

(1) Cf. l'article de Marc Ambroise-Rendu au moment de la présentation du film à Cannes (*le Monde* du 22 mai).

Le Monde

étranger

L'AFFAIRE DE LA BRIGADE SOVIÉTIQUE A CUBA

Un mauvais dossier pour M. Carter

De notre correspondant

Washington. — Trois rencontres tenues secrètement cette semaine entre MM. Vance, secrétaire d'Etat, et Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, n'ont pas encore permis, semble-t-il, de trouver une solution au dilemme devant lequel les révélations sur la présence de troupes soviétiques à Cuba ont placé les deux gouvernements. Pour les Soviétiques, il s'agit d'abord de ne pas perdre la face, de tenir compte des susceptibilités cubaines, mais aussi de ne pas compromettre la ratification des accords SALT pour un enjeu qui doit leur paraître mineur en comparaison. Mais le dilemme est encore plus embarrassant pour le gouvernement américain. Comme l'écrit le *New York Times*, « *il est douteux que l'affaire puisse être réglée d'une manière qui satisfasse les critiques de l'administration et rehausse en même temps la crédibilité de M. Carter. Il s'agit moins de remporter une victoire de politique étrangère que de limiter la défaite* ».

La principale faiblesse de la thèse officielle américaine est le caractère tardif de la « découverte ». De nombreux responsables concèdent qu'un affrontement autour de Cuba serait justifié si les Soviétiques avaient réellement introduit un élément nouveau dans leur dispositif militaire sur l'île, même sur le plan des armements classiques, au cours des derniers mois. Mais qu'un incident éclate du seul fait que les services de renseignement américains tirent soudain des conclusions différentes de faits constatés depuis plus de trois ans, et cette thèse devient difficilement « vendable », de l'aveu des mêmes responsables.

La seule réponse obtenue de Moscou confirme ce dilemme : les militaires soviétiques à Cuba, a dit M. Dobrynine, n'ont d'autre rôle que celui de conseiller, et leur nombre n'a pas changé depuis leur introduction en 1962, pas plus que leur mission. Les spécialistes américains, sans remonter aussi loin dans le passé, n'ont guère d'arguments à opposer à cette explication.

Dès 1975, ils avaient relevé que le mot « *brigade* » revenait dans les communications en provenance de ces troupes, mais ils n'y avaient pas prêté attention à l'époque. Ce n'est que tout récemment qu'ils se sont mis à s'interroger sur le rôle de ces 2 500 à 3 000 hommes, sur l'usage de leur équipement relativement lourd et sur la nature de leurs contacts avec les forces cubaines. Autant de questions subjectives, auxquelles les services de renseignement ont bien du mal à répondre, malgré la surveillance quotidienne et renforcée décidée cette année.

Or MM. Carter et Vance se sont engagés fort loin en affirmant publiquement que le *statu quo* était « *inacceptable* ». Autrement dit, il leur faut faire « *bouger* » les Soviétiques alors que personne n'avait fait d'objection à ce *statu quo* pendant des années. Ce faisant, le président a puissamment encouragé les éléments « *durs* » du Congrès, qui exigent le maintien d'une attitude ferme. Déjà le sénateur Jackson a rejeté à l'avance la suggestion d'un responsable du département d'Etat, M. Newsom, selon laquelle la brigade soviétique pourrait bien être destinée à entraîner les forces cubaines. « *Le problème ne sera pas dilué de la sorte* », a dit le sénateur, après avoir répété que les troupes soviétiques ont une mission « *de combat* ».

La ratification de SALT 2 en danger

Le premier résultat est de mettre en danger la ratification des accords SALT. Sans doute aucune décision de renvoi n'a-t-elle été prise. Les débats du Sénat en séance plénière devraient toujours s'ouvrir comme prévu en octobre, après dépôt du rapport de la commission des affaires étrangères. Mais les dirigeants du Congrès ne cachent pas que la procédure de ratification ne pourra être conduite à son terme, vers la fin de l'année, si le problème des troupes soviétiques à Cuba n'est pas réglé de manière satisfaisante dans l'intervalle. En outre, quelques sénateurs jusqu'à présent non engagés, comme M. Russell Long (démocrate de Louisiane), ont saisi cette occasion de se prononcer contre le traité.

En dehors de cette défection, les accords SALT vont souffrir plus encore d'une « perte de rythme ». Leur sort au Congrès, après des débuts difficiles, avait connu un remarquable redressement en juillet et en août, grâce notamment à un efficace plaidoyer de M. Harold Brown, secrétaire à la défense, et au soutien conditionnel de M. Kissinger. Les partisans du traité avaient surtout eu l'agréable surprise de constater que ni M. Jackson, ni les autres adversaires connus des SALT n'avaient découvert de sérieuses failles ou objections dans le texte même des accords. Le débat s'était reporté vers des sujets voisins mais distincts, comme la politique de défense des Etats-Unis en général et l'« environnement » des relations soviéto-américaines. Mais l'affaire des troupes russes à Cuba relève précisément de cet environnement. Son impact sera très difficile à effacer, à moins d'une concession importante de Moscou.

Il semble que certains membres de l'équipe de M. Carter aient été emportés au-delà de ce qu'ils souhaitaient eux-mêmes par leur désir de s'attaquer à « *l'abcès cubain* ». Il leur était reproché depuis longtemps, en particulier par les responsables républicains, de n'en faire pas assez pour contrer le nouveau rôle assigné à Cuba par Moscou, celui d'instrument de la politique soviétique à l'extérieur et, à l'intérieur, celui de plate-forme militaire hostile aux Etats-Unis. Or M. Carter avait traité avec une grande modération l'an dernier le problème des Mig 23 observés dans l'île, une affaire potentiellement plus dangereuse que celle-ci, puisqu'elle impliquait un risque nucléaire (en fait, il a été constaté par la suite que ces avions n'étaient pas équipés pour le transport de bombes atomiques).

La Maison Blanche a donc sans doute voulu réagir aux accusations de mollesse, surtout lorsque les événements du Nicaragua et de Salvador ont fait apparaître la perspective d'un rôle accru de Cuba dans les Caraïbes. C'est à ce moment-là, vers la fin de juillet, que M. Brzezinski a donné instruction aux services de renseignement de concentrer leur attention sur la « *brigade* » de Cuba. Mais l'occasion choisie n'était visiblement pas la bonne.

MICHEL TATU.

BRÉSIL

« Les structures de la dictature restent en place mais la contestation populaire est plus forte »

nous déclare M. Miguel Arraes

Parmi les exilés politiques qui rentrent actuellement au Brésil, en vertu de la récente loi d'amnistie, M. Miguel Arraes, ancien gouverneur de l'Etat de Pernambouc, dans la région du Nord-Est, arrêté immédiatement après le coup d'Etat militaire de 1964 et réfugié depuis 1965 en Algérie, occupe une place particulière. Personnalité chrétienne et indépendante, il a tenté, pendant les quelques mois de sa présence à la tête de l'Etat de Pernambouc, d'unir toutes les bonnes volontés, aussi bien chrétiennes que marxistes, pour remédier à l'effroyable misère de la population. Cette expérience originale, interrompue brutalement par les militaires, n'a pas été oubliée au Brésil.

M. Miguel Arraes, de passage à Paris vendredi 14 septembre, a répondu à nos questions avant de s'envoler pour le Brésil, où il est attendu samedi et où il doit participer dimanche à un meeting à Recife.

« *Quels sont vos sentiments en rentrant au Brésil après quatorze ans d'exil ?*

— Je sais que je vais trouver une situation toute nouvelle. Le monde a beaucoup changé pendant ces quatorze ans, et le Brésil peut-être encore plus. Le régime militaire a entrepris une très forte modernisation économique qui a eu d'énormes répercussions sociales. Les inégalités se sont encore accrues, ce qui ne veut pas dire pour autant que nous soyons à la veille d'une révolution. Il faut que notre pays trouve une solution pour réduire les disparités sociales et régionales qui sont la conséquence d'une politique économique qui a abandonné toute idée d'indépendance nationale.

— *Comment voyez-vous, avec le recul, votre action dans le Nord-Est ? Avez-vous pu maintenir des liens avec ceux qui vous ont alors aidé ?*

— Ma position a toujours été spéciale. Dans ma région, le Nord-Est, on avait réussi à constituer une sorte de front, surtout à Recife, où, pour la première fois, se rassemblaient des gens venus d'horizons politiques très divers, des catholiques et des protestants, des socialistes, des communistes et des indépendants, comme moi. Ce n'était pas pas un véritable parti, mais plutôt une entente sur des objectifs immédiats et concrets liés aux besoins de la population. On ne discutait guère de théorie...

» Tout cela est le passé, mais je crois que cette tendance existe toujours. Une action isolée dans une partie du Brésil n'a pas de sens ; nous allons vers la création d'un front national sur la base très large que je rappelais. Je suis resté en contact avec des personnes de toutes opinions politiques, de toutes conditions sociales...

— *Un autre exilé, M. Leonel Brizola, leader du parti travailliste brésilien, vient de rentrer et bénéficie de l'appui de la social-démocratie européenne. Comment situez-vous votre action par rapport à celle de M. Brizola, et que pensez-vous de l'influence de la social-démocratie européenne, en particulier allemande, dans les tentatives de reconstruction de l'opposition brésilienne ?*

— M. Brizola peut jouer un rôle dans un front national, mais nous avons des différences de méthode. Il veut créer un parti, avec des alliances au sommet entre des personnalités. Je ne suis pas un chef de parti. Je veux l'unité venue de la base, à l'image de la résistance que le peuple a menée contre le régime pendant toutes ces années.

» La situation brésilienne, d'autre part, n'est pas réductible à un modèle politique européen. Il est certes important d'avoir des appuis à l'extérieur, mais il ne faut pas d'exclusive, et nous n'avons pas à nous inféoder à qui que ce soit, au risque de perdre le soutien d'autres tendances indépendantes, en Europe même. Nous avons été aidés par exemple par certains secteurs de la démocratie chrétienne italienne qui ont fait campagne contre la torture au Brésil, et de nombreux catholiques en Europe ont appuyé la résistance au régime militaire.

— *Comment expliquez-vous la démocratisation partielle du régime, et notamment la loi d'amnistie dont vous bénéficiez ?*

— Il existe sur le plan international une recherche d'un modèle politique de rechange aux dictatures militaires, qui puisse correspondre à un nouveau type de domination économique. Dans plusieurs pays, on essaye de remplacer les organes militaires répressifs traditionnels par des instruments mieux adaptés à la situation, comme en Grèce, en Espagne ou au Portugal. Une domination purement militaire a ses inconvénients, et peut mener à une explosion sociale que ne souhaitent ni l'Est ni l'Ouest, comme en Iran.

» Pour l'instant, il n'y a au Brésil qu'un seul parti légal d'opposition, le Mouvement démocrate brésilien (M.D.B.), qui est un large front électoral, où on trouve notamment des libéraux et des syndicalistes. Le M.D.B. évolue et le retour des exilés va le faire encore bouger davantage. L'important, c'est de ne pas diviser l'opposition. Je crois davantage à un processus politique qu'à un schéma préétabli. Un ami uruguayen, qui est médecin, m'a dit que mon retour au Brésil était un peu comme l'entrée d'un chirurgien dans une salle d'opération : il va tenter quelque chose, mais ne sait pas exactement à l'avance ce qui va se passer. Il peut y avoir des complications...

— *Que peut l'Eglise brésilienne dans le processus actuel ? Quelle est l'attitude du clergé ?*

— J'ai préféré n'avoir que des contacts plutôt indirects avec les évêques pendant mes années d'exil pour ne pas les compromettre. L'Eglise peut jouer un rôle important, et même fondamental, si elle est disposée à être, à la base, un facteur d'union et non de division. Mais sa mission n'est pas de se mêler, à un niveau plus élevé, de la politique.

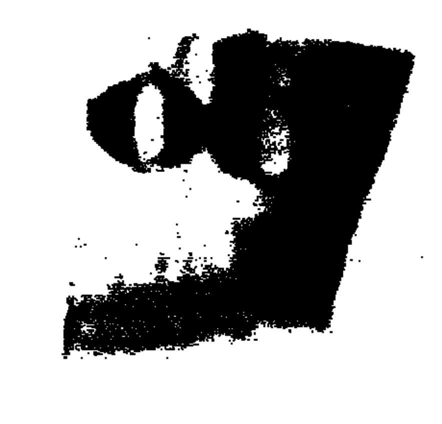
— *Vous aviez défini, il y a quelques années, dans ces colonnes, le régime comme* « le produit hybride de la démocratie à l'américaine et de l'idéologie fasciste ». *Quelle est la proportion actuelle de ces composantes ?*

— Les lois, les structures de la dictature restent en place, même si elles ne sont pas utilisées en ce moment. D'un autre côté, la contestation populaire est plus forte, plus consciente et mieux organisée, et contraint parfois les autorités à reculer.

— *Qu'est-ce qui est le plus urgent, selon vous : le rétablissement des libertés ou la démocratie sociale ?*

— Nous sommes devant un processus de lutte très complexe. Il faut élargir la démocratie formelle pour qu'elle devienne l'instrument de la démocratie sociale, un moyen d'organiser la population en vue des transformations nécessaires de la société. »

(Propos recueillis par Dominique Dhombres.)



DIPLOMATIE

« Nous espérons dans l'avenir vendre de l'uranium à la France »

déclare le premier ministre de la province canadienne de la Saskatchewan en visite à Paris

M. Allan Blakeney, premier ministre de la province canadienne de la Saskatchewan, a effectué, mercredi 12 et jeudi 13 septembre, une visite officielle en France, au cours de laquelle il a notamment été reçu par MM. Raymond Barre et André Giraud, ministre de l'industrie, et s'est entretenu avec des hommes d'affaires français au siège du C.N.P.F.

A propos du Québec, où un référendum doit avoir lieu au printemps prochain, pour décider si le gouvernement de M. René Lévesque peut négocier avec le reste du Canada un contrat de « *souveraineté-association* » qui rendrait, en fait, la province indépendante, M. Blakeney a estimé, au cours d'une conférence de presse, que « *les non l'emporteraient* ». La question posée risque cependant, selon lui, d'être suffisamment ambiguë pour permettre plusieurs interprétations. M. Blakeney a invité les Canadiens anglophones à ne pas tomber par lassitude dans l'erreur de croire qu'une sécession éventuelle du Québec serait une « *chose facile* ».

Le premier ministre de la Saskatchewan a, d'autre part, indiqué, au cours d'un déjeuner à la chambre de commerce France-Canada, les possibilités de sa province dans le domaine de l'énergie. La Saskatchewan « *produit environ 9 millions de tonnes de pétrole par an* », mais dispose surtout d'« *importantes réserves d'huile lourde pratiquement inexploitées* ». La province détient 15 % des réserves mondiales d'uranium. Un accord a été conclu en juillet 1979, aux termes duquel le groupe français AMOK exploitera le gisement d'uranium de Cluff Lake, à partir de 1981. « *Nous espérons, dans l'avenir, vendre de l'uranium à la France* », a déclaré M. Blakeney, qui a cependant rappelé que la décision finale, dans ce domaine, appartenait au gouvernement fédéral.

[Grenier à blé puisqu'elle produit la moitié des exportations canadiennes, la Saskatchewan est une des provinces des Prairies, au cœur du Canada de l'Ouest ; elle compte neuf cent soixante mille habitants pour une superficie de 650 000 kilomètres carrés.]

Après le sommet de La Havane

LE SÉNÉGAL A REÇU DES EXCUSES POUR L'INCIDENT FINAL

Dakar (*A.F.P.*). — Le ministère sénégalais des affaires étrangères a publié, vendredi 14 septembre, une mise au point déclarant que « *le président Fidel Castro a présenté, publiquement, ses excuses* » au Sénégal « *pour l'outrage porté* » à son représentant à la conférence des non-alignés à La Havane (*le Monde* du 11 septembre).

Le communiqué sénégalais précise que ces excuses font suite au retrait du chef de la délégation sénégalaise — M. Niasse, ministre des affaires étrangères, — de la salle de conférence, en raison de « *l'atmosphère viciée* » qui y prévalait lors du débat à huis clos sur le Proche-Orient.

Le communiqué relève que « *certaines délégations, comme celle du Sénégal, n'entendaient pas rester cois devant la volonté des autres d'imprimer aux travaux de la conférence un cachet répondant à leurs préoccupations idéologiques et politiques* ». Il ajoute que « *M. Castro a dépêché son ministre des affaires étrangères, M. Malmierca, à la résidence de M. Niasse, pour le persuader de revenir suivre les travaux de la phase finale de la conférence* ».

● RECTIFICATIF. — L'ambassade de Finlande nous précise que, contrairement à ce qu'affirmait une dépêche d'agence publiée dans *le Monde* du 8 septembre, la Finlande n'a pas participé au sommet des non-alignés de La Havane en tant qu'observateur, mais seulement en tant que pays invité.

● *Le président des Maldives*, M. Abdul Gayoom, revenant de la conférence de La Havane, a fait en France une visite privée jeudi 13 vendredi 14 septembre. Il a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, et a été reçu à dîner par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

ASIE

CAMBODGE

Le prince Sihanouk met en vente sa villa de Mougins au profit du Haut Commissariat aux réfugiés

A la suite de la publication dans *le Monde* du 31 août d'un encadré qui, sous le titre « L'homme d'Etat et le propriétaire », relatait les circonstances dans lesquelles le prince Sihanouk aurait rejeté la proposition du maire de Mougins d'héberger des réfugiés indochinois dans sa villa, l'ancien chef de l'Etat du Cambodge nous a adressé la lettre suivante :

« *Cet article malveillant déforme sciemment la lettre et l'esprit de mon télégramme au maire de Mougins. De ce long télégramme on extrait quelques bribes de phrase pour faire croire aux lecteurs que je suis insensible aux malheurs de mes compatriotes réfugiés et ne cherche qu'à garder pour moi ma petite villa de Mougins. Permettez-moi de vous donner les précisions suivantes : premièrement, je n'ai pas reçu la lettre du maire de Mougins dont parle l'article en question. Deuxièmement, c'est une interview par téléphone de France-Inter qui m'a appris que le maire de Mougins voulait réquisitionner ma villa pour y loger des réfugiés khmers. Troisièmement, j'ai envoyé un ami, M. Vandy, à Mougins, pour faire connaître à M. le maire que je propose de louer ma villa, qui est trop petite pour accueillir plus de quelques réfugiés. L'argent ainsi obtenu sera versé en totalité au Haut Commissariat aux réfugiés pour aider les moins favorisés des réfugiés khmers. Je pense surtout à ceux qui se trouvent dans des camps de misère en Thaïlande.*

» *Quant aux frais d'expédition de mes télégrammes, c'est le président Kim Il-sung qui les supporte. Ne pensez pas que je puisse me payer le luxe d'envoyer de longs télégrammes au maire de Mougins et à d'autres.* »

[Après l'envoi de cette lettre, le prince Sihanouk a, finalement, décidé la vente de sa maison au profit du H.C.R. Dans un télégramme adressé de Pyongyang à ses représentants en France et dont il a envoyé copie au bureau de l'A.F.P. à Pékin, il précise qu'il vend cette villa plutôt que de la louer afin d'éviter que des « personnes malveillantes » le critiquent dans la presse et le « calomnient ». Est-il nécessaire de dire que ce n'était nullement notre intention et que la décision de l'ancien chef de l'Etat cambodgien l'honore, même si des « commentaires malveillants » l'ont aidé à la prendre ?]

« UN QUART DE LA POPULATION EST CONDAMNÉ »

déclare un enquêteur de Médecins sans frontières

La situation au Cambodge est telle qu'un quart de la population est désormais condamné, mais une aide massive est absolument nécessaire pour tenter de sauver les autres habitants, a déclaré, vendredi 14 septembre, à Paris, le docteur Jean-Luc Lubrano-Lavadera, de l'organisation Médecins sans frontières, de retour de ce pays où il a passé une semaine. Le vice-ministre de la santé du gouvernement de Phnom-Penh, Mme Chey Kanha, demande à l'organisation d'apporter une aide à son pays.

La disparition quasi totale des enfants de moins de cinq ans et la stérilité presque générale, due à la malnutrition ou à des causes psychologiques, posera un grave problème démographique au Cambodge dans les quinze années à venir, a également affirmé le médecin. Selon celui-ci, on peut seulement espérer sauver les trois quarts de la population, car la malnutrition est telle que « *beaucoup de gens relèvent plus de la réanimation, que l'infrastructure ne permet pas, que d'un simple bol de riz* ».

Ce qu'il faut actuellement, a ajouté le docteur Lubrano-Lavadera, c'est une aide massive de base. Ainsi, précise-t-il, il n'y a pas un seul morceau de savon au Cambodge. Or, sans une hygiène élémentaire, toute action médicale est inutile. Un apport massif de riz s'impose également car il n'y a pratiquement pas eu de récolte cette année.

L'aide internationale commence seulement à être effective, a indiqué le médecin.

AFRIQUE

CORRESPONDANCE

M. Boudiaf et le conflit saharien

M. Mohamed Boudiaf, opposant algérien, fondateur, en 1962, du P.R.S. (Parti de la révolution socialiste qui vit à Kénitra, au Maroc, nous a adressé, à propos d'un article le citant (le Monde *du 31 août) une mise au point dont voici les principaux extraits :*

Au sujet du conflit du Sahara occidental, j'ai pris nettement position dans ma déclaration du 31 décembre 1975, et j'en rappelle la conclusion : « *Je suis convaincu d'être entendu en lançant un cri d'alarme à tous les Algériens et à toutes les Algériennes, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, pour qu'ils s'opposent de toutes leurs forces à l'engrenage désastreux qui pourrait nous conduire à un affrontement fratricide.* »

En prenant cette position, je n'ai fait que défendre un des idéaux pour lesquels j'ai milité depuis trente-cinq ans, à savoir : l'amitié, la coopération, la solidarité et la paix entre les peuples nord-africains. Bien sûr, je reste fermement convaincu que, tant que les pouvoirs en place continueront d'ignorer cet objectif, notre région restera divisée et incapable de résister aux luttes d'influences qui déchirent le continent africain. Si, en défendant de tels idéaux, je suis accusé de « *compromission* » avec Hassan II ou tout autre chef d'Etat, c'est qu'il y a un prodigieux bouleversement de valeurs...

En ce qui concerne ce que la presse qualifie d'ouverture et qui consiste à présenter quelques « *mesures de clémence* » et le retour en Algérie de certains opposants comme le signe d'un renouveau, je pense qu'il faut que l'on sache que le seul choix laissé aux opposants qui désirent retourner dans leur pays est d'accepter d'y vivre dans l'ombre et le silence avec la possibilité de s'intégrer à la cohorte des opportunistes et des quémandeurs qui peuplent les allées du pouvoir depuis le premier jour de l'indépendance. Dans de telles conditions, il existe encore des Algériens pour dire non et je m'honore d'être un de ceux-là !

PÉROU

DEUX MORTS AU COURS D'AFFRONTEMENTS ENTRE LA POLICE ET LES ENSEIGNANTS EN GRÈVE

Lima (*A.F.P., UPI*). — La situation se tend au Pérou à la suite de la grève menée depuis le 4 juin par les enseignants. Deux personnes ont été tuées ces jours derniers et plusieurs autres blessées au cours d'affrontements dans l'intérieur du pays avec la police, a-t-on appris vendredi 14 septembre à Lima. A Arequipa, la seconde ville du pays, un étudiant, M. Hernan Perales, a été tué et la population s'est mise en grève par solidarité. D'autre part, la police a évacué un groupe de professeurs et d'étudiants d'Ayacucho, à 570 kilomètres de Lima, qui occupaient un établissement scolaire, et une personne a été tuée.

Des groupes de soutien au syndicat des enseignants ont occupé jeudi à Lima les ambassades d'Italie et de Bulgarie. Quinze étudiants ont commencé une grève de la faim dans les locaux de l'UNICEF et à l'université catholique. Le centre d'information des Nations unies à Lima a également été occupé par des travailleurs qui réclament l'annulation des poursuites judiciaires engagées contre eux à la suite d'incidents qui se sont produits dans leur usine.



PROCHE-ORIENT

Après sa visite à Madrid

M. Yasser Arafat a l'intention de poursuivre son offensive diplomatique en direction de l'Europe

De notre correspondant

Madrid. — La visite de M. Yasser Arafat à Madrid a soulevé moins de polémiques qu'on aurait pu le prévoir. Il existe, en Espagne, un consensus presque général sur la question palestinienne. On s'en est aperçu à l'occasion des entretiens que le chef de l'O.L.P. a eus avec les dirigeants des principaux partis politiques. De l'extrême gauche jusqu'à la droite on se dit convaincu du droit des Palestiniens à posséder leur territoire. Si le chef de la droite, M. Fraga Iribarne, est la seule personnalité politique à avoir décliné l'invitation qui lui avait été faite de converser avec le dirigeant palestinien, c'est pour des raisons qui ne touchent pas au problème de fond. Il s'en est expliqué dans un communiqué en parlant de la « confusion » qu'une telle visite pouvait créer à un moment où « le terrorisme et la guerre révolutionnaire sont à leur apogée en Espagne ».

Le chef de l'O.L.P. a déployé une grande activité pendant son séjour de quarante-huit heures dans la capitale espagnole. Ses hôtes ont été sensibles à ce qu'ils appellent son « *charme personnel* ». Ils ont noté aussi sa modération : au cours des conversations avec le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, M. Yasser Arafat a donné clairement à entendre qu'il s'accommodait de l'existence de l'Etat d'Israël. Le but de sa visite était double : exposer de façon détaillée le point de vue palestinien ; demander à Madrid son intervention auprès des autres capitales européennes pour faire progresser la cause de l'O.L.P.

L'offensive diplomatique de M. Yasser Arafat sera dirigée en effet au cours des mois qui viennent vers l'Europe occidentale. La prochaine étape envisagée est à Paris, mais à ce propos, « *rien n'est encore décidé* », selon le porte-parole de l'O.L.P., M. Mahmoud Labadi.

Tel-Aviv à l'origine de l'absence de relations avec l'Espagne

De la possibilité de relations diplomatiques entre Madrid et Tel-Aviv, il n'a pas été question entre M. Yasser Arafat et ses hôtes. Du côté palestinien, on tient apparemment pour assuré le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire l'absence de telles relations. La position de Madrid à ce sujet est diversement appréciée par la presse. Ainsi le quotidien indépendant *Al Pais* estime que si l'O.L.P. est une réalité, l'Etat hébreu en est une autre et que l'Espagne devrait en tenir compte de la même façon. En revanche, le journal conservateur *A.B.C.* rappelle que c'est Tel-Aviv qui est à l'origine de la situation actuelle : en effet, les Israéliens avaient boudé, au départ, le régime franquiste, marqué de la même tare que les fascismes dont ils avaient tant souffert, et voté contre sa présence à l'ONU. En outre, selon *l'A.B.C.*, la position de l'Espagne ne peut pas être identique à celle des pays qui ont reconnu l'Etat hébreu aussitôt après sa création car, si elle établissait des relations diplomatiques avec lui aujourd'hui, elle avaliserait du même coup un fait qui s'est produit entre-temps, c'est-à-dire « *l'injuste domination d'Israël sur des territoires arabes* ». L'argument est avancé aussi par le gouvernement, outre des considérations d'ordre économique.

La communauté juive a évidemment réagi avec virulence à ce qu'elle considère comme une première : l'accolade donnée à un dirigeant, qualifié de terroriste, par un chef de gouvernement occidental. Le président de la communauté, M. Mauricio Hatchwell, a donné, le vendredi 14 septembre, une conférence de presse pour protester contre cette initiative et justifier la position de Jérusalem au regard d'une organisation dont il dit qu'elle est une « *épée dans les mains du communisme russe* ».

Du côté palestinien, on affirme que des négociations suivront la visite de M. Yasser Arafat et qu'un protocole sera signé dans quelques semaines pour fixer le statut du bureau de l'O.L.P. ouvert l'an dernier à Madrid. Les autorités démentent que celui-ci puisse être élevé au rang d'ambassade, comme l'a affirmé une partie de la presse.

CHARLES VANHECKE.

● *Un accord entre le roi Hussein et M. Arafat ?* — Le souverain jordanien et le président de l'O.L.P. auraient convenu de former, si cela se révélait nécessaire, une délégation unique au sommet sur le Proche-Orient, auquel le roi de Jordanie invitera prochainement les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et le « *groupe européen* », a annoncé le vendredi 14 septembre l'hebdomadaire parisien de langue arabe *Al Mostaqbal*. — *(A.F.P.)*

● *Près de trois ans après l'attentat perpétré le 7 octobre 1976 contre M. Ismet Cheriff-Vanly*, personnalité kurde établie en Suisse, deux ressortissants irakiens, MM. Nabil Najim Al Tikriti et Khalid Al Dulaimi, viennent d'être inculpés de tentative d'homicide volontaire. Parent du président Saddam Hussein, M. Al Tikriti avait été consul général d'Irak à Genève, puis chef du département des relations extérieures au ministère des affaires étrangères à Bagdad). — *(Corresp.)*

Syrie

A Lattaquieh après l'émeute

(Suite de la première page.)

En sillonnant la ville, on aperçoit des vitres brisées, des enseignes détruites, quelques feux de signalisation arrachés. « *S'il y avait eu des centaines de morts comme on le prétend, toutes les boutiques seraient fermées, ne serait-ce qu'en signe de deuil* », fait remarquer le mohafez (préfet) de la ville.

Il n'en reste pas moins qu'une vingtaine de morts, dans un pays comme la Syrie, quadrillé par de multiples polices et services secrets, ne constitue pas un bilan négligeable, surtout si l'on en prend en considération les conséquences politiques possibles.

La thèse officielle que nous a exposée le ministre de l'information, M. Ahmed Iskandar, est celle d'une « *provocation exécutée par les Frères musulmans* », dont, selon lui, les chefs établis en Europe occidentale seraient des agents des partenaires aux accords de Camp David : les Etats-Unis, Israël, et l'Egypte.

M. Iskandar ajoute : « *Le choix de Lattaquieh est une illustration flagrante de l'intention provocatrice : bastion du parti Baas, ville natale du président Assad, la composition confessionnelle de sa population, permettait d'y escompter des troubles. Ces criminels ont fait un faux calcul puisque la colère populaire s'est tournée, en fait, contre les autorités locales, dont il faut bien reconnaître qu'elles ont commis des erreurs. Elles ont notamment laissé le cadavre du cheikh Youssef Sarem dans la rue durant quatre heures, suscitant ainsi l'agitation.* »

Le mohafez de Lattaquieh devait se défendre en précisant que le corps du dignitaire alaouite, assassiné alors qu'il sortait de la mosquée, avait été « *rapidement* » replacé dans un lieu plus décent. Pourtant, deux questions sont posées avec insistance d'un bout à l'autre de la ville. Pourquoi ce retard à retirer le corps du dignitaire alaouite ? Pourquoi a-t-il fallu quarante-huit heures pour que les forces de l'ordre interviennent sérieusement ?

On recueille à ce sujet les thèses les plus contradictoires. Pour l'opposition progressiste, c'est le pouvoir qui se serait livré à une « provocation ». L'objectif aurait été de resserrer les rangs de la communauté alaouite autour de son noyau le plus dur, d'intimider tous ses adversaires, tout autant les Frères musulmans que la gauche. Les émeutes de Lattaquieh seraient donc le fruit d'une erreur de calcul.

Quoi qu'il en soit, la Syrie ne paraît pas avoir atteint le seuil d'une guerre « à la libanaise », même si les Alaouites et les Sunnites ont une conscience de plus en plus aiguë de leur identité communautaire. Il n'est pas rare d'entendre les uns ou les autres exprimer leur satisfaction d'avoir donné, à Lattaquieh, une « *bonne leçon* » à leurs « adversaires ». Les Sunnites (65 à 70 % de la population) tolèrent de moins en moins le pouvoir des Alaouites (15 %, soit près d'un million de personnes). Les chrétiens (12 %), bien qu'étant en marge de ces affrontements, éprouvent une peur confuse de servir, un jour, de boucs émissaires.

Des demandes de naturalisation et de visas d'émigration s'accumulent dans certaines ambassades. Des attentats aux explosifs, rarement sanglants il est vrai, se produisent souvent, surtout à Damas. « *Nous allons dîner au restaurant de l'hôtel Vendôme dominant la ville du haut de ses douze étages pour être en mesure de voir les effets de l'explosion quotidienne* », nous dit un étranger aux curieuses « distractions ».

Les Mokhabarate (services secrets) sont redoutés par les Syriens, qui mettent souvent en cause M. Rifaat El Assad, le frère du président. Il est cependant improbable que le chef de l'Etat limoge l'homme qui veille à la sécurité du régime. Il ne l'avait pas fait il y a deux ans lors des scandales de corruption ; il n'a aucune raison de changer d'avis aujourd'hui. M. Rifaat El Assad se serait éclipsé depuis quelques jours en Hongrie, et de là il se rendrait à Paris ; mais on ne doute pas à Damas qu'il reparaîtra bientôt sur la scène aussi puissant qu'auparavant.

« *La situation est sous contrôle* », nous assure un haut responsable de la sécurité. Elle l'est probablement. Mais ainsi que chacun l'admet ici, les attentats vont continuer pour ne pas laisser de répit au régime « alaouite ». « *On veut pousser le président Assad à choisir entre la paix de Camp David et la guerre. Il ne peut faire aujourd'hui ni l'une ni l'autre, c'est là que réside le drame* », constate un membre de l'opposition.

LUCIEN GEORGE.

Iran

Le projet de Constitution

L'ARTICLE 5 CONFIE IMPLICITEMENT LA TACHE DE « GUIDER LE PAYS » A L'IMAM KHOMEINY

Les membres de la Constituante iranienne ont adopté le jeudi 13 septembre l'article 5 de la loi fondamentale institutionnalisant la position de « guide suprême » de l'imam Khomeiny. L'article prévoit que « *le pays et son gouvernement seront guidés par un homme connu par ses qualités de courage, honnêteté, savoir, sagesse, et n'ayant jamais commis de crimes ou de délits* ».

Ce rôle, qui, sur le plan religieux, est dévolu dans l'Islam chiite au « douzième imam » — disparu il y a mille cent dix ans et qui doit un jour réapparaître — est confié, en son absence, au représentant sur Terre de l'« imam du temps », précise l'article, sans citer le nom de l'imam Khomeiny.

La loi prévoit que, « *dans le cas où une telle personnalité ne pourrait être trouvée* », la nation serait guidée par un « *collège de dignitaires religieux* ».

La rédaction de l'article 5 du préambule ne remet pas en cause le principe d'une présidence du conseil et d'une présidence de la République, dont l'existence est prévue dans les chapitres 7 et 8 de la loi fondamentale.

Dans un discours diffusé vendredi soir à la télévision nationale, l'imam Khomeiny a invité les intellectuels et les religieux à se comprendre, à s'entendre et à éviter tout affrontement. Il a incité les intellectuels à « *se rapprocher du peuple* » et les religieux à œuvrer pour faire naître l'« *harmonie* » entre eux et les élites du pays. — *(A.F.P.)*

MASSACRE DANS UN VILLAGE KURDE ?

Une partie de la population du petit village kurde de Qaraneh, situé entre Naghadeh et Mahabad aurait été massacrée par les gardiens de la révolution à la fin de la semaine dernière, apprend-on dans les milieux kurdes de Paris. Cinquante-six cadavres ont pu être dénombrés. Il s'agit surtout d'enfants en bas âge, de femmes et de vieillards qui étaient restés dans le village après le départ des hommes vers le maquis.

Selon des témoignages parvenus à l'étranger, bon nombre de victimes auraient été décapitées et mutilées. L'ayatollah Khalkhali, juge itinérant des tribunaux islamiques au Kurdistan, se serait rendu sur place aux fins d'enquête. Cependant, aucune information de source officielle n'a été rendue publique à ce jour.

Les miliciens islamiques, qui ont essuyé ces derniers jours des pertes sévères sur l'axe routier Naghaded-Mahabad, auraient voulu venger leurs camarades et donner un avertissement aux habitants de tous les villages situés comme Qaraneh à proximité de la route, sur ce qui les attend s'ils continuent à aider les Peshmergas (les maquisards kurdes).

EUROPE

Union soviétique

Les négociations politiques sino-soviétiques ne s'ouvriront que le 23 septembre

De notre correspondant

Moscou. — Les négociations politiques sino-soviétiques, qui devaient s'ouvrir entre le 18 et le 20 septembre à Moscou, ont été retardées d'au moins une semaine. L'arrivée de la délégation chinoise, dirigée par M. Wang Yuping, vice-ministre des affaires étrangères et ancien ambassadeur à Moscou, officieusement prévue pour le dimanche 16 septembre, a été remise au 23 septembre.

Ce retard n'aurait pas de signification politique mais des causes purement « techniques ». M. Ilytchev, vice-ministre des affaires étrangères, qui doit diriger la délégation soviétique est, en effet, actuellement absent de Moscou ; il accompagne M. Kossyguine en visite officielle en Ethiopie. Après Addis-Abeba, le chef du gouvernement soviétique doit encore se rendre au Yémen du Sud.

Les premiers entretiens devraient être consacrés aux questions de procédure, sur lesquelles l'U.R.S.S. et la Chine ne se sont pas encore mises d'accord ainsi que sur l'ordre du jour et le lieu des négociations. Les Chinois ont proposé que celles-ci se tiennent alternativement à Moscou et à Pékin. Les Soviétiques ont réservé leur réponse ; ils seraient d'accord sur le principe, à condition que les négociations frontalières, qui se déroulent depuis dix ans dans la capitale chinoise, respectent aussi l'alternance. Les négociations vont, en tout cas, commencer dans un climat plutôt alourdi dont témoigne le regain de la polémique anti-chinoise dans la presse soviétique. — D. V.

Selon Youri Orlov, cinq millions de personnes subissent des peines de travaux forcés

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Cinq millions de Soviétiques subissent actuellement des peines de travaux forcés en U.R.S.S., affirme, dans la *Libre Belgique*, le physicien Youri Orlov, lui-même condamné le 18 mai 1978 à sept ans de camp de travail suivis de cinq années d'assignation à résidence « *pour activités antisoviétiques* ». Ce « *rapport sur le régime pénitentiaire en U.R.S.S.* » est parvenu du camp de Perm, en Oural, où Youri Orlov purge sa peine, grâce au responsable de la publication en Belgique des *Cahiers du Samizdat*, M. Anthony De Meeus, indique le journal belge qui en a reproduit l'essentiel les 14 et 15 septembre.

La majorité des détenus, déportés, exilés, s'accorde à estimer que « *le nombre global des détenus, y compris ceux des prisons d'instruction et des préventoriums de traitement et de travail (L.T.P.) pour personnes déclarées alcooliques, n'est pas inférieur à trois millions et le nombre total de personnes astreintes aux travaux forcés n'est pas inférieur à cinq millions, c'est-à-dire qu'il est de l'ordre de 2 % de la population* », affirme M. Orlov.

» *Il faut constater*, poursuit-il, *que, si l'armée permanente des sans-travail est un mal typique du système capitaliste, au contraire, l'armée permanente, d'ampleur à peu près égale, de personnes astreintes aux travaux forcés est un mal typique du « socialisme réel » de tendance totalitaire. La propagande soviétique souligne avec raison que la notion des droits et libertés civiques en Union soviétique et en Occident est essentiellement différente. Elle trompe grossièrement l'opinion publique mondiale en affirmant que la conception soviétique serait conforme automatiquement aux intérêts de la majorité des travailleurs. (...)*

» *Il existe des liens évidents entre l'apparition de millions de personnes jetées hors de la vie normale et les particularités économiques, sociales et politiques du système de société en vigueur. Bien sûr, dans toute société existe une certaine minorité aux tendances marginales par rapport au cadre établi. Mais il n'est pas vraisemblable que, dans la société soviétique, son pourcentage soit dix fois supérieur à ce qu'il est en Occident.* »

Il attribue donc aux conditions générales d'existence le développement de la criminalité et de l'alcoolisme et décrit ensuite les conditions d'existence dans les camps et de transfert des prisonniers, qu'ils aient été condamnés pour des délits de droit commun ou pas.

LE NOMBRE DES RÉFUGIÉS DES PAYS DE L'EST A NOTABLEMENT AUGMENTÉ DURANT L'ÉTÉ

Le nombre de ressortissants des pays de l'Est demandant l'asile politique en Autriche a notablement augmenté au cours de cet été. Les autorités de Vienne ont enregistré 402 demandes en juin, 555 en juillet et 1 286 en août, soit un total de 2 243 demandes en trois mois contre 1 372 durant l'ensemble du premier semestre 1978.

Ces demandes seraient en particulier le fait de citoyens tchécoslovaques, roumains et polonais. Il semble que la décision des autorités roumaines de faire payer en devises fortes l'essence aux touristes étrangers, y compris à ceux des démocraties populaires (*le Monde* du 3 août), ait contribué pour une part importante à cette augmentation du flux des réfugiés, qui atteindrait, selon des sources officielles, le rythme de quatre-vingts à cent personnes par jour.

A la suite des mesures prises à Bucarest, le gouvernement de Prague avait en effet autorisé ses ressortissants qui se trouvaient en vacances en Bulgarie à transiter, pour rentrer chez eux, par la Yougoslavie, pays à partir duquel il leur était possible de gagner l'Autriche sans être munis du passeport nécessaire en temps normal. La plupart de ces touristes-réfugiés étaient accompagnés de leur famille et ont donc pu prendre leur décision d'émigrer sans craindre d'être séparés de leurs proches comme cela est souvent le cas dans les affaires d'émigration illégale.

Le ministère de l'intérieur autrichien confirme que, les camps de transit étant pleins, les autorités sont à la recherche de nouveaux locaux d'accueil. De nombreuses familles de réfugiés sont hébergées chez des particuliers ou dans des hôtels.

VINGT-DEUX JOURS A PIED ET EN BATEAU POUR FUIR SON PAYS

Un Soviétique de vingt-six ans, parti le 19 août de Moscou, est arrivé le 11 septembre en Suède, via la Finlande, après une étonnante odyssée, pour y demander l'asile politique aux Etats-Unis.

Alexandre (son nom de famille n'est pas fourni pour protéger ses parents qui se trouvent toujours en U.R.S.S.), a décidé de quitter son pays parce que son refus d'adhérer aux Jeunesses communistes l'avait empêché d'obtenir un poste d'enseignant de physique.

Le 19 août dernier, il a donc pris le train pour Mourmansk, le grand port de la presqu'île de Kola. Vêtu d'un survêtement, un bateau gonflable sous le bras, il fit d'abord de l'auto-stop vers un réservoir sur la rivière Tuloma. Pendant deux jours, il se servit de son bateau, tant que la rivière resta navigable ; puis il gagna à pied, par petites étapes, la frontière soviéto-finlandaise. Il observa pendant trois jours les habitudes des gardes-frontières. Il se servit de troncs d'arbres pour pouvoir escalader les chevaux de frise et put s'introduire ainsi en Finlande. Il lui fallut treize jours pour parcourir quelque 400 kilomètres en Laponie finlandaise sans avoir recours à personne : il craignait d'être victime de l'accord d'extradition soviéto-finlandais. La nourriture qu'il avait emportée était insuffisante et il dut pendant quelques jours se nourrir de baies et de champignons.

Il pénétra en Suède le 11 septembre et là, osa faire de l'auto-stop. L'homme qui le prit en charge, l'emmena à son domicile dans la petite ville de Hudiksvall, d'où il gagna ensuite Stockholm. Il y a sollicité un permis de séjour pour pouvoir attendre le résultat de sa demande d'asile aux Etats-Unis. — *(U.P.I.)*

Norvège

Les élections municipales du 17 septembre montreront l'audience réelle gagnée par les conservateurs

De notre correspondant

Oslo. — Le gouvernement minoritaire social-démocrate risque de se retrouver dans une position encore plus difficile après les élections municipales et provinciales qui ont lieu les 16 et 17 septembre. Il ne s'agit, certes, que de l'élection de quatre cent cinquante-quatre conseils municipaux et de dix-huit conseils départementaux, mais pour les chefs des partis politiques, il s'agit surtout du premier test de l'évolution de l'électorat, prélude aux élections législatives de 1981.

En effet, en Norvège, comme dans les autres pays nordiques, l'habitude des sondages mensuels (faits par plusieurs instituts) a montré une modification significative. Les travaillistes, qui pour combattre l'inflation doivent administrer les affaires du pays en prenant de dures mesures économiques, oscillent entre 36 et 40 % des intentions de vote (contre les 38,2 % des voix obtenues aux élections municipales en 1975 et les 42,3 % des voix reçues aux législatives de 1977). Leur perte d'audience est aussi régulière que le sont les gains du parti conservateur. Celui-ci avait déjà obtenu ses meilleurs résultats depuis la guerre avec 21,5 % des voix en 1975 et 24,7 % en 1977. Et depuis le printemps dernier, après une lente progression, il a fait une montée en flèche se maintenant entre 31 et 35 % des intentions de vote.

Mais la montée vertigineuse des conservateurs pourrait, en fin de compte, constituer l'obstacle le plus insurmontable à la formation éventuelle d'un gouvernement non socialiste si, comme il est probable, en 1981, les élections législatives se soldent par une majorité non socialiste. En effet, pour la première fois depuis la guerre, le parti conservateur représente à lui seul une formation plus importante que ses deux alliés politiques pris ensemble, le parti du centre (ex-agrarien) et celui des chrétiens populaires.

Les centristes dont l'audience ne cesse de décliner craignent d'en faire les frais (10,8 % des voix en 1975, 8,6 % en 1977 et 6 % dans les sondages).

La nouvelle direction du parti du centre tente actuellement de présenter une plate-forme politique plus indépendante sans briser pour autant les contacts avec les conservateurs. Mais il existe aussi une certaine tendance au sein de ce parti qui préférerait appuyer plutôt les sociaux-démocrates que de se laisser dominer par les conservateurs. Surtout si le centre continue à décliner.

Et il est fort probable que les centristes seront les grands perdants de cette consultation municipale et provinciale. Les sociaux-démocrates, dont le score en 1975 n'avait pas été brillant, ne risquent guère un résultat plus mauvais que celui d'il y a quatre ans. Tandis que le parti du centre, dont l'influence politique est surtout basée sur sa présence dans les municipalités et surtout dans les régions rurales, risque d'avoir à céder une bonne partie de ses cent trente mairies aux conservateurs.

Le parti travailliste, lui, surveillera avec attention les résultats dans les grandes villes. Il contrôle à présent cent cinquante-quatre mairies, mais il avait perdu en 1975 celles des plus grandes villes, y compris Oslo, Bergen, Trondheim et Tromsoe. Ne regagner qu'une seule de ces villes serait déjà un encouragement.

Enfin, les élections municipales sont la première consultation depuis que l'âge légal du droit de vote a été abaissé à dix-huit ans, ce qui représente 4 % de nouveaux électeurs. Cette fraction de l'électorat pourrait jouer un rôle décisif. Dans ce cas, leur vote selon les sondages, serait plutôt favorable aux conservateurs (40 % des intentions de vote entre dix-huit et vingt-quatre ans). C'est une préoccupation pour les dirigeants sociaux-démocrates dont la formation n'attire guère la jeunesse et un problème d'avenir pour ce parti.

STEINER MOE.

Italie

Les ravisseurs du banquier Sindona envoient sa photo à son avocat

De notre correspondant

Rome. — M. Michele Sindona a-t-il bien été enlevé à New-York le 2 août dernier, un mois avant d'être jugé pour banqueroute frauduleuse ? Les doutes des enquêteurs n'ont pas été entièrement dissipés par l'envoi, le vendredi 14 septembre, d'une photographie de l'otage et d'un communiqué du « comité prolétaire pour une justice meilleure », qui prétend le détenir.

Les documents étaient attendus. Le 3 septembre, l'avocat romain de M. Sindona avait reçu un appel téléphonique annonçant leur envoi par la poste. Une voix féminine avait dit : « *Nous ramènerons Sindona en Italie et le jugerons pour les crimes qu'il a commis.* La photographie est un classique du genre : on y voit le banquier sicilien amaigri et barbu avec une petite pancarte attachée à son cou. Le texte qui l'accompagne occupe trois pages dactylographiées. Son contenu n'a pas été révélé. On ignore ce que réclament les ravisseurs présumés, sous peine d'exécuter l'otage. Le matériel a été remis à la justice milanaise, qui enquête sur l'assassinat de l'avocat Giorgio Ambrosoli, chargé de la liquidation de l'empire Sindona.

Un député démocrate-chrétien de droite, M. Massimo De Carolis, vient de faire des déclarations fracassantes à l'hebdomadaire *Il Mondo*. Selon lui, l'affaire Sindona et quelques autres scandales seraient « manœuvrés » par des groupes politiques rivaux qui n'auraient pas « déposé les armes ». Il ne s'agit pas seulement d'une image : l'assassinat de l'avocat Ambrosoli serait directement lié au refus d'extrader le banquier sicilien des Etats-Unis.

M. De Carolis n'a voulu révélé aucun nom. Il s'est attiré une réplique immédiate du secrétaire général de la démocratie chrétienne, qui lui demande de révéler tout ce qu'il sait au président du groupe parlementaire et, comme citoyen, à la magistrature. Pour sa part, le parti socialiste réclame une enquête parlementaire en dénonçant « *des intrigues, des chantages et une corruption qui risquent de miner le système démocratique* ».

ROBERT SOLÉ.

● *Une « base » des Brigades rouges* a été découverte le 14 septembre à Turin par les carabiniers chargés de la lutte antiterrorisme. Dans un appartement converti en arsenal, ils ont trouvé sept pistolets, des « silencieux », des milliers de balles, des émetteurs récepteurs, des gilets pare-balles, des postiches et des faux papiers, ainsi que des documents des « BR » et des tracts revendiquant un attentat du 14 mars dernier contre un employé de Fiat, M. Giuliano Farina. — *(A.F.P.)*

UN AMI DE M. FRANCO PIPERNO SE LIVRE A LA JUSTICE FRANÇAISE

Ami de M. Franco Piperno, dont l'extradition a été demandée, on le sait, par l'Italie, M. Lanfranco Pace, trente-deux ans, qui a demandé à bénéficier en France — où il réside depuis le début de juillet — du statut de réfugié politique, s'est volontairement livré à la justice française en participant à l'Hôtel Lutetia, le 14 septembre, à une conférence de presse du parti radical italien *(voir nos dernières éditions du 15 septembre)*. Il se savait visé par un mandat d'arrêt qu'un juge d'instruction de Rome avait décerné le 29 août en retenant à son encontre une liste impressionnante de crimes et délits (les mêmes infractions que celles qui ont finalement été retenues par la justice italienne contre M. Piperno) : association de malfaiteurs, meurtres, enlèvements, attaques à main armée, vols qualifiés, incendies volontaires, faux, recel, détention d'armes...

Conduit devant M. Mario Moyal, premier substitut du procureur de la République, il a désigné les mêmes défenseurs que M. Piperno : M[es] Henri Leclerc, Jean-Pierre Mignard, Georges Kiejman, Léo Matarasso et Martine Coisne, du barreau de Paris ; Mellini et Mancini, du barreau de Rome.

Il a protesté de son innocence à l'égard de tous les faits qui lui ont été imputés, les poursuites étant, selon lui, motivées uniquement par des préoccupations d'ordre politique. Il a ajouté qu'il ne cherchait nullement à s'enfuir et qu'il souhaitait s'établir en France.

Il a été incarcéré à la Santé avant de comparaître le 19 septembre devant la chambre d'accusation qui va être saisie de la demande d'extradition présentée contre lui par les autorités italiennes.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● DEUX PERSONNES ONT ETE TUEES et vingt-sept blessées par la police, vendredi 14 septembre, au cours d'une manifestation du Bloc populaire révolutionnaire, à San-Salvador, contre le régime du président Romero. — *(A.P.)*

Équateur

● LE FONDATEUR DU PARTI COMMUNISTE EQUATORIEN, M. Ricardo Paredes, est mort le jeudi 13 septembre, à l'âge de quatre-vingt un ans, d'une crise cardiaque, a-t-on appris vendredi à Quito. M. Paredes, médecin et professeur d'université, avait fondé en 1931 le parti communiste d'Equateur, qu'il dirigea jusqu'en 1946, date à laquelle M. Pedro Saad le remplaça. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LES RÉFÉRENDUMS SUR L'AUTONOMIE du Pays basque et de la Catalogne seront organisés simultanément, le 25 octobre prochain, dans les deux régions, a annoncé vendredi 14 septembre, à Madrid, M. Josep Melia, secrétaire d'Etat espagnol à l'information, à l'issue du conseil des ministres. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LA COMMISSION SÉNATORIALE DE DÉONTOLOGIE a demandé vendredi 14 septembre au Sénat de « dénoncer » les indélicatesses commises dans l'exercice de ses fonctions par l'un de ses membres, le sénateur démocrate de Georgie, M. Herman Talmadge.

Le vote, unanime, de la commission conclut une enquête ouverte, il y a quinze mois, sur les pratiques financières du sénateur Talmadge. L'enquête a prouvé que le secrétariat du sénateur avait réclamé et reçu 43 000 dollars en frais de représentation ne correspondant à aucune dépense réelle, et que, de plus, 10 000 dollars de fonds électoraux n'avaient pas été déclarés, en violation de la loi et avaient été déposés secrètement sur un compte bancaire. — *(Reuter.)*

Inde

● LE GOUVERNEMENT INDIEN a ouvert une enquête sur un éventuel transfert de fonds dans une banque suisse pour le compte de l'ancien premier ministre, Mme Gandhi, à l'occasion d'une vente de sucre à l'Iran en 1974-1975. Dans une lettre adressée à M. Puri, secrétaire général du parti Janata, M. Chavan, vice-premier ministre, précise que des démarches ont été entreprises auprès des autorités suisses pour qu'elles divulguent les preuves de ces transactions, qui porteraient sur 35 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

● LE COUVRE-FEU a été instauré dans plusieurs quartiers de la vieille ville de New-Delhi à la suite de violents incidents entre hindous et musulmans, apprenait-on, vendredi 14 septembre, dans la capitale indienne. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● QUARANTE-SEPT PERSONNES seraient mortes de faim dans les îles de Flores (Indonésie orientale) et soixante mille autres sont menacées du même sort à la suite de l'invasion des insectes nuisibles dans les plantations, apprenait-on vendredi 14 septembre à Djakarta.

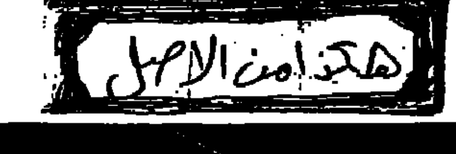
En outre, le quotidien de Djakarta, *Kompas*, a annoncé que dans la région de Sikka, où la production de riz a été considérablement réduite en raison de la sécheresse, plus de cent mille personnes souffrent d'une grave dénutrition. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● M. PHAM VAN DONG, premier ministre du Vietnam, a déclaré vendredi 14 septembre, au cours d'un meeting populaire à Managua, devant cent mille personnes, que « *le Vietnam a été aux côtés du peuple nicaraguayen en lutte et le restera* ». — *(A.F.P.)*

● LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT a annoncé vendredi 14 septembre, à Washington, l'octroi d'un prêt de 96,8 millions de dollars (environ 410 millions de francs) pour la reconstruction du Nicaragua.





Le Monde

politique

De l'assistance à la responsabilité

(Suite de la première page)

Le président de la République, même s'il cherche à élever le débat — ce qui serait bien nécessaire, — n'échappe pas à cette désaffection globale, car les soucis quotidiens sont, tout autant que la crainte de l'avenir, à l'origine de la morosité des Français.

Ouvrir de grands débats

On aurait pu espérer que la gravité de notre situation économique avec ses implications sociales aurait amené les responsables politiques nationaux de tout bord à renoncer pour un temps (les élections européennes sont passées et les présidentielles sont pour 1981) aux mesquines manœuvres tactiques pour conjuguer leurs efforts en vue du nécessaire redressement de notre situation. Non pas en tournant le dos aux orientations idéologiques, aux conceptions économiques propres à chaque formation, mais en multipliant les propositions constructives, en ouvrant des débats parlementaires et un dialogue public sur les grands sujets qui nous préoccupent. C'était au gouvernement de prendre cette initiative et aux partis de la majorité et de l'opposition d'y participer activement.

L'opinion qui se passionne pour les grandes causes aurait suivi avec intérêt des débats nationaux contradictoires sur l'énergie, sur l'exploitation de la mer, sur les potentialités des industries d'avenir (télématique, biochimie, etc.), sur la défense de la nature, sur la redistribution du travail dans le temps et dans l'espace, sur les transports, l'urbanisme, la régionalisation, la santé, la natalité, l'information, la culture, les libertés, la peine de mort... et tant d'autres sujets qui ne semblent traités, avant décision, que dans le secret des cabinets ministériels...

Ainsi auraient pu être abordées simultanément l'orientation d'une politique nouvelle sur l'instauration d'un nouveau type de société et la recherche de l'amélioration de la vie quotidienne des Français. Nos concitoyens auraient eu alors le sentiment d'être consultés — directement ou par l'intermédiaire de leurs élus — sur leurs préoccupations immédiates et à venir. Au lieu d'inviter le pays à ce grand débat démocratique, le gouvernement se contente de faire face aux difficultés de la conjoncture, de colmater les brèches avec un manque total d'imagination, et de s'en tenir à la politique du coup par coup dans le cadre d'un nouveau libéralisme dont le laxisme aboutit à l'acceptation des inégalités.

A côté de quelques réussites qu'il peut mettre à son actif (développement de certains secteurs industriels telles l'automobile, l'aéronautique — pour combien de temps ? — redressement fragile de notre balance commerciale), combien d'échecs dans des domaines aussi cruciaux que l'emploi, la fiscalité, l'inflation, la protection de l'épargne, l'aménagement du territoire, etc. ! Il est grand temps d'amorcer enfin une véritable concertation avec les syndicats, mais les thèmes traités n'embrassent pas l'ensemble des préoccupations des Français.

Face à ces carences gouvernementales, les partis politiques, dont la responsabilité est également très lourde, se révèlent incapables de proposer de véritables solutions de rechange. Les critiques, certes, ne manquent pas, et, dans la majorité, les Debré et les Chirac, oubliant leurs responsabilités ministérielles antérieures, n'ont pas de mots assez durs pour condamner l'expérience Barre, tout en apportant à ce gouvernement un soutien parlementaire constant. Les ex-gaullistes révèlent leur désarroi par leurs dissensions internes, leurs querelles de personnes et l'absence d'une politique de rechange cohérente. La récente démarche de Jean Charbonnel illustre bien ce tiraillement : ne suggère-t-il pas, entre gaullistes et socialistes, un rapprochement dont les fondements idéologiques sont illusoires ?

Côté opposition, c'est l'impasse totale. Avec une persévérance digne d'admiration, sinon d'approbation, François Mitterrand, qui feint d'oublier septembre 1977, continue de prôner l'union de la gauche. Les communistes, il le sait pourtant, n'en veulent ni au sommet ni à la base. Leur objectif n'est plus d'accéder au pouvoir. Il est de grignoter le parti socialiste et de profiter des difficultés que nous traversons pour reconquérir un électorat populaire qu'avait séduit la dynamique socialiste des dernières années.

Faut-il parler du renoncement des radicaux de gauche à devenir une formation indépendante ? Leur acceptation d'une liste commune aux élections européennes a scellé leur subordination au parti socialiste. Quelle que soit leur légitime ambition de figurer aux élections présidentielles, leur candidat potentiel sera sommé de s'effacer devant le candidat du P.S., pour ne pas risquer de placer en tête, au premier tour, le candidat communiste...

Le projet socialiste en cours d'élaboration, qui sera la plate-forme du candidat du parti aux présidentielles, est déjà récusé par le P.C., qui l'assimile au projet gouvernemental. Le CERES aura beau tenter de lui imprimer sa marque, de l'ancrer dans le marxisme, les communistes l'accuseront, avec Juquin, de *« tenir un langage de gauche pour mener ensuite une politique de collaboration de classes »*, ou, avec Herzog, de ne pas se différencier de la politique du pouvoir.

La parole est à la base

Les hommes et femmes de gauche observent avec tristesse ce duel fratricide, enregistrent avec écœurement ces permanentes accusations et, blasés, découragés, ne croient plus en rien, n'attendent plus rien d'une gauche suicidaire qui ne pourrait se retrouver, le temps d'un scrutin, que pour une « combine » électorale sans lendemain. A ce jour, il faut avoir la lucidité de le constater : les chances d'un candidat de la gauche — quel qu'il soit — aux élections présidentielles, sont pratiquement nulles. Chacun à gauche — sauf peut-être les candidats potentiels — en est conscient et le déplore. Et pourtant l'activité des grandes formations politiques n'est axée que sur cet objectif. Objectif essentiel il est vrai puisque dans notre système semi-présidentiel la désignation du président de la République engage notre avenir pour sept ans.

Faut-il se résigner ? Faut-il admettre — comme il a fallu l'admettre en fin de compte au moment des élections européennes — que seuls les quatre grands partis politiques mèneront le jeu ? Leurs candidats se référant au programme de leurs formations et ne reflétant que la volonté de leurs militants, soit globalement moins de 10 % du corps électoral, serons-nous enfermés dans la stratégie et les alliances décidées par les états-majors ?

Cette consultation capitale sera-t-elle entachée de marchandages peu glorieux qui auront précédé le choix des hommes ? L'électorat va-t-il se déterminer en fonction des promesses démagogiques liées à la patiente conquête des diverses clientèles à séduire (ouvriers, agriculteurs, cadres, retraités, etc.) ? Ou bien les problèmes de fond seront-ils vraiment abordés : remise en cause des privilèges, remise à l'honneur des principes démocratiques, des valeurs morales traditionnelles et nouvelles, changement des structures mais aussi des mentalités ? En bref, s'en tiendra-t-on au simple freinage de la décadence qui s'amorce ou insufflera-t-on à notre peuple une nouvelle espérance ? A notre peuple qui a droit à la vérité si souvent fardée, mais qui se refuse, telle l'autruche, à ouvrir les yeux sur son propre comportement d'assisté.

Au risque d'être taxé de rêveur, d'utopiste, j'ai, à maintes reprises, appelé les Français à se reprendre. A retrouver le goût du travail bien fait (la conscience professionnelle), le goût de l'effort, l'esprit d'initiative, le sens civique. Un tel changement implique que soit mis un terme aux inégalités choquantes, aux injustices inacceptables.

Quelle que soit sa couleur politique, nul gouvernement n'obtiendra le consentement populaire s'il ne réduit pas en toute priorité les inégalités sociales. Nulle formation, nul leader ne sera davantage compris et suivi s'il s'en tient aux sentiers battus — et désertés par la majorité des Français — de la politique dite politicienne. L'heure des accords électoraux est dépassée. L'opinion se moque bien du regroupement éventuel des gaullistes ou des radicaux et des dérisoires rivalités d'ambitieux au sein des « grandes formations » ! C'est le destin du pays qui va se jouer dans les mois à venir. C'est un choix de société et sans doute même un choix de civilisation qui doit être offert.

Le pouvoir en place a le devoir de ne pas éluder ce débat. Les responsables politiques doivent se dépasser devant l'importance de l'enjeu. Mais ce sont les citoyens, en fin de compte, qui sont directement concernés, qui doivent avoir la possibilité de s'exprimer. Défilés et grèves ne sont pas toujours la meilleure façon de faire entendre des revendications d'une autre ampleur que de simples revendications catégorielles. Les moyens d'information modernes doivent s'ouvrir à d'autres que les sempiternels leaders politiques dont le rabâchage lasse les auditoires. Le langage nouveau que l'on serait en droit d'attendre d'eux nous vient plutôt — c'est symptomatique — de responsables syndicaux, tel Edmond Maire...

Un jeune étudiant écrivait récemment dans ce journal : *« Le monde politique sent le renfermé. »* Les élus, à tous les niveaux — même au niveau local — ont le devoir de traduire la volonté populaire mieux que les sondeurs professionnels. Les citoyens de base ne doivent plus accepter d'être de simples consommateurs, d'éternels assujettis. Qu'ils choisissent bien leurs porte-parole afin que leurs voix puissent être entendues bien haut.

Ainsi s'amorcera de façon toute naturelle le rassemblement des Françaises et Français de bonne volonté et de progrès qui ne peuvent attendre d'un homme providentiel le signal d'un sursaut providentiel. Il serait déjà remarquable que notre adaptation au monde en évolution se traduise, dans une première étape, par le passage de la société d'assistance à la société de responsabilité.

ROBERT FABRE.

Au Sénat

EXAMEN DE LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES DÈS LE 2 OCTOBRE

La conférence sénatoriale des présidents de groupes et de commissions a fixé, vendredi après-midi 14 septembre, l'ordre du jour des premiers travaux au palais du Luxembourg. Les sénateurs reprendront dès mardi 2 octobre, et le poursuivront dans la semaine l'examen de la réforme des collectivités locales tendant à développer leurs responsabilités. La discussion de ce texte, on le sait, avait été interrompue à la fin de la précédente session.

Le 9 octobre, le Sénat débattra de plusieurs questions orales de MM. Cluzel (Union centriste, Allier), Parmentier (P.S., Paris) et Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) concernant la radiotélévision et notamment le sort des « radios libres ».

A « APOSTROPHES »

La question juive ou l'impossible débat

La programmation de l'émission de Bernard Pivot, Les juifs en question, *avait été sévèrement jugée par certains lecteurs juifs de notre journal qui estimaient offensant le titre même de cette émission d'« Apostrophes ». Après l'avoir vue et entendue vendredi soir sur Antenne 2, que penseront ces correspondants qui nous avaient ainsi exprimé à l'avance leur émotion ? Seront-ils rassurés, apaisés, irrités ou indignés ? Le seul fait qu'aucune réponse ne puisse être donnée après une heure de débats, et encore moins une réponse unique, témoigne du caractère ambigu et de la difficulté de toute approche de la question juive* (1).

Admettre qu'il existe une telle question, n'est-ce pas déjà provoquer une irritation ? Récuser toute spécificité culturelle juive, n'est-ce pas également déclencher l'indignation, mais d'une autre catégorie de juifs : ceux qui refusent de se fondre dans le moule d'une nation homogène ?

Considérer, comme nous le croyons, que l'on peut rester à la fois pleinement juif et pleinement français, c'est s'exposer à l'ironie des sionistes. Etre sioniste enfin et vivre en France, c'est la situation baroque et illogique de ces juifs auxquels M. Alfred Fabre-Luce impute la responsabilité principale de l'antisémitisme. Seulement, M. Fabre-Luce a une conception si large de la spécificité juive que, si on le suivait, nombreux seraient les juifs qu'il faudrait écarter « pour en finir avec l'antisémitisme » : *peu de responsables de communautés juives français échapperaient à ce sort.*

Cet auteur affirme qu'il ne veut que du bien aux juifs et, quand il porte sur eux un jugement déplaisant, c'est en se retranchant le plus souvent derrière la citation d'un auteur juif. André Harris et Alain de Sédouy tentent bien de le confondre en citant des textes sans équivoque extraits des premières éditions de son Journal de la France. *Mais M. Fabre-Luce se dérobe, et le débat devient si confus qu'il est difficile d'en retrouver le fil.*

Tour à tour, les invités de Bernard Pivot font l'éloge des deux enquêteurs de Juifs et Français *(André Harris et Alain de Sédouy). Marco Koskas décèle néanmoins dans le vocabulaire de ces deux auteurs quelques traces d'antisémitisme, mais si faibles ! Difficulté d'écrire sur les juifs !*

Clara Malraux approuve sans restriction André Harris et Alain de Sédouy qui, dit-elle, ont entrepris « une coupe en travers de la société juive ». « Etre juif, *ajoute-t-elle,* c'est ne pas avoir tout à fait le même imaginaire. Petite fille, je me croyais fille de la reine Esther et du roi David. »

Pour M. Bernard Chouraqui, le problème juif est l'aspect d'un problème humain beaucoup plus vaste, qui est celui d' « une société sans amour ». « Quand je suis arrivé en métropole, venant d'Algérie, *déclare-t-il,* j'ai trouvé un pays sans fraternité, sans communion. La France m'a donné infiniment, mais sans jamais l'avoir voulu. »

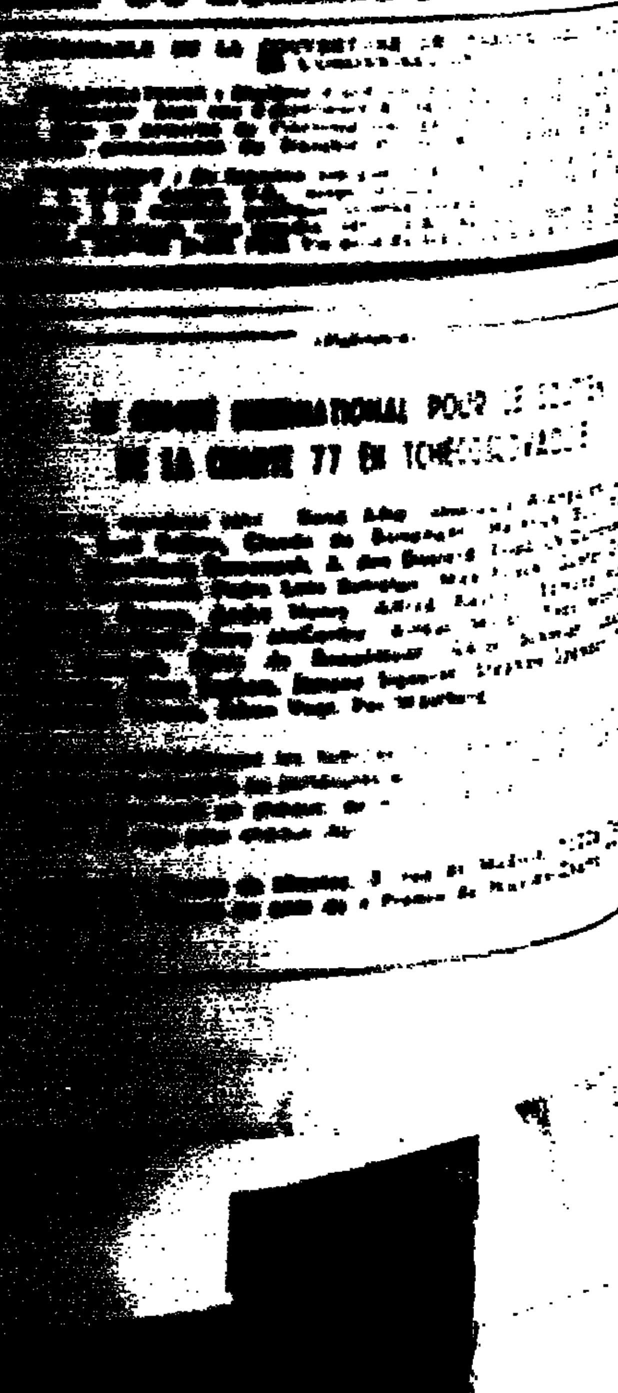
Beaucoup de sujets ont été effleurés au cours de cette émission, l'une des plus difficiles sans doute que Bernard Pivot ait eu à conduire. On aurait aimé un débat plus approfondi, moins polémique. La présence de M. Fabre-Luce le rendait probablement impossible.

ALAIN GUICHARD.

(1) Schmuel Trigano, auteur de *la Nouvelle question juive*, explique dans un article publié dans *le Nouvel Observateur* du 17 septembre pourquoi il avait refusé de participer à cette émission : *« Fabre-Luce m'a semblé n'être là que pour servir de provocation »* (au spectacle), *au égard à son passé collaborationniste. L'émission était organisée primitivement de telle façon qu'elle produise un cocktail explosif : le vieux monsieur, au passé doriotiste, venu conseiller le profil bas aux juifs pour conjurer l'antisémitisme, face à deux jeunes auteurs juifs post-soixante-huitards et sans les complexes de la génération précédente. Je ne considère pas que cela soit sensé au niveau de toutes les déontologies. »*

● *M. Paul Dijoud*, qui se rendra en Nouvelle-Calédonie du 16 au 20 septembre à l'occasion d'un colloque sur l'utilisation des ressources de la mer, a évoqué vendredi 14 septembre sur FR 3 les récentes manifestations de Nouméa (*le Monde* du 12 septembre). Il a notamment déclaré : *« Je voudrais dire à ceux qui rêvent d'une indépendance (...) impossible (...) qu'ils se trompent. Je voudrais leur dire aussi qu'ils ont parfaitement le droit de défendre leurs idées (...) mais qu'ils doivent respecter la loi (...). L'ordre public sera maintenu. L'autorité du gouvernement sera la même pour tous. »*

● *Un antisémite arrêté.* — M. Marc Crueillas, âgé de vingt et un ans, a reconnu, vendredi 14 septembre, être l'auteur de graffiti antisémites découverts, le 8 septembre, sur les murs d'une synagogue de Lyon. Il a expliqué aux policiers qui l'ont arrêté, jeudi 13 septembre, après la plainte déposée par le président de la communauté juive, que son antisémitisme l'avait conduit à rédiger ces inscriptions, à proférer des menaces au téléphone contre certains commerçants. Il aurait été licencié récemment d'une garderie d'enfants de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône), où il était éducateur, pour les mêmes raisons.



Le Monde

société

MÉDECINE

UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES GRIPPES ANIMALES ET HUMAINES

Porcs, oiseaux, chevaux : des réservoirs vivants de virus

La grippe est une affection le plus souvent bénigne, mais qui peut être redoutable chez certaines personnes fragilisées. Elle est responsable, chaque année, en France, de plusieurs milliers de morts. Le virus grippal a des caractéristiques originales. La compréhension de son mode de transmission de l'homme à l'animal, et inversement, les vaccinations proposées et le système de surveillance mondiale de l'O.M.S. ont été les thèmes principaux du Symposium international sur les grippes animales et humaines qui a réuni les 13 et 14 septembre, à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (1), près de cent cinquante participants représentant vingt-huit pays.

Il existe trois types sérologiques de virus A, B et C. Le virus A, le plus important du point de vue médical, présente une variabilité considérable, responsable des difficultés rencontrées dans la mise au point d'un vaccin préventif des épidémies hivernales. En effet, le virus grippal comporte deux antigènes externes morphologiquement distincts : l'hémagglutinine (HA) et la neuraminidase (NA), qui provoquent l'apparition d'une immunité spécifique protectrice chez le sujet infecté.

Chaque année le virus présente de légères variations immunologiques (glissement antigénique) correspondant à des changements ponctuels, qui cumulées d'une année sur l'autre peuvent aboutir à un réel décalage et rendre sans effet l'immunité acquise par les individus infectés ou vaccinés. Un « variant » de ce type bénéficie alors d'un avantage sélectif certain lors de sa circulation dans une population et s'implante rapidement à la place des virus précédents.

Plus rarement, mais sans que cela soit prévisible, les antigènes HA et NA des virus grippaux A uniquement, peuvent subir séparément une modification brutale et complète (cassure antigénique). Ces modifications sont responsables des pandémies grippales, dont les plus récentes se sont produites en 1957 lorsque les antigènes HA et NA ont changé tous les deux, et en 1968 lorsque seul l'antigène HA s'est trouvé modifié. La pandémie de 1918, qui fut la plus importante de l'époque contemporaine, a provoqué la mort d'environ 20 millions de personnes dans le monde.

Une surveillance mondiale

Plusieurs équipes dans le monde étudient le mécanisme de ces cassures antigéniques encore imprévisibles et responsables des pandémies. Une des hypothèses le plus souvent avancées est que ces nouveaux virus se manifestent à partir de réservoirs de virus grippaux A chez le porc, les oiseaux et le cheval. L'étude de l'écologie du virus grippal chez les animaux inférieurs constitue ainsi un facteur important. Pour une meilleure compréhension du mécanisme d'apparition de ce virus chez l'homme, et la confrontation des résultats des travaux menés par les vétérinaires et les médecins au cours de ce symposium a été d'un grand intérêt.

« *Il serait très utile*, a déclaré le professeur Hannoun (Institut Pasteur, Paris) *de savoir où se conservent les virus entre les pandémies et comment ils peuvent revenir chez l'homme après de longs intervalles.* » La réponse à cette question permettrait en fait de supprimer les facteurs favorisant ces cassures antigéniques ou, à tout le moins, d'en diminuer les effets. Il a été démontré que les virus humains peuvent persister pendant de longues périodes chez le porc qui jouerait ainsi le rôle de « conservateur ». Le virus humain pourrait aussi se combiner, à la faveur d'infections multiples, à un virus animal, échanger avec celui-ci son hémagglutinine par exemple, puis revenir chez l'homme avec le même pouvoir pathogène et une identité immunologique nouvelle, c'est-à-dire favorable à une large diffusion.

Une enquête épidémiologique permanente a été mise en place depuis 1977 dans les élevages porcins en Bretagne, principale région française de production de porc (40 % de la production nationale) conjointement par le ministère de l'agriculture, le Centre national de la grippe à Lyon et l'Ecole nationale vétérinaire de cette ville. Cette étude, dont les résultats sont encore partiels, a cependant permis de confirmer l'importance et l'intérêt de la surveillance des populations porcines. La présence d'infections virales chez les porcs a été confirmée, ainsi que l'apparition chez eux de souches nouvelles du virus grippal, parallèlement à la diffusion de nouveaux variants dans les populations humaines.

Il est cependant prématuré, ont précisé les chercheurs de parler de « grippe porcine » du type de celle que décrivent les auteurs nord-américains. Mais l'existence d'un profil immunologique particulier chez les éleveurs en contact avec les animaux infectés confirme cette hypothèse.

La mise en place d'une surveillance mondiale de la grippe par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) telle qu'elle fut décrite par le docteur Bres (O.M.S.) lors du congrès est, elle aussi, essentielle. Elle vise à juguler les épidémies et aussi à prévenir la diffusion de pandémies grippales. L'O.M.S. a constitué un réseau mondial de laboratoires comprenant cent un centres nationaux répartis dans soixante et onze pays en relation avec deux centres mondiaux de référence, situés l'un à Londres, l'autre à Atlanta (Georgie, Etats-Unis).

Pour illustrer ce système, le Dr P. Bres a rapporté qu'en janvier 1976 un nouveau virus a été isolé par le laboratoire de l'Etat du New-Jersey. Il a aussitôt été transmis au centre de référence d'Atlanta où ses caractéristiques ont été déterminées. Une semaine après cette découverte, l'information était diffusée à tous les centres nationaux par l'O.M.S. Quelques semaines plus tard, une souche vaccinale était prête. Cependant, la surveillance internationale avait permis entre-temps de savoir que le virus ne se propageait pas en dehors de son point d'apparition et qu'une vaccination généralisée n'était pas nécessaire. De même le 7 décembre 1977, le centre de Moscou informait l'O.M.S. de l'apparition d'une épidémie causée par un virus qualifiée HINI. Dès le 21 décembre, une souche vaccinale était prête.

En dehors de ce contexte d'urgence, les caractéristiques des vaccins pour la saison hivernale sont déterminées au plus tard au mois d'avril précédent par un groupe d'experts avec la participation des producteurs de vaccin. Les recommandations pour le vaccin se trouvent donc en retard d'une saison. Mais le choix de la souche du virus grippal retenu repose sur des facteurs fiables : l'importance de la nouveauté antigénique, l'état immunitaire de la population et la situation dans l'hémisphère sud de mai à octobre. On peut observer dans cet hémisphère soit la diffusion d'une épidémie de l'hémisphère nord, soit l'apparition d'un nouveau variant dont on ignore cependant s'il sera expansif. Malgré le délai que nécessite la production des vaccins, leur efficacité peut être condirée comme bonne. Ainsi l'action menée contre la grippe grâce à une coopération multidisciplinaire et internationale, et par la création de centres nationaux répartis dans le monde entier, a peu à peu porté ses fruits.

Dr PHILIPPE LEDUC.

(1) Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, 7, avenue du Général-de-Gaulle.

(Des consultations vétérinaires ont lieu à l'école à partir du lundi 1er octobre. Elles ont lieu tous les jours, dimanche excepté, de 8 h. à 10 h.)

LE VACCIN

La vaccination contre la grippe est destinée, en premier lieu, aux sujets « fragiles » pour lesquels des complications peuvent être fatales. Ce sont les personnes âgées, les sujets souffrant d'une affection préexistante (bronchite chronique, asthme, emphysème, diabète), les femmes enceintes, les opérés et, enfin, les enfants atteints d'une affection chronique. D'autre part, la vaccination des sujets sains et actifs peut être envisagée pour son aspect socio-économique. Elle doit être renouvelée tous les ans dès la fin de l'été, pour que l'immunité puisse s'installer convenablement (2 à 3 semaines environ sont nécessaires) avant l'apparition de la mauvaise saison. Le prix du vaccin se situe aux alentours de 30 francs. Les vaccins commercialisés en France par l'Institut Mérieux (50 % du marché environ), l'Institut Pasteur-Production (35 % du marché) et l'Institut Ronchès (15 %) sont très proches les uns des autres.

JUSTICE

Faits et jugements

A Orléans, le directeur de l'agence régionale de restauration immobilière est écroué.

Prévenu d'abus de confiance, de faux en écritures privées et d'usage de faux, le directeur de l'agence régionale de l'ARIM (Association de restauration immobilière), M. Yvan Anchier, a été écroué à la maison d'arrêt d'Orléans, le jeudi 13 septembre. Selon certaines informations, le « trou » laissé par M. Anchier pourrait s'élever à 5 millions.

M. Anchier est une personnalité en vue de la région. Agé de cinquante-cinq ans, il avait été porté en 1972 à la présidence de l'Union des intérêts commerciaux d'Orléans. Réélu en 1973 à l'unanimité, M. Anchier disparaissait quelques mois plus tard brusquement, « *ses fonctions ayant été résignées* », mais réapparaissait en 1974 à la direction de l'agence régionale de l'ARIM, dont il était administrateur. Association à caractère social régie par la loi de 1901, le but de l'ARIM est la réhabilitation des logements situés dans les quartiers anciens.

A partir de la prise de fonctions de M. Anchier, il apparut que l'ARIM, qui, outre des subventions municipales recevait des fonds de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), s'écartait de son but social, allant jusqu'à assurer la maîtrise d'œuvre pour le compte de particuliers. A Orléans, à peine trois cents logements sur les six cent soixante prévus étaient restaurés. La méfiance s'installait à Orléans, à Bourges, où l'ARIM avait en charge un programme de quatre cent soixante-cinq logements ; à Montargis, à Chartres, où la municipalité prudente ne renouvelait pas sa convention avec l'ARIM en 1977.

Plusieurs plaintes devaient entraîner une enquête de la police judiciaire. Avant son inculpation, M. Anchier avait été suspendu, le 1er septembre, de ses fonctions par le conseil d'administration de l'ARIM qui semble contraint aujourd'hui à une liquidation judiciaire. — *(Corresp.)*

Le Syndicat général de la police dénonce les « accusations injustes » de M. Alain Moreau.

Après les incidents qui ont opposé, le 7 septembre, des policiers et des employés des éditions Alain Moreau, à Paris, le Syndicat général de la police (S.G.P.), « *tient à rappeler qu'il n'a jamais soutenu les policiers qui se sont rendus coupables de violences illégitimes. Par contre, il s'élève contre les accusations de M. Moreau* ». Le S.G.P. « *observe que le comportement de cet éditeur à l'égard de la police est une pratique qui tend à se généraliser de plus en plus. Le S.G.P. (...) apporte son entier soutien à l'égard des policiers injustement mis en cause dans cette affaire* ».

De son côté, M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche démocratique) et président de l'Association des libertés, a posé deux questions écrites : l'une au garde des sceaux et l'autre au ministre de l'intérieur. Il demande au premier « *de lui fournir les motifs pour lesquels il a invité le parquet à porter plainte pour violence et outrage à un fonctionnaire de police* » et « *s'il n'aurait pas mieux valu en cette circonstance attendre les conclusions d'une enquête de l'inspection générale des services* ».

Au ministre de l'intérieur, M. Caillavet demande « *d'après quel texte juridique la police peut entrer chez un éditeur sans que celui-ci l'ait appelée et sans même qu'il y ait eu flagrant délit sur la voie publique. De même, ce que l'on pourrait peut-être qualifier de provocation dans un lieu privé d'hommes en tenue dégainant un revolver ou s'apprêtant à passer les menottes ne constitue-t-il pas un cas de légitime défense puisqu'aucun délit n'a été commis ?* »

● *Une fusillade* a opposé, vendredi après-midi 14 septembre, au poste frontière franco-espagnol de la Junquera (province de Gérone, Catalogne), trois malfaiteurs espagnols, circulant en direction de la France à bord d'une camionnette, à des gardes civils. Deux des malfaiteurs ont été tués et un garde civil a été blessé.

Les familles de Bretons détenus font état de « sévices » à la P.J. de Rennes.

L'Association des familles des détenus politiques bretons et la Ligue des droits de l'homme, ont dénoncé, jeudi 13 septembre à Rennes, au cours d'une conférence de presse, « *les conditions de garde à vue et de détention* » des militants arrêtés ces derniers mois. Ils ont en particulier fait état de la plainte déposée, le 11 juillet, auprès du procureur de la République de Rennes, par M. Christian Merer, âgé de vingt-quatre ans, jeune professeur de philosophie, actuellement détenu à Fleury-Mérogis, accusé d'avoir commis un attentat et d'être membre du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.). Dans sa lettre au procureur, celui-ci affirme, en effet, « *avoir été frappé et torturé par des policiers dans les locaux de la police judiciaire à Rennes en juin dernier* ».

« *Ils ont commencé par me gifler*, raconte-t-il. *Puis des coups de pied, coups du plat de la main, torsion des cheveux et de la barbe, torsion des bras (...). Vers minuit et demi, j'ai été dévêtu, allongé, tandis que l'un des deux hommes m'introduisait une règle dans l'anus (...). Les coups ont repris par intermittence jusqu'à 3 heures du matin* ». Dès le lendemain, le 15 juin, M. Christian Merer avait demandé la visite d'un médecin, le docteur Yves Lelen, de Rennes : celui-ci avait constaté sur le corps du militant breton « *de multiples ecchymoses d'un centimètre de diamètre sur les deux biceps, une éraflure* » sur le sternum et « *d'autres ecchymoses de quelques milimètres près des yeux et au niveau de l'oreille droite* ».

Les familles des détenus politiques bretons affirment que d'autres militants ont été frappés pendant leur garde à vue. Les responsables de la police judiciaire de Rennes se sont refusés à tout commentaire. — *(Corresp.)*

Le proxénétisme à Lyon : douze personnes ont été inculpées.

Un bar, trois taxis et quelques instituts de massage servaient de supports au réseau de proxénétisme découvert à Lyon (*le Monde* du 15 septembre). Les services de la sûreté urbaine et de la police judiciaire de Lyon surveillaient depuis trois mois les activités « professionnelles » des frères Cocco : Alfred, vingt-trois ans, et Donato, vingt-deux ans.

Les soupçons des enquêteurs se sont rapidement vérifiés. Neuf jeunes femmes travaillaient régulièrement pour les frères Cocco et leurs complices, sur des parkings de la banlieue sud de Lyon.

L'opération de police (trente perquisitions, vingt-cinq interpellations) déclenchée au début de la semaine s'est soldée par l'inculpation par M. Henry Blondet, juge d'instruction, de douze personnes pour « proxénétisme » ou « proxénétisme aggravé ». — *(Corresp. rég.)*

Inculpation de deux responsables du casino de la Grande-Motte.

Le docteur Henri Lafarge, membre du comité directeur du Casino de la Grande-Motte (Hérault) et son adjoint, M. Bernard Pons, ont été inculpés, jeudi 13 septembre, d'infraction à la législation sur les jeux, par M. André Larroque, juge d'instruction au tribunal de Montpellier. Ils ont été laissés en liberté.

L'enquête a permis d'établir que durant l'été, les résultats de la roulette avaient été minorés dans le cahier où ils sont consignés tous les soirs (*le Monde* du 7 septembre). L'escroquerie dont sont accusés MM. Lagarde et Pons porterait au minimum sur 30 000 F. Le magistrat instructeur a délivré une commission rogatoire à l'inspection des jeux pour poursuivre ses recherches, afin de démasquer d'autres complicités éventuelles.

Un prêtre assassiné dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Le curé de Saint-Michel-L'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence), l'abbé Henri Brau, âgé de soixante-trois ans, a été assassiné, dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 septembre, après avoir été torturé. Le corps du prêtre a été découvert dans son presbytère. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'abbé Brau aurait ouvert sa porte à deux inconnus qui auraient tenté de lui faire avouer où il détenait des objets d'art de valeur. Connu comme collectionneur et amateur d'icônes, le prêtre ne possédait, en fait, que des pièces sans grande valeur marchande. Plusieurs objets ont cependant disparu.

SPORTS

FOOTBALL

Le Championnat de première division

VICTOIRE DE SAINT-ÉTIENNE SUR NANTES

Au cours de la huitième journée du championnat de France de première division, disputée vendredi 14 septembre, la surprise est venue de la défaite de Strasbourg, le champion en titre, devant Laval (0 à 3). Strasbourg, battu sur son propre terrain, ce qui ajoute à la surprise, est désormais à la septième place, à 5 points du leader, Saint-Etienne.

La rencontre Saint-Etienne-Nantes a été, comme prévu, le match vedette de la huitième journée du championnat. Beaucoup de buts marqués (6), comme c'est souvent le cas lorsque les deux équipes s'affrontent, et en définitive une nette victoire (4 à 2) des Stéphanois, dont l'avance au classement est de deux points sur Monaco et de trois points sur Nantes.

Résultats

*Saint-Etienne b. Nantes	4-2
*Nîmes et Monaco	1-1
*Angers et Lyon	1-1
Laval b. *Strasbourg	3-0
*Bordeaux et Lille	1-1
Sochaux b. *Bastia	1-0
*Lens et Paris-Saint-Germain	1-1
*Nice b. Metz	4-2
*Nancy b. Brest	5-1
*Valenciennes b. Marseille	1-0

Classement : 1. Saint-Etienne, 15 pts ; 2. Monaco, 13 ; 3. Nantes, 12 ; 4. Nîmes, 12 ; 5. Angers, 11 ; 6. Lille, 10 ; 7. Strasbourg, 10 ; 8. Sochaux, 9 ; 9. Nancy, 8 ; 10. Paris-S.-G., 8 ; 11. Valenciennes, 8 ; 12. Nice, 7 ; 13. Metz, 6 ; 14. Bastia, 6 ; 15 Bordeaux, 5 ; 16. Laval, 5 ; 17. Lyon, 5 ; 18. Lens, 5 ; 19. Marseille, 4 ; 20. Brest, 1.

FORFAIT DE LA LIBYE AUX JEUX MÉDITERRANÉENS DE SPLIT

La Libye a fait savoir, vendredi 14 septembre, aux organisateurs yougoslaves des Jeux méditerranéens de Split (16 au 29 septembre) qu'elle avait décidé de ne pas prendre part aux compétitions pour protester contre la présence de l'Egypte. A Split, le comité d'organisation semble craindre que l'Algérie et la Syrie ne prennent, pour les mêmes raisons, la même décision.

MOTOCYCLISME

LE 43e BOL D'OR AU CASTELLET

Dix mesures en faveur des « motards »

Cent mille personnes au moins sont attendues autour du circuit du Castellet, près de Toulon, dans le Var, où le départ du 43e Bol d'Or est donné ce samedi 15 septembre, à 15 heures.

A la veille de cette fête sportive de la moto, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a annoncé les dix mesures prises ou prévues pour, notamment, garantir plus efficacement la sécurité des motards sur les routes :

1) Suppression du rainurage sur les autoroutes. La technique du rainurage (stries sur la chaussée destinées à prévenir le verglas mais qui font « chasser » les roues des motos) est abandonnée, et les sections d'autoroutes actuellement « rainurées » seront recouvertes d'un enduit ;

2) Aménagement des chaussées. Il est prévu un saupoudrage d'agrégats sur les marquages pour en augmenter l'adhérence. Un programme de recherches a été entrepris pour adapter les glissières de sécurité (que les motards considèrent comme souvent mortelles en cas de chute) à la circulation des deux-roues ;

3) Gratuité des autoroutes pour les grandes manifestations motocyclistes, comme le Bol d'Or cette année. M. Soisson envisage pour l'an prochain d'obtenir la gratuité totale des autoroutes pour les motards à l'occasion de cinq manifestations de haut niveau ;

4) Ouverture du circuit de Tremblay-lès-Gonesse, en Seine-Saint-Denis. La première tranche de travaux sera achevée en octobre.

5) Ouverture d'un certain nombre de terrains militaires à la pratique motocycliste ;

6) Organisation de stages d'initiation : le ministre souhaite que des pilotes qualifiés puissent faire bénéficier les jeunes de leur expérience ;

7) Formation de mécaniciens spécialisés. Cette formation s'adressera, dès 1980, à de jeunes demandeurs d'emplois, dans le cadre du pacte national pour l'emploi ;

8) Stationnement. Le ministre de l'intérieur et celui des transports inciteront les communes à créer des aires de stationnement réservées aux motos et équipées de dispositifs d'ancrage ;

9) Vols de motos. Après avoir rappelé que les vols de motos sont passés de cinq mille à vingt mille entre 1971 et 1977, M. Soisson a indiqué que des instructions seront données par le garde des sceaux afin qu'une plus grande diligence soit apportée dans la poursuite et le jugement des auteurs de ces délits ;

10) Une Journée nationale de la moto sera organisée le 29 septembre.

Un mort à Paris

Signalons enfin que, pour protester contre l'instauration d'une vignette dont ils estiment qu'elle les « pénalise », un millier environ de motocyclistes ont, le vendredi 14 septembre, dans la soirée, manifesté à Paris à partir de la place de la Concorde. Au cours d'un carambolage, boulevard de la Bastille, un motard, M. Hachemi Berkane, dix-neuf ans, demeurant à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, a trouvé la mort ; un autre a été blessé sans que ses jours soient en danger.

CATASTROPHES

LE PRÉSIDENT CARTER S'EST RENDU DANS LES RÉGIONS RAVAGÉES PAR LE CYCLONE FREDERIC

Washington (A.F.P., U.P.I.). — Neuf personnes au moins ont été tuées par le cyclone Frederic qui a ravagé dans la journée du jeudi 13 septembre quatre Etats américains — Alabama, Floride, Louisiane et Mississippi — du sud des Etats-Unis. C'est ce qu'a déclaré M. John Macey, président de l'Agence spéciale mise en place à la Maison Blanche pour coordonner les aides aux sinistrés. A l'occasion de la tournée d'inspection de M. Jimmy Carter, président des Etats-Unis, vendredi 14 septembre, sur les lieux de la catastrophe, M. Macey a précisé que 75 000 personnes avaient été évacuées en Alabama et que 50 % des maisons de la ville de Mobile, l'agglomération la plus touchée de l'Etat, avaient perdu toits et fenêtres.

Pour M. Macey, seule l'importance des précautions prises pour la protection des populations explique le faible nombre des victimes.

SCIENCES

DES CHERCHEURS MANIFESTENT A PARIS CONTRE LA RÉFORME DU C.N.R.S.

Deux à trois cents chercheurs ont manifesté, vendredi 14 septembre, devant le Collège de France à Paris, à l'appel du Syndicat national des chercheurs scientifiques (FEN) et du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (C.G.T.). A ce rassemblement assistaient différents responsables politiques, notamment Mme Edwige Avice, député (P.S.), M. Jack Ralite, député (P.C.), et M. Guy Hermier, député (P.C.) et vice-président de l'Assemblée nationale. Les chercheurs ont protesté contre le « *démantèlement du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.)* », illustré, selon eux, par les décrets récemment parus à ce sujet au *Journal officiel* (*le Monde* du 13 septembre).

Les chercheurs se sont ensuite dirigés vers l'hôtel Matignon, où cinq de leurs représentants ont demandé, sans succès, à être reçus pour exprimer leurs revendications. Tôt dans l'après-midi, une délégation d'une soixantaine de personnes — chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs, — conduite par M. Hermier, avait déjà tenté d'être reçue par les services du premier ministre. Elle a fait remettre une pétition signée, pendant l'été, par un millier de personnes et réclamé dans un texte écrit que soient abrogés les décrets de réforme du C.N.R.S. et que soit organisé prochainement à l'Assemblée un débat sur le C.N.R.S. en particulier et la recherche scientifique en général.

Revendications identiques à la C.F.D.T., qui, dans un communiqué publié vendredi, s'inquiète du contenu des textes en préparation sur divers organismes de recherche et le statut des personnels. —

● *L'Organisation internationale de communications par satellites Intelsat* a décidé de commander un huitième satellite Intelsat-5, pour répondre aux besoins transatlantiques, qui s'accroîtront de 114 % d'ici à 1983. Le coût de ce satellite, construit par Ford Aerospace avec une forte participation de la SNIAS, sera d'environ 38 millions de dollars (environ 160 millions de francs). Il pourrait être mis en orbite par le lanceur Ariane. Intelsat a déjà commandé un lancement ferme (en avril 1981) et demandé deux options (juillet 1981 et juillet 1982). Elle vient de demander à l'Agence spatiale européenne une troisième option (automne 1982).

Le Monde

culture

Cinéma

« LE SYNDROME CHINOIS »
de James Bridges

(Suite de la première page.)

Ce jour-là, une semaine avant la sortie du *Syndrome chinois*, il s'est passé un peu la même chose que dans le film. La quarantaine de journalistes présents (on n'en attendait pas tant) ont rencontré des gens qui travaillent à Fessenheim comme dans n'importe quelle entreprise, et l'énergie nucléaire est pour eux revenue à échelle humaine.

Le Syndrome chinois va aussi dans le sens de cette dédramatisation, de ce réalisme, puisqu'il y est raconté comment la probité d'un responsable est mise en échec par les intérêts capitalistes, comment on peut expliquer par des défaillances humaines (morales et techniques) l'éventualité de drames épouvantables.

Naturellement, cette visite à Fessenheim relevait de l'illusion : critiques de cinéma, les représentants de la presse qui étaient là-bas ne sont pas devenus économistes grâce à un simple montage audiovisuel, un débat avec un chef de centrale sympathique, et un rapide tour dans les installations électriques et la salle des commandes, où ils ne savaient ni ne pouvaient rien voir. La familiarisation avec un vocabulaire, la vulgarisation, cela permet de comprendre un débat, mais ne le fait guère avancer. Il se passe la même chose avec le film.

Une des schématisations de « China syndrome » concerne précisément le rôle de l'informateur. Il est peu vraisemblable qu'une journaliste dilettante comme Kimberly Wells (Jane Fonda) puisse être amenée à traiter une affaire aussi grave qu'un « incident » dans une centrale auquel elle assiste par hasard, en compagnie d'un cameraman audacieux. Cependant, cette ignorance préalable permet une progression dramatique presque parfaite, où l'on suit les hésitations du personnage, puis sa passion généreuse, sans oublier ses préoccupations de journaliste.

Kimberly Wells résiste aux pressions qui s'exercent sur elle par l'intermédiaire de ses patrons, mais il ne faut pas oublier que tout cela, nucléaire ou pas, n'est que pâture pour les medias, et Kimberly s'accroche à « son » information exclusive. Parallèlement, ces pressions s'exercent sur le directeur technique de la centrale (Jack Lemmon), également par l'intermédiaire de ses supérieurs hiérarchiques, et lui aussi a des atermoiements suffisants pour lui assurer une crédibilité.

Ces deux situations, ces deux personnages qui se servent l'un à l'autre de révélateur, sont mis en vis-à-vis par le scénario et la mise en scène jusqu'à un point de non-retour où se joue la victoire des deux héros (victoire complexe qui n'existe que par sa diffusion sur le petit écran). Mais le film reste ouvert sur la marche du temps et met chacun au pied du mur, aux sources des débats sur le nucléaire et sur les medias : la dernière image de la centrale est extérieure et son aspect rassurant dissimule les fragilités les plus fatales. La publicité télévisée, enfin, vient anéantir la minute d'authenticité que Kimberly Wells est parvenue à faire passer.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« CITÉS DE LA NUIT »
de Ron Peck et Paul Hallam

Les films qui traitent de l'homosexualité (sujet longtemps tabou, étouffé sous la caricature ou la réprobation morale) insistent presque toujours sur la « différence » avec la sexualité dite normale. C'est d'Angleterre (le pays qui jeta jadis Oscar Wilde en prison pour ses mœurs « contre nature ») que nous vient enfin le film qui abat les mythologies naturalistes et romanesques, et se garde aussi bien du « militantisme » que du libéralisme pseudo-objectif pour montrer, au naturel, la vie quotidienne d'un homosexuel.

Jim, professeur de géographie dans une classe mixte d'une « nouvelle école » anglaise, sort la nuit, après son travail, fréquente les bars et les discothèques à la recherche d'un partenaire. Certaines rencontres sont éphémères, d'autres deviennent liaisons qui durent quelque temps. Dans une suite de scènes où alternent les mouvements de caméra (recherche) et les plans fixes (conversations, échanges à deux), les cinéastes montrent que le comportement de Jim n'est pas différent, après tout, de celui d'un célibataire hétérosexuel en quête d'une compagne.

Ayant évacué avec simplicité et sens du respect des autres la notion d'anormal, Ron Peck et Paul Hallam n'en soulignent pas moins les préjugés qui pèsent sur l'homosexualité. Les élèves de Jim découvrent qu'il est « pédé ». Ils le questionnent et le jugent en pleine classe, avec curiosité, malice, hostilité même. Ils reprennent à leur compte les idées et la morale transmises par les adultes.

Le professeur s'explique avec sincérité. Cette séquence est très forte et constitue la véritable audace de cette œuvre au ton si juste, en faisant comprendre qu'il faut changer les mentalités, par l'éducation, dès l'enfance, pour que l'homosexualité cesse d'être considérée comme une anomalie, sinon un vice. Certains trouveront peut-être le portrait de Jim trop exemplaire. Nous y voyons, pour notre part, le reflet exact d'une minorité silencieuse, qui, refusant la culpabilité et l'exclusion, ne cherche pas à s'afficher mais revendique, dans la société, la liberté raisonnable de sa sexualité.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« LE MORS AUX DENTS »
de Laurent Heynemann

Tous les dimanches, dix millions de nos concitoyens jouent au tiercé. Rite sacré que précèdent de savants calculs où parfois interviennent la date de naissance de la belle-mère et le numéro minéralogique de la voiture du patron. On aligne des chiffres, on perce des cartes. Après quoi, pendant quelques heures, on se berce de rêves...

Que le tiercé soulève des problèmes moraux, sociaux et familiaux, beaucoup le pensent. Que, malgré la diligence des brigades spécialisées et des sociétés hippiques, certaines courses soient truquées, de fréquents scandales en témoignent. Mais le propos de Laurent Heynemann, dans son film *le Mors aux dents*, n'est pas d'aborder ces problèmes, ni même, à proprement parler, de dénoncer les combines dont sont victimes les parieurs. Beaucoup plus qu'un film sur le tiercé, *le Mors aux dents* est l'histoire d'une machination politique, d'un règlement de comptes à l'intérieur d'un puissant parti. Un homme est devenu dangereux. Il s'agit de l'éliminer. Une escroquerie au pari mutuel sera l'instrument de sa perte.

Trois principaux personnages : Chazerand, un joueur professionnel (on pense au célèbre Monsieur X...) que ses gains fabuleux ont fait interdire sur les hippodromes, mais qui continue à gagner des fortunes par personnes interposées : Dréant, un riche ferrailleur, étroitement lié à des politiciens sur lesquels il a constitué des dossiers compromettants et Le Guenn, enfin, un jeune loup des cabinets ministériels, spécialiste des missions délicates. C'est lui qui est chargé d'abattre Dréant.

La machination qu'invente Le Guenn est d'un machiavélisme et d'une efficacité exemplaires. Laurent Heynemann a le mérite de la rendre claire, d'en analyser coup par coup le déroulement, comme une partie d'échecs. Il a le mérite également de donner vie à ses personnages. On croit à l'assurance, à la verve insolente de Chazerand (Michel Piccoli). Au cynisme et à la dureté de cette honorable crapule qu'est Dréant (Michel Galabru). A l'ambition féroce que cache sous son ironie nonchalante l'intelligent Le Guenn (Jacques Dutronc).

Bref, nous retrouvons dans ce récit politico-hippique les qualités qui nous avaient frappé dans *la Question*, la première œuvre de Laurent Heynemann. *La Question* était un film pathétique. *Le Mors aux dents* est un film corrosif. Mais l'écriture cinématographique de l'auteur reste la même : dense et sobre, attentive à cerner la vérité des êtres et des choses.

Les turfistes relèveront peut-être quelques invraisemblances dans la préparation de la course frauduleuse (est-il, par exemple, réaliste de vouloir faire gagner à trois « tocards » une épreuve d'obstacles ?), mais ces détails ont finalement peu d'importance. C'est l'atmosphère du film, les « magouilles » sordides qu'il révèle, qui retiennent l'attention. *Le Mors aux dents* aurait pu aussi bien s'appeler *les Mains sales*.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

formes

Coexistence pacifique des grands et des jeunes

Les Salons se suivent et se ressemblent. Celui des Grands et Jeunes d'Aujourd'hui n'échappe pas à la règle. 1979 ne diffère guère de 1978, ni par le choix des artistes ni par la distribution de leurs œuvres en secteurs assez franchement délimités. Et si la masse condamnée à cohabiter un mois sous les verrières du Grand Palais accuse dans son ensemble une certaine tenue et propose aux visiteurs plus de créations intéressantes que les manifestations concurrentes, elle n'en sécrète pas moins, par la force des choses, une nette majorité de consternants produits. Ces conclusions statistiques une fois posées, notre Salon a le mérite d'offrir, même partiellement et partialement, avec presque toujours des noms connus, un échantillonnage assez fidèle de l'art actuel, tel qu'il se présente après la crise des années 60. C'est en tout cas la flagrante démonstration qu'il n'y a à peu près rien de neuf depuis pas mal de temps et que les diverses tendances, souvent contradictoires sinon ennemies, coexistent avec persistance et pour finir pacifiquement, que chaque école a ses adeptes et conserve sa vitalité. Voilà qui rassurera ceux qui, peintres, sculpteurs, cinétistes, veulent rester dans le vent.

Libre à chacun de chercher et de trouver sans trop de difficulté l'objet de ses goûts et de s'assurer si tel artiste, « valable » à ses yeux, demeure égal à lui-même, a rétrogradé ou fait un pas en avant ; si dans le fief de l'art optique, comme toujours ici généreusement représenté, Julio Le Parc n'a pas évolué (mais si), ou Cruz-Diez, ou Yvaral, qui reconstruit une Joconde à facettes, ou Strack (un des meilleurs), ou Morisson ou Millecamps, ou Alcais (en progrès), ou le regretté Alejandro Morel, ou Aski Kuroda... Mais nous sommes déjà parmi les tenants de la nouvelle abstraction géométrique — en ayant sauté les cinétiques, les Nino Calos, Hugo Demaco et consorts, car une salle obscure leur est réservée

Leur succèdent les lyriques : Arila, Chu Teh-Chun, Ivakocvic, Laks, Miotte, Anna Staritky... On se demande pourquoi le *Visage* rubicond de Maurice Rocher est parqué parmi les non-figuratifs (on n'y a vu que du pourpre), alors qu'il devrait plutôt être rapproché des *tissés* de Pelayo et de leur véhémence, pourquoi l'ardente *Sur une note rouge* de Pichette est si loin. Et où classer Max Papart ? Dans sa composition au dessin, aux contours si nets, il semble avoir troqué les couleurs vives pour des harmonies assourdies.

Arrêtons la liste de ce tri très subjectif. Beaucoup de peintres dignes de ce nom, que je retrouve avec joie dans ce vaste bazar — le ramassis d'images, de pseudo-sculptures, d'objets inutilement provocateurs autorise l'expression, — ne m'ont rien appris sur eux-mêmes. Dans la cohorte des tenants d'une réalité plus ou moins filtrée par le rêve, je citerai tout de même Cupsa et, en un autre domaine, à défaut des cauchemars de Velickovic, son portrait « *avec la participation du modèle dans le tableau* » par Hermann Braun.

Même sentiment de déjà vu chez les sculpteurs, où pourtant émergent Rosette Bir, Thibaud, Dietrich Mohr, et la pure lettre hébraïque d'Anne Waisman, le burlesque bonhomme de Daniel Milhaud et l'immense *Fugue* de Gérard Koch (bien mal placée derrière un pilier), qui a trouvé le moyen de se renouveler en faisant circuler l'espace entre les tuyaux jaillissants de cet orgue extatique.

Grands et jeunes... Pourquoi cette séparation ? L'âge ne fait rien à l'affaire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Grand Palais, porte principale, avenue Winston-Churchill.

Jazz

King Mock Trio

Nulle association ne sert mieux l'approche brutale d'une musique que celle de la trompette et des tambours. Le batteur King Mock n'est ni tendre ni mielleux avec son instrument, et l'effet de violence qu'il déploie face à la trompette de Longenue Parson est saisissant. Le profil busqué du batteur et ses cheveux ras, qui rappellent Art Blakey il y a trente ans, ajoutent encore à cette note d'intensité fiévreuse qui distingue sa musique. Du point de vue du style, ce n'est pas Blakey, dont l'ombre surgit ici, mais plutôt Elvin Jones avec son geste tendu et obsessionnel. Comme lui, Mock ne laise jamais se taire ses cymbales et superpose les unes aux autres ses figures. Au milieu d'un bruissement presque continu et consciencieusement entretenu se dessinent les espaces, les volumes, qui colorent et orientent les thèmes du trompettiste.

King Mock a derrière lui l'expérience de l'A.A.C.M. de Chicago, de l'Arkestra de Sun Ra, et plus récemment du quartette de Kalaparusha. Mais il est à l'évidence un de ces percussionnistes qu'il est impossible de plier totalement à une esthétique qui n'est pas la sienne.

Entre lui et le trompettiste, le bassiste Jack Gregg arrondit intelligemment les contrastes, régularise le tempo et atténue le choc d'une confrontation très passionnelle.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ A 22 h. 30, jusqu'au 18 septembre, au Théâtre Campagne-Première.

LA MORT DE JEAN SEBERG

Le F.B.I. reconnaît avoir lancé en 1970 une campagne de calomnies contre la comédienne

Jean Seberg a été inhumée vendredi 14 septembre à Paris, au cimetière du Montparnasse. L'actrice américaine s'était suicidée le 30 août dernier en absorbant des barbituriques, et son corps, dissimulé sous une couverture à l'arrière d'une voiture, n'avait été retrouvé qu'une semaine plus tard (le Monde du 11 septembre).

Son ex-mari, l'écrivain Romain Gary, avait accusé le F.B.I. d'être à l'origine de sa mort, par les fausses rumeurs qu'il avait fait répandre sur la jeune femme afin de la punir de son militantisme en faveur des Noirs américains. Un porte-parole du F.B.I. a confirmé, vendredi 14 septembre à Washington, cette explication en rendant public des documents de son bureau de Los Angeles qui montrent comment a été lancée une campagne de calomnies contre l'actrice.

M. John Edgar Hoover, alors directeur du F.B.I., avait autorisé ce bureau à diffuser parmi les chroniqueurs mondains d'Hollywood la nouvelle fausse, que l'actrice était enceinte d'un dirigeant des Black Panthers. « *On la mettra ainsi dans l'embarras et on ternira son image dans l'opinion publique* », peut-on lire dans un de ces documents. « *Jean Seberg a soutenu financièrement le parti des Panthères noires et doit être neutralisée. Sa grossesse (...) nous en donne l'occasion* », avait d'autre part écrit le chef du F.B.I. M. Romain Gary a expliqué comment cette calomnie avait fortement troublée l'actrice, qui avait accouché prématurément à l'automne 1970 d'un enfant mort-né, et qui faisait chaque année, à la même époque, une tentative de suicide.

L'actuel directeur du F.B.I., M. William Webster, a affirmé vendredi à Washington que « *l'époque où le F.B.I. utilisait des informations inexactes pour combattre les partisans de causes impopulaires est révolue depuis longtemps et pour toujours* ».

L'art moderne au Brésil

II. — Chatô de Sao-Paulo

De notre envoyé spécial JACQUES MICHEL

Sao-Paulo. — Les utopistes ont rêvé de villes-jardins (1). Aucun n'a jamais rêvé de villes-forêts, dont les tours seraient les arbres. Ces villes-là, c'est spontánament qu'elles naissent, hors de toute vision préalable. Sao-Paulo est une Amazonie urbaine saturée par un tumulte de tours d'acier, de béton et de verre. Ville du labeur acharné, l'expansion se lit dans l'éclectisme de son architecture internationale. Une expansion sauvage, qui est l'image même du capitalisme sauvage, où les immeubles se poussent du col et luttent de singularité dans une débauche de « design ».

Sao-Paulo, c'est, par certains côtés, New-York, lorsque New-York en était encore à sa première croissance. Et l'Avenida Paulista est la grande artère traversière de cette forêt incontrôlée d'architecture contemporaine, toute pleine de sève.

Vers le bas de l'artère, un magnat de la presse fait construire un musée des beaux-arts. Soudain, entre les tours, se découvre une construction toute en largeur, comme un pont par-dessus une place. Sous ses arcs quadrangulaires est suspendu le musée, boîte allongée aux façades de verre teinté. C'est un bâtiment ambigu : « brutaliste » par certain côté (sa structure massive), élégant et arachnéen par l'autre (la cage de verre des salles d'exposition). Son architecte est Lina Bo Bardi, italienne d'origine, descendante de l'école rationaliste romaine de l'entre-deux-guerres, qui fut tantôt historico-monumentaliste et mussolienne, tantôt fonctionnaliste et moderne. Son architecture est typique de l'avant-garde des années 50.

De l'extérieur, nul ne soupçonne que ce pont de béton et sa cage de verre suspendue habillent un musée. Ce bâtiment a changé l'image de l'architecture culturelle pour un public populaire. C'est le musée contemporain imaginé en réaction au musée-palais dont les murs fixes, à l'intérieur, sont le cauchemar des conservateurs. Les salles de ce musée de Sao-Paulo, comme celles du musée de Rio, et comme celles du Centre Georges-Pompidou, sont de grands espaces sans colonnes, entre deux façades d'un musée sans murs où accrocher les tableaux.

Au nouveau musée du Havre, on les a suspendus au plafond par un fil. Ici, à Sao-Paulo, autre illusion optique, ils sont accrochés sur des pans de verre, reposant eux-mêmes sur des blocs de béton, alignés en rangs transparents. Si bien que, lorsqu'on pénètre dans la salle, le regard embrasse d'un coup tous les tableaux à la fois. Difficile de se concentrer sur dix, vingt tableaux qui se bousculent dans le champ de la vision, dans cette pinacothèque qui offre une traversée à grands pas de l'histoire de l'art, des primitifs italiens aux impressionnistes français.

Cette collection a les défauts des collections acquises très vite, en quelques années : riche d'un côté, pauvre de l'autre. Mais quel ensemble ! Un Velasquez, le portrait du duc d'Olivares, un Titien, cinq Goya, quatorze Renoir, trois Gauguin, quatre Manet, cinq Cézanne, dix Toulouse-Lautrec, six Modigliani, des Delacroix, les soixante-treize sculptures de Degas au grand complet, des Ingres... Elle a été amassée par un homme qui n'avait aucun lien avec l'art avant de songer à construire ce musée.

C'était un journaliste qui avait commencé sa carrière dans une publication de la famille Bittancourt (dont le nom est lié à la fondation plus tardive du musée de Rio). Il s'appelait Assis Châteaubriand Bandeira de Mello. Il avait commencé par racheter, en empruntant, un quotidien en difficulté, puis s'était trouvé à la tête d'une chaîne de journaux, les Diarios Associados, puis de stations de radio, puis de chaînes de télévision...

Chantage pour la « bonne cause »

Ce musée est donc, pour le meilleur et pour le pire, l'œuvre de Châteaubriand, que de son vivant on appelait Chatô. Dans le capitalisme moderne du Nouveau Monde, on s'érige un musée avant de se bâtir un château. Le Brésilien voulait faire ce qu'ont fait les millionnaires nord-américains, dont Nelson Rockefeller, fondateur du Musée d'art moderne de New-York, le Moma, qui vivait dans l'intimité de l'*establishment* au Brésil.

A New-York, peu avant la dernière guerre mondiale, la paradoxale création du Moma, en pleine crise économique, avait été en réalité favorisée par la dépression qui permettait d'acheter à la baisse des tableaux devenus moins rares que l'argent. A Sao-Paulo, au lendemain de la guerre, le moment était également propice. L'Europe appauvrie vendait ses tableaux que le Nouveau Monde, enrichi, achetait à bon prix. Chatô ne connaît rien à l'art. Il fait confiance aux marchands réputés. Il court les capitales, Paris, Londres, New-York, et achète des tableaux que les marchands ont des difficultés à vendre. Au marchand Georges Wildenstein, avec lequel il s'était lié d'amitié, il achète une quarantaine de toiles, l'essentiel du fonds de ce musée. Mais il achète également ailleurs, par lots entiers. Il achète mais ne paye pas. Il promet de payer.

De retour à Rio, il applique son scénario : grandes réceptions où il entreprend sa campagne pour le mécénat culturel.

Châteaubriand fonde son empire muséal comme il a fondé son empire de presse. Les riches payent. Sur ceux qui renâclent, il faisait planer la menace — souvent mise à exécution — de ses dossiers et de sa machine de presse. Il y a toujours une faille dans une nouvelle fortune... Chatô pratique donc un certain chantage, pour la « bonne cause » culturelle.

Au demeurant, lui aussi paye, en faisant des emprunts. Au début des années 50, le prix des tableaux impressionnistes augmentait de 20 à 25 % l'an, dit M. P.-M. Bardi, conseiller qu'il alla quérir en Italie et qui depuis préside aux destinées du musée. Il empruntait à 4 % et faisait de bonnes opérations de plus-values en vendant ici, en échangeant là, agissements mal vus dans le monde des musées, mais pour Chatô, tous les coups étaient permis. Les fondateurs d'empire ne sont pas des enfants de chœur et, tout compte fait, on lui pardonne beaucoup au Brésil.

La période d'achat effréné du mécène n'aura duré que cinq ans : de 1947 à 1952. Une fois le musée constitué, il cherche la reconnaissance de la vieille Europe d'où sont venus ses trésors. L'Orangerie à Paris accueille sa collection en 1953. Là, le public fait des découvertes : parmi les Renoir (dont les femmes pulpeuses faisaient rêver Châteaubriand) et autres impressionnistes, des peintures de maîtres anciens, certains « attribués à », d'autres irrécusables, et quatre peintures de Nattier qui font frémir les gens de Versailles.

Les Nattier du roi

Les portraits des filles de Louis XV, tableaux en bleu, rose et nacre figurant les *quatre éléments*, l'eau, le feu, la terre, l'air, décoraient le dessus de porte du grand cabinet du roi au château de Versailles. Ils avaient été dispersés au cours d'une de ces ventes aux enchères révolutionnaires qui suivirent l'année 1789. Ils appartinrent un temps au baron James de Rothschild, puis, à la suite d'une succession, passèrent de main en main avant d'aboutir chez un marchand américain qui les vendit à Georges Wildenstein, à New-York. Et voici qu'ils apparaissaient dans la collection de ce nouveau musée de Sao-Paulo, lequel les montrait aux Tuileries avec un autre tableau historique : le double portrait de Louis XVI et Louis XVIII enfants par Drouais.

Plus tard, Malraux devait écrire au musée pour tenter d'obtenir, fût-ce au prix d'un échange, ces tableaux qui appartiennent au patrimoine versaillais. Mais ce que le ministre offrait, le musée ne le trouvait pas suffisant et les filles du roi Louis XV restèrent à Sao-Paulo. Aujourd'hui, M. Bardi, directeur du musée, nous a assuré être convaincu que la place de ces tableaux est en France, d'autant que leur sens échappe au public brésilien. Et que le musée est toujours disposé à les échanger contre des tableaux modernes (Braque, Rouault...) qui manquent à sa collection. Alors, si au cours d'un voyage présidentiel il pouvait être aussi question d'art et de Louis XV...

Lorsque cette exposition alla à Londres, des marchands impayés firent saisir les tableaux sur le chemin du retour. Châteaubriand n'étant pas en mesure de liquider sa dette, c'est le gouvernement brésilien qui l'épongea.

C'est l'activité débordante de l'entreprenant mécène qui a fait le musée. Un jour, une thrombose paralysa l'homme. L'agonie dura dix ans. Le musée qu'il avait créé cessa de s'enrichir. En fait, il n'acheta plus rien. Les tableaux suspendus à leur petits pans de verre transparent sont restés accrochés une fois pour toutes. Dans ce pays des tropiques où tout croît et se renouvelle sauvagement, cette pinacothèque illustre bien l'idée du musée momifié, malgré les expositions temporaires et les concerts organisés tout au long de l'année. Après Chatô, la collection de son musée s'est mise au point mort, et le vaste échafaudage de son empire de presse, qu'il avait en quelque sorte distribué à ses amis et collaborateurs, ne lui a pas survécu.

FIN

(1) Voir *le Monde* du 15 septembre.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : la Puce à l'oreille (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30) ; Que n'eau, que n'eau (sam., 22 h. ; dim., 19 h.).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Chantiers de la gloire (sam., 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Tête d'or (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Amours de poisson (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) : Œdipe roi (sam., 20 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Collectif 28 (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41), Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22) : les Précieuses ridicules (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h.).
Gymnase (523-05-62) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 18 h. 30) ; Jean Dasté à Paris (sam., 20 h. 30) ; Roméo et Georgette (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose (sam., 18 h. 30) ; Marie de l'Incarnation (sam., 20 h. 30) ; Un cœur simple (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : le Préféré (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h.).
Montparnasse (320-89-90), 322-77-74) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h., 18 h. et 21 h.).
Nouveautés (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : l'Isoloir (sam., 16 h. et 20 h. 30).

Samedi 15 - Dimanche 16 septembre

Plateau Saint-Merri (222-95-38) : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais (dim., 16 h. et 21 h.).
Potinière (261-44-16) : la Mère confidente (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Belges (sam., 21 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : les Morosophes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : S. Joly (sam., 21 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Avocat du diable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : les Europophages (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les opérettes

Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : G. Chelon (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Casino de Paris (874-26-22) : Paris-line (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Pierre Péchin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Warda (sam., 21 h. ; dim., 19 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Robert Charlebois (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Simone Escura, piano (Bach) (sam. et dim., 19 h.).
Centre Georges-Pompidou : Concert Paris-Moscou (Scriabine, Arenski, Lipounov) (sam., 18 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Concert violon et orgue, par Jodry et Guyard (Leclair, Vitali, Haendel) (dim., 16 h. 30).
Notre-Dame : P. Moreau (Clérambault, Bach, Tournemire) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Hal Singer, Dany Doritz Quintet (dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards : Djamel Allam (sam., 20 h. 30) ; Azuquiata y su Melao Pura Salsa (sam., 22 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Hervé Bourdes (sam. et dim., 22 h.).
Slow-Club (233-84-30) : Maxime Saury (sam., 21 h. 30).
Campagne-Première (322-75-93) : King Mock, Bobby Few, Jack Gragg, L. Parson (sam. et dim., 22 h. 30) ; Vince Taylor (sam. et dim., 20 h. 30).
Petit Forum des Halles (297-53-47) : Bernard Lubat et ses invités (sam., 20 h. 30).
Aire libre (322-70-78) : Musiques du Kurdistan (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Hippodrome de Pantin : Commodores (sam., 20 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Sonny Murray Trio (sam., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Wirldwind (sam., 22 h.).
Collectif 28 (584-72-00) : François Tusques, solo (sam., 23 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Transfer ; Catfish (sam., 22 h.).

Festival estival

Conciergerie : T. Waterhouse, A. Zaepffel, J.-C. Veilhan, M. Cardoze, F. Bloch (Purcell, Muffat, Locke, Scarlatti) (sam. et dim., 18 h. 30).

Festival de Montmartre

CRYPTE DU SACRE-CŒUR : Ensemble Madrigal (dim., 15 h.).
Moulin de la Galette : Cantocel, Alain Berquez (dim., 20 h. 30).
Square des Abbesses : Océan, rock (sam., 15 h.).

Festival de musique de Paris

Musée Carnavalet : Promenade musicale (dim., 14 h.).

Dans la région parisienne

Sceaux (660-07-79), orangerie du château : F. Bellec, P. de Brito, B. Thieffry (Haydn, Martinu, Bach, Schumann) (sam., 17 h. 30) ; Claude Bolling et son Show Biz Band (dim., 17 h. 30).
Nanterre, Théâtre-par-le-bas (773-91-64) : les Ecrits de Laure (sam. et dim., 20 h. 30).
Breteuil, château : E. Heidsieck (Beethoven) (dim., 17 h.).
Royaumont, abbaye : TEM, G. Aperghis (sam., 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

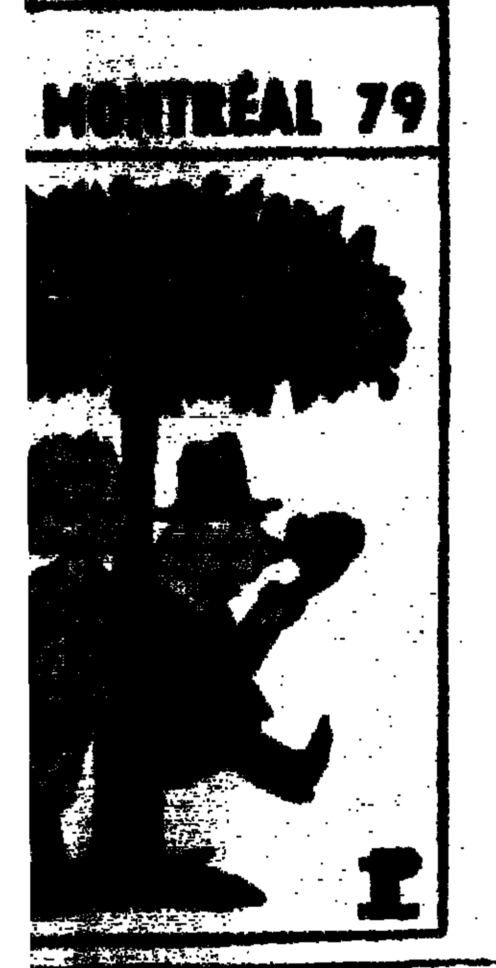
La cinémathèque

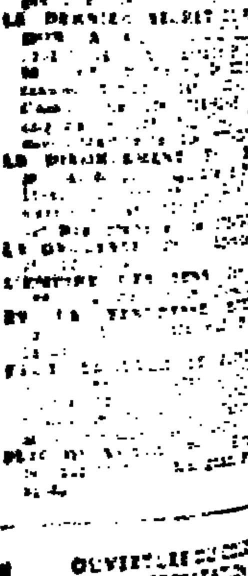
Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 18 h. : la Bataille du rail, de R. Clément ; 20 h. : Train de luxe, de H. Hawks ; 22 h. : Tempête à Washington, d'O. Preminger. — Dim., 15 h. : Eros + Massacre, d'Y. Yoshida ; 18 h. : Cœurs brûlés, de J. von Sternberg ; 20 h. : Europe 51, de R. Rossellini ; 22 h. : le Casanova de Fellini, de F. Fellini.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Prince of Players, de Ph. Gilbert ; 17 h. : les Histoires extraordinaires de Sommerset Maugham, de K. Annakin et H. French ; 19 h. : Tu seras un homme, mon fils, de G. Sydney ; 21 h. : Tokyo Joe, de S. Heisler. — Dim., 15 h. : le Trésor du Guatemala, de D. Daves ; 17 h. : Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara ; 19 h. : les Dolly Sisters, d'I. Cummings ; 21 h. : la Proie, de R. Siodmak.

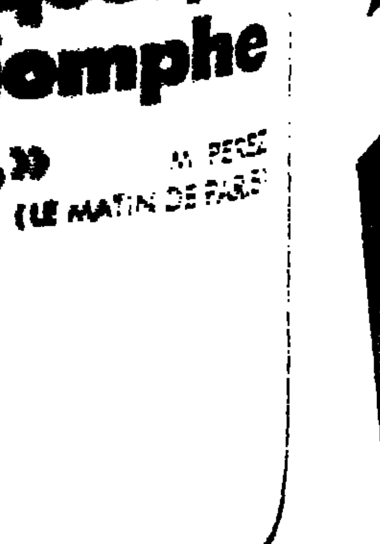
Les exclusivités

L'ASSOCIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36).
CEDDO (Sén.) : Marais, 4e (278-47-86).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).









SPECTACLES

FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Impérial, 2e (742-73-52).
HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LIBERTÉ SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 261-50-32).

Les films nouveaux

LAISSE-MOI RÊVER, film français de Robert Ménégoz : ABC, (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SYNDROME CHINOIS, film américain de James Bridges (v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MORS AUX DENTS, film français de Laurent Heynemann : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LAVEDETTE, film allemand de Reinhard Hauff (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES PETITES FUGUES, film suisse d'Yves Yersin : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAMPION, film américain de Franco Zeffirelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ALIEN, film américain de Ridley Scott (*) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NIGHTHAWKS, LES CITES DE LA NUIT, film américain de Ron Peck (v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, (380-19-93).

SILENCE, MON AMOUR, film américain, de Robert Markowitz (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Noctambules, 5e (354-42-43) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MICKEY JUBILEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Cambronne, 15e (734-42-96)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85). H. Sp.
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Balzac, 8e (561-10-60).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (342-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
PASSEUR D'HOMMES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
PROPHECY (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE ROMAN D'ELVIS (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BEN HUR (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) (700 mm.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
COUP DE FEU DANS LA SIERRA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en matinée.
LE CRABE-TAMBOUR (Fr) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES DIABLES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04)
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), horaires spéciaux
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm.) : Broadway, 16e (527-41-16)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (534-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
PLAY-TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES PRODUCTEURS (A. v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
SOUDAIN, L'ETÉ DERNIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts (272-62-98).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o./v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Moulin-Rouge (606-63-26).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagoda, 7e (705-12-15)
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en soirée.
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mardi.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les festivals

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc ; le Ballon rouge.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), sam. : Faux mouvement ; dim. : Alice dans les villes.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine 6e (325-85-78), sam. : Une femme dangereuse ; dim. : La mort n'était pas au rendez-vous.
A. KUROSAWA (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), sam. : Yojimbo ; dim. : la Forteresse cachée.
A. KUROSAWA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), sam. : le Château de l'araignée ; dim. : Scandale.
SAINT-AMBROISE (v.o.), 11e (700-89-16), 18 h. 30 : Marathon Man ; 22 h. 10 : le Locataire.
CINE-ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e 325-60-34).
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), sam. : les Contes de la lune vague ; dim. : l'Impératrice Yan Kwei-fei.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 16 h. 45 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : Ziegfield Follies ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Jimi Hendrix.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), sam. : les Moissons du ciel ; dim. : Prophecy.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), H. Hawks, sam. : la Rivière rouge ; dim. : la Captive aux yeux clairs.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), sam. : Un jour aux courses ; dim. : Plume de cheval.
A. HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam. : Chantage ; dim. : Meurtre.
HOMMAGE A BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), sam. : Chut ! Chut ! Chère Charlotte ; dim. : La mort frappe trois fois.
RENÉ CLAIR, Palais des arts (272-62-98), sam. : Porte des Lilas ; dim. : les Grandes Manœuvres.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 15 h. 55 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. : Retour ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show ; sam., 24 h. : Panique à Neddle-Park.
JOSEPH-LOSEY (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), sam. : Cérémonie secrète ; dim. : le Messager.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : fermé. — II, 16 h. 15 : Easy Rider ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; sam., 24 h. : Rollerball.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h., et sam., 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou.
NUIT DU PEPLUM, La Clef, 5e (337-90-90), nuit de samedi à dimanche.

CARNET

Décès

— Mme Christian Aubry, née Françoise de Liège,
Guillaume (†), Catherine, Eric, Sébastien,
font part du rappel à Dieu de
Christian AUBRY,
leur époux et père,
décédé accidentellement en montagne à l'âge de quarante et un ans, le 8 septembre 1979.
De la part de :
L'ingénieur général de l'armement (C.R.) et Mme Aubry,
M. et Mme de Liège, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Aubry et leurs enfants,
Le capitaine de frégate et Mme Gas, et leurs enfants.
La Colle-Saint-Loup (06).

Claude BOILLOT
est mort accidentellement en montagne le 9 septembre 1979, à l'âge de vingt et un ans.
Ses parents, Gilbert et Annie Boillot,
Ses frères François, Yves et Jean, vous demandent de vous associer à leur peine.
L'inhumation a eu lieu le 13 septembre au cimetière de Chamonix.
« Le Catala », avenue Lympia privée, Nice.

— Le lieutenant-colonel (E.R.) Claudius Buttin,
M. Bernard Lang, Mme, née Claudette Buttin,
François, Anne-Christine et Marie-Pierre,
ont la douleur de faire part du décès subit le 4 septembre 1979, de
Mme Claudius BUTTIN,
née Georgette Herard.
Les funérailles religieuses ont été célébrées le 7 septembre 1979, à Strasbourg.
21, rue d'Upsal,
67000 Strasbourg.
23, rue de Sillery,
91360 Epinay-sur-Orge.

— Mme Jean Dhaussy,
Le professeur et Mme Louis Rey,
Mme Jean André Dhaussy,
Et leurs enfants, famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DHAUSSY,
caissier général honoraire de la Caisse des dépôts et consignations,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Lausanne, le 16 août 1979.
et rappellent au souvenir de chacun son fils
Jean André DHAUSSY,
E.S.C.P.,
décédé le 16 mai 1969.
6, rue César-Franck,
75015 Paris.

— Mme Montserrat Silvestri,
M. Jordi Durand,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Maître Isidore DURAND,
survenu le 1er septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu à Chécy (Loiret), dans la plus stricte intimité.

— Neuilly-sur-Seine, La Monnerie.
Mme Monique Guillemin et sa fille,
M. Gérard Guillemin et ses enfants,
Mme Marie Guillemin,
M. et Mme Jean Guillemin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Lucien GUILLEMIN,
survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 17 septembre 1979, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Pas de condoléances.

— M. Simon Kerner,
Tous les parents et alliés,
font part du décès de leur regrettée
Mme Simon KERNER,
née Marguerite Mazeau,
survenu à Nice, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 18 septembre, à 14 h. 30, en l'église de Germiny-l'Evêque (Seine-et-Marne).

— Le comité central du parti communiste marxiste-léniniste,
Le comité de parti Eugène Varlin,
La cellule Tchen Yi,
ont le regret de faire part du décès de
Jean MARLIER,
ouvrier communiste,
résistant,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-septième année, à Congis-sur-Thérouanne.
A sa compagne, à sa famille, à ses camarades de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, nous exprimons nos condoléances affligées.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 septembre en présence de sa famille, de ses amis et camarades.

— Nous apprenons le décès du
professeur Alfred WEISS,
dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Barr (Bas-Rhin).

[Né le 16 mai 1898 à Paris, le professeur Alfred Weiss a occupé, dès 1939, la chaire de clinique chirurgicale de la faculté de Strasbourg. Spécialiste de chirurgie abdominale et digestive, il a consacré de nombreux travaux à l'étude des homogreffes, notamment d'intestins et de pancréas. Membre de diverses sociétés savantes françaises et étrangères, le professeur Alfred Weiss était membre, depuis novembre 1968, de l'Académie de médecine et de l'Académie de chirurgie.]

Remerciements

— Gérard, Marie-Agnès Chevalier,
Mme Paul Lemouzy,
sont heureux d'avoir pu vivre avec tous leurs amis présents et absents à la messe de résurrection de
Mme Michel CHEVALIER.

— M. Marcel Horvilleur et ses enfants,
M. Ernest Weil,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Denise HORVILLEUR,
prient toutes les nombreuses personnes qui ont pris part à leur peine de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Anniversaires

— En ce 16 septembre 1979, Mme Paul Jamati, ses enfants et ses petits-enfants demandent à ceux qui l'ont connu, une pensée pour
Paul JAMATI
à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la mort du poète.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, jeudi 27 septembre, à 9 heures, salle des Commissions, M. Alain Blaisse : « Essai sur la nature des droits des associés des sociétés d'attribution (contribution à la théorie des droits réels et des droits personnels) ».

Communications diverses

FETES JUIVES

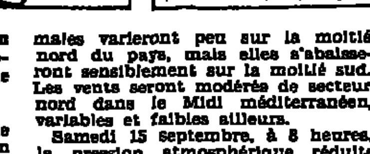
Office Youm Kippour, rite tunisien. La salle Lancry n'existant plus, les offices auront lieu au Bataclan, 50, boulevard Voltaire (métro Oberkampf), avec Raoul Journo, notre chanteur national.
Indispensable de réserver les places. Tél. : 360-52-56.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-9-79 À 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16-9-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 septembre à 0 heure et le dimanche 16 septembre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le centre de hautes pressions, voisin des îles Britanniques, se déplacera vers la France et l'air frais qui couvre déjà la moitié nord de notre pays s'étendra progressivement sur les régions méridionales.

Dimanche 16 septembre, le temps sera généralement bien ensoleillé sur toute la France. Il y aura seulement des brumes ou des brouillards le matin, principalement dans le nord-est, le centre, l'ouest et le sud-ouest. Les températures minimales varieront peu sur la moitié nord du pays, mais elles s'abaisseront sensiblement sur la moitié sud. Les vents seront modérés de secteur nord dans le Midi méditerranéen, variables et faibles ailleurs.

Samedi 15 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 septembre; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 17; Bordeaux, 26 et 15; Brest, 16 et 8 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 27 et 16 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille, 26 et 17 ; Nancy, 17 et 7 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 24 et 18 ; Paris - Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 25 et 19 ; Rennes, 21 et 7; Strasbourg, 17 et 10; Tours, 21 et 6 ; Toulouse, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 18 et 10 ; Bruxelles, 18 et 9 ; îles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 16 et 7 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 18 et 6 ; Madrid, 25 et 16 ; Moscou, 16 et 6 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 14 et 0.

PRESSE

LE PROCESSUS DE FUSION ENTRE « L'AURORE » ET « LE FIGARO » S'ACCÉLÈRE

La publication de pages et rubriques communes, ainsi que la fusion de certains services prévus dans les accords entre *le Figaro* et *l'Aurore* a connu cette semaine une nouvelle accélération.

Les premières pages communes rédactionnelles sont apparues début août. Il s'agissait des jeux de l'été et du programme quotidien radio et T.V. La formule s'est appliquée cette semaine aux chroniques de radio-télévision et, vendredi, la page sportive était commune aux deux quotidiens. Le service sportif de *l'Aurore* a d'ailleurs déménagé pour rejoindre celui du *Figaro*.

Le même principe a été retenu pour les rubriques féminines et « arts et lettres ». La partie consacrée à la Bourse est commune depuis le début de septembre. Episodiquement, la dernière page du *Figaro* sera « repiquée » à la page 2 de *l'Aurore*.

Avec la rubrique sports, on entame une fusion de services, qui est le deuxième volet du plan d'économies imposé à *l'Aurore*. Mais son P.-D. G., M. Pierre Janrot, tient à souligner que *« la politique intérieure, l'économie et la politique étrangère doivent rester spécifiques »*.

« L'EXPRESS » ET « NOW ! »

Dans l'article consacré au lancement du magazine britannique *Now !* (*le Monde* du 15 septembre), notre correspondant à Londres écrivait que Sir James Goldsmith, après avoir évoqué le redressement de *l'Express* dans une interview au *Financial Times*, avait déclaré qu'il s'occuperait activement des questions d'éditorial en travaillant en coopération avec le directeur du journal et que, en cas de profond désaccord, *« c'est lui* [le directeur] *qui s'en irait »*.

Il s'agissait, bien entendu, de *Now !* et de son directeur, et non de *l'Express* et du sien.

Une autre phrase de M. Goldsmith, dans son interview au *Financial Times*, selon laquelle *Now !* aura une *« politique semblable »* à celle de *l'Express*, dans le sens *« que* l'Express *soutient la ligne Giscard-Barre, car elle est conservatrice libérale, contre le corporatisme, pour le Marché commun »*, a provoqué une réaction des sections C. G. T. et C.F.D.T. de *l'Express*.

Celles-ci estiment que M. Goldsmith *« est en totale contradiction avec les promesses qu'il a toujours faites sur l'indépendance de* l'Express. *» « Notamment, au moment du rachat, en 1977, il avait déclaré que la ligne politique de* l'Express *serait celle du centre, de la droite modérée à la gauche modérée »*, déclarent les deux sections, qui ajoutent : *« Une information basée sur une volonté de soutien à la seule politique du gouvernement en place nuirait à la crédibilité de* l'Express *et au pluralisme de l'information. »*

● *Le chiffre de tirage d'« Actuel »*, lors de sa reparution (*le Monde* du 15 septembre) sera de cent soixante mille exemplaires, et non de soixante mille comme il a été dit par erreur.

Visites et conférences

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Camus : « Vieux village de Montmartre ».

8 h., place de la Concorde, face entrée des Tuileries, Mme Pennec : « Abbayes normandes : Jumièges, Saint-Wandrille, Saint-Martin-de-Boscherville »

10 h. 30, pavillon de Flore, porte Jaujard, Mme Vermeersch : « Vie de Marie de Médicis peinte par Rubens ».

14 h. 30, Comédie-Française : « La Puce à l'oreille » (L'art pour tous).

15 h., entrée du Muséum d'histoire naturelle : « Promenade le long de la Seine de la gare d'Austerlitz au Mémorial de la déportation » (L'art pour tous).

15 h. 15, 2, rue des Carmes, Mme Barbier : « Le quartier de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné ».

15 h., 93, rue de Rivoli, M. Ragueneau : « Les salons de réception du ministère des finances ».

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Ferrand : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer ».

15 h., 21, quai Conti, Mme Haulier : « De l'Académie française à la faculté de médecine, de Mazarin à Robespierre ».

15 h., portail central de Notre-Dame, M. Boulo : « Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images ».

16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier : « Synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux ».

15 h. 30, 2, rue Pascal : « Salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel, Association de méditation transcendantale : « Epanouissement complet du cœur et de l'esprit ».

LUNDI 17 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant Saint-Eustache, Mme Meyniel : « La Renaissance à Paris : l'église Saint-Eustache et la fontaine des Innocents ».

15 h., sortie du funiculaire, Mme Pennec : « Montmartre inconnu ».

15 h., entrée de l'église Saint-Sulpice, Mme Vermeersch : « La rue de Tournon et l'église Saint-Sulpice » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 16, rue Cadet, Mme Charles : « Le musée du Grand-Orient » (Approche de l'art).

14 h., devant l'entrée du musée de Sèvres, M. Ragueneau : « Les ateliers de fabrication de la manufacture de Sèvres » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., musée de Cluny, M. Boulo : « Thermes romains et hôtel gothique » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCE. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (Association de méditation transcendantale).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 septembre 1979 :

UN DECRET

● Portant modification de certaines dispositions du code des pensions de retraite des marins.

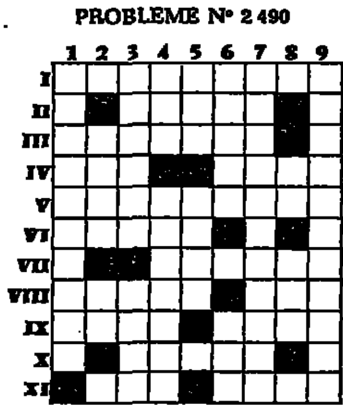
DES ARRETES

● Relatif à la revalorisation des indemnités journalières dues au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents de travail et des maladies professionnelles ;

● Relatif à l'augmentation du titre alcoométrique naturel par concentration ou addition de moût concentré, des raisins frais, des moûts et des vins de la récolte 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 490



HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui ont du plaisir à s'étendre. — II. Sacrée, pour Poincaré. — III. Pleines de charmes, par exemple. — IV. Endroit où l'on voit le jour ; Rend un trait particulièrement dangereux. — V. Ordonnèrent le rassemblement. — VI. Un dieu suprême. — VII. Envoyé par celui qui voulait se mesurer. — VIII. Vieilles, sont des sortes de fossiles ; Donne une indication sur la position. — IX. Endroit où l'on peut voir les côtes ; La cinquième est inutile à celui qui roule carrosse. — X. Peut se sentir isolé. — XI. N'a pas beaucoup de bagages ; Dieux scandinaves.

VERTICALEMENT

1. Qui sont donc arrivés à la fin des temps. — 2. Qui pourront avoir du mal à passer ; La fin de tout. — 3. Donné quand il n'y a rien à reprendre ; Ce n'est pas un moyen. — 4. Souvent avec les autres ; Partie centrale d'un ovule. — 5. Souvent dit après coup ; Te rendras. — 6. Plus il est serré et plus il est gros ; Ne doit pas avoir la gorge fragile. — 7. Sortes de rondes. — 8. Durée d'un exercice ; Bouclier. — 9. Nom qu'on donnait à ceux qui savaient bien préparer les poulets.

Solution du problème n° 2 489

Horizontalement

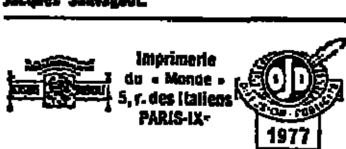
I. Crépusculaire (cf. brune). — II. Original ; Armada. — III. Rêve ; Inondables. — IV. Idées ; Tue; Suent. — V. Gué; Emettre; Té. — VI. Il ; Ara ; Eté ; Paer. — VII. Ni ; Ménure ; Lit. — VIII. Attendrissantes. — IX. Léo ; Irae ; Ite. — X. Titan ; Grasses. — XI. Te ; Régime ; Muer. — XII. Echo ; Œillet ; No. — XIII. Auner ; Sion ; But. — XIV. Irritèrent ; Crée. — XV. Otée ; Dresseurs.

Verticalement

1. Originalité ; Io. — 2. Crédulité ; Ecart. — 3. Rivée ; Tôt ; Hure. — 4. Egée ; Ame ; Ironie. — 5. Pi ; Sérénité ; Et. — 6. Uni ; Mandragore. — 7. Santé ; Uranie ; R.D. — 8. Clouterie ; Miser. — 9. Nettes ; Géline. — 10. Lad ; Ré ; Sûr ; Lots. — 11. Arasé ; La ; Amen. — 12. Imbu ; Pin ; Sut ; Ce. — 13. Râle ; Attise ; Bru. — 14. Edenté ; Eternuer. — 15. Aster ; Ses ; Otes.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 10, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Spécial vacances, Blankenberge ;

21 h. 40, Série : Los Angeles années 30 ; 22 h. 35, Télé-foot 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 55, Course autour du monde ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'avant-première du palmarès 79 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Jean le Bleu, de J. Giono, adapt. et réal. : H. Martin.

Au début du siècle, Jean apprend de son père à tracer son chemin entre les forces de la terre et les hommes.

22 h. 25, Variétés : Paroles et musique.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : LA BOHEME, de Puccini, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. : C. Kleiber ; mise en scène : F. Zeffirelli, avec I. Cotrubas, L. Popp, L. Pavarotti, P. Cappuccilli.

Tant du point de vue de la vérité dramatique que de l'intérêt purement musical, « la Bohème » reste un chef-d'œuvre à part entière, et, si les amours de Rodolphe et de Mimi font sourire les beaux esprits, la conclusion émouvante est un instant toujours très attendu : il est vrai que le malheur des uns fait aussi le bonheur des autres.

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, Magazine : Cavalcade (Randonnée à poney).

FRANCE-CULTURE

14 h., Festival de Bayreuth 1979 : « le Crépuscule des dieux », de R. Wagner, par l'Orchestre du Festival, dir. : P. Boulez, mise en scène : P. Chereau ; 19 h. 30, Assemblée du Musée du désert : les prophètes des Cévennes.

20 h., « Feu M. Le Duc », d'après une nouvelle de Paul Morand ; 21 h. 55, Ad lib. par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : autour des vingt-quatre préludes pour piano (M. Ohana) ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : concert donné au château de George Sand (Brahms, Chopin, Schumann) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les chants de la terre ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h., Bol d'Or motocycliste (en direct du Castelet) ; 9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église Saint-Jean de Libourne (Gironde), prédic. P. Pierre Talec ; 12 h., Cérémonie du souvenir, en la synagogue de la rue de la Victoire à Paris ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal.

13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Dessins animés ; 14 h. 30, Sports première : Bol d'Or motocycliste (en direct du Castelet) ; Universiades de Mexico ; 16 h., Série : La chute des aigles ; 16 h. 55, Les rendez-vous du dimanche.

18 h. 25, FILM (en hommage à Jean Seberg) : BONJOUR TRISTESSE, d'Otto Preminger (1957), avec D. Kerr, D. Niven, M. Demongeot et J. Seberg.

Interprétation habile et toute américaine de l'univers romanesque en demi-teintes de Françoise Sagan. Jean Seberg devint une vedette grâce au personnage de Cécile, dont l'adolescence part en lambeaux au moment où elle se heurte à l'impossible, et au malheur.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : CESAR ET ROSALIE, de C. Sautet (1972), avec Y. Montand, R. Schneider, S. Frey, U. Orsini, E.M. Meineke, B. Le Coq ;

Rosalie quitte son amant, César le ferrailleur, pour David, qu'elle a aimé avant lui. César veut la reprendre. Elle va de l'un à l'autre.

Un sujet qui rappelle Jules et Jim *de Truffaut. Mais il s'agit, ici, d'une comédie psychologique, avec scénario et mise en scène dans la « qualité » traditionnelle du cinéma français.*

22 h. 25, Jazz estival (au Lincoln Center de New-York).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., On we go ; 11 h. 15, Concert : Concerto pour flûte, de Mozart ; 11 h. 45, Chorus ; 12 h. 25, Variétés : Tremplin 80 ; 12 h. 45, Journal.

13 h. 20, Série : Têtes brûlées (le Duel) ; 14 h. 15, Documentaire : Voyage au pays kurde ; 15 h. 5, Des animaux et des hommes : les gorilles ; 15 h. 55, Majax : Passe-passe ; 16 h. 40, Série : Un ours pas comme les autres ; 17 h. 40, Cirques du monde : le cirque de Bulgarie ; 18 h. 35, Stade 2 ; 19 h. 40, Top Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeux sans frontières ;

22 h. 5, Dramatique : Jean-Jacques Rousseau, de B. Chartreux et J. Jourdheuil, réal. : M. Favart.

Le philosophe campe, entouré de ses livres, dans une nature qui est la scène de théâtre. Jean-Jacques Rousseau est Gérard Desarthe, ironique, intense, froid, fascinant, qui parle de nous, et du théâtre. Son interprétation lui a valu le Prix de la critique 1978.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : Concert de musique française par l'orchestre du Centre national de musique de chambre d'Aquitaine (Fauré, Ravel, Roussel) ; 17 h. 30, Un comédien, Sylvain Joubert, lit un auteur, Stendhal ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Grande parade du jazz : Jimmy Johnson et Phil Guy.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (Enfants si vous saviez).

Philippe Colin nous propose un inventaire des rapports que la télévision entretient avec les enfants — que ceux-ci en soient les objets ou les sujets.

21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma en son temps, les années 40.

22 h., Ciné regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma français d'avant guerre) : LES BAS-FONDS, de J. Renoir (1936), avec J. Gabin, L. Jouvet, S. Prim, V. Sokoloff, J. Astor, Gabriello, C. Bert, R. Le Vigan. (N. Rediffusion.)

Dans un asile de nuit, refuge des épaves de la société aux portes d'une grande ville, un voleur et une jeune fille s'aiment, rêvent d'une vie meilleure.

La pièce de théâtre de Gorki transposée par Renoir, à l'époque du Front populaire, sur les bords de la Marne. Humanité profonde, tendresse envers les déclassés, étude de comportement, style nouveau pour l'époque.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à l'abbaye bénédictine de Jouarre ; 11 h., Regards sur la musique : Villa-Lobos ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Quatuor Alban Berg.

14 h., « Blanche-Neige », par J. Pivin (redif.) ; 16 h., Musique actuelle : Nice-Côte d'Azur ; 17 h. 30, Rencontre avec... Claude Beyrard.

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h., L'âme du monde, de Philippe Nemo.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique-Chantilly : Auber, Mascagni, Strauss ; 7 h. 40, Musique-Chantilly (suite) : Komzak, Kreisler, Strauss ; 8 h., Cantate de Bach ; 9 h., Sélection ; 9 h. 7, Charles Tournemire : « l'Orgue mystique » (orgue de la basilique Notre-Dame du Cap) ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h., Harmonia Sacra : Fayrfax, Stanley, Martin, Bach ;

12 h., Equivalences : Schubert, Chopin, Ravel (émission ouverte aux interprètes et compositeurs aveugles) ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « La fiancée vendue », de Smetana ;

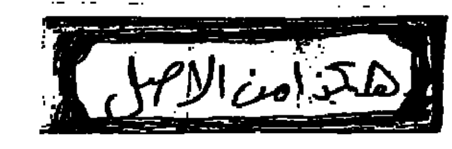
14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour piano n° 21 », de Mozart ; 17 h., Concert : Webern, Schumann, Tchaïkovski (Orchestre philharmonique de Berlin) ; 19 h., Musiques chorales : Lassus, Gabrielli ; 19 h. 35, Jazz vivant : la nouvelle musique de l'A.A.C.M. de Chicago ; 20 h. 30, Festival d'Edimbourg : Prokofiev, Stravinski (B.B.C. Symphony Orchestra) ;

22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Portrait en petites touches : les grandes œuvres du répertoire de piano (suites françaises, de J.-S. Bach).

LES AUTORITES D'ANDORRE DENONCENT LEUR CONTRAT AVEC SUD-RADIO ET RADIO-ANDORRE

● Le Conseil général des vallées d'Andorre a dénoncé le jeudi 13 septembre, le contrat passé en 1961 avec Radio-Andorre et Sud-Radio, afin d'obtenir une révision des accords financiers et de programmation. Conclu pour vingt ans, le contrat prévoyait une possible dénonciation par l'une ou l'autre des parties douze mois avant son expiration. Cependant, ces accords n'avaient pas été ratifiés par les deux coprinces (le général de Gaulle et Mgr Iglesias). Une commission, créée pour l'occasion, sera chargée d'étudier le problème de la radiodiffusion dans la région et d'engager la discussion avec les deux stations.

[Rappelons que les Andorrans, comme l'indiquait notre correspondant régional Léo Palacio dans « le Monde » daté 17-18 septembre 1978, reprochent surtout à leurs deux stations de ne diffuser que des émissions en français ou en espagnol, et non en catalan, langue officielle des vallées d'Andorre. De plus, elles ne servent à la principauté qu'une très faible redevance. Les Andorrans souhaitent donc à la fois augmenter leur budget de recettes supplémentaires et faire entendre la langue catalane sur ces deux émetteurs.]



TÉLÉVISION

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

CHAINE III FR 3

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

CHAINE III FR 3

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

Le Monde

économie

SOCIAL

La rencontre C.G.T.-C.F.D.T.

(Suite de la première page.)

Le second, lui aussi, a dit la nécessité de *« trouver des objectifs efficaces, car la volonté d'aboutir ne suffit pas ». « C'est justement là-dessus,* observe-t-il, *qu'un échange de vues approfondi a permis de parcourir un bout de terrain. »*

La position de la C.F.D.T. avait été précisée publiquement le 13 septembre par M. Maire, conformément aux décisions de son bureau confédéral. Les revendications étaient limitées strictement à deux priorités, d'une part l'amélioration des bas salaires et du SMIC, et d'autre part la réduction de la durée du travail, permettant la création d'emplois et adaptée aux situations.

Aux yeux de la C.G.T., au contraire, il est nécessaire d'élargir les mobiles d'actions à une revalorisation générale des salaires, à d'autres demandes en faveur de l'emploi, et à la défense de la sécurité sociale.

Selon les cégétistes, plus grand est le nombre des gens qui se sentent concernés, plus profonde est la mobilisation. A quoi, éternel débat, la C.F.D.T. répond que la « plate-forme » est un « fourre-tout » qui perd sa crédibilité.

La première partie de la rencontre au sommet confédéral s'était déroulée sans encombre. M. Séguy, qu'entouraient MM. Buhl, Destrem, Gometz, Krasucki, Mme Lambert, MM. Laroze et Warsholak, avait d'abord brièvement souhaité ne pas revenir sur les récentes polémiques entre les deux centrales pour entrer dans le vif du sujet. M. Maire, qu'accompagnaient MM. Begot, Chereque, Gouyer, Mme Lsot, MM Lesire-Ogrel, Mercier et Rolland, acquiesca en donnant à entendre qu'il faudrait cependant procéder par la suite à certaines mises au point. Les modalités visant les initiatives et le développement de l'action ne semblent pas avoir soulevé d'objections inconciliables.

Un engagement sans équivoque

Les cégétistes n'ont pas fait un rigoureux préalable d'une déclaration unitaire rejetant toute acceptation d'un « consensus » social avec le gouvernement et le patronat, alors qu'ils avaient placé en avant cette condition en s'entretenant avec les journalistes le 11 septembre.

Pourquoi, dans ces conditions, la délégation C.G.T. a-t-elle considéré impossible de poursuivre la recherche d'un compromis sans prendre l'avis de sa commission exécutive ? Y a-t-il eu des divergences sur l'interprétation des directives qu'avait arrêtées cette commission ? Il semble plutôt que M. Séguy veuille engager sans équivoque, par une nouvelle consultation, tous les dirigeants des fédérations et des unions de sa centrale. D'autres influences ont-elles joué ?

A la C.F.D.T., on se contente de dire que la longueur de la négociation avec la C.G.T montre la qualité de l'éventuel accord.

JOANINE ROY.

M. Bergeron s'inquiète de l'amenuisement des marges de négociations dans la politique contractuelle

Les militants de F.O. avaient entièrement rempli le Pavillon de Paris, à la porte de Pantin, dont la capacité est d'environ dix mille personnes, lorsque M. André Bergeron a prononcé son discours de rentrée. L'assistance, dont une bonne partie se composait de délégations venues de province, a parfois conspué avec bonne humeur le nom de certains ministres critiqués par l'orateur (*le Monde* du 15 septembre).

Fidèle à ses thèmes habituels, M. Bergeron a plus spécialement mis l'accent sur l'indépendance syndicale et la liberté de négociation tout en conservant ses distances avec l'actualité politique. C'est ainsi qu'il a déclaré ne pas vouloir s'engager dans la controverse relative à l'efficacité des journées d'action. *« J'observe simplement,* dit-il, *que ceux-ci mêmes qui, depuis dix ans s'y sont associés ou en ont pris l'initiative, découvrent aujourd'hui qu'elles n'ont en général mené nulle part, sinon à engager le syndicalisme dans des opérations syndicalo-politiques. Cela ne veut pas dire que nous n'en déciderons jamais, mais cela ne peut être qu'exceptionnel. »* La C.F.D.T., sans toutefois être nommée, reçoit quelques flèches. *« Regardez donc le comportement de ceux qui, depuis des années, ont joué à l'égard de tout le monde les « donneurs de leçon ». Après avoir voulu être un « parti-syndicat », les voilà qui reconnaissent aujourd'hui « avoir trop sacrifié à l'action politique électorale. »*

Passant en revue les différents dossiers, M. Bergeron critique la politique gouvernementale, notamment dans ses orientations économiques générales et les conséquences sur l'emploi, son laisser-aller sur les prix et la distribution dont pâtissent les consommateurs et qui accentue les inégalités, son projet de budget 1980, sa fiscalité, sa politique européenne, etc.

« Le bilan de la politique contractuelle étant jusqu'à présent loin d'être négatif, déclare M. Bergeron. *On peut se demander ce qu'il adviendra dans les mois qui viennent. En effet, les recommandations du gouvernement — reprises et amplifiées par les organisations patronales — réduisent de plus en plus la marge de négociation. Si on continue dans cette voie, tout accord deviendra impossible et une telle situation aurait des conséquences redoutables. »* Il faut aller dans le sens de la réduction du temps de travail, même si elle ne crée pas automatiquement un nombre d'emplois correspondant au nombre d'heures effectuées en moins, a encore dit M. Bergeron, le monopole du placement des demandeurs d'emploi doit demeurer sous la seule responsabilité de la puissance publique et l'équilibre financier du régime général de la Sécurité sociale pourrait être réalisé si le gouvernement ne mettait pas sans cesse à son compte des charges nouvelles.

Enfin, faisant état d'un nombre croissant de travailleurs ayant obtenu une cinquième semaine de congés payés, M. Bergeron a laissé entendre qu'il était assuré de la prochaine généralisation.

FORTEMENT PERTURBÉ PENDANT DEUX JOURS

Le trafic d'Air Inter devrait redevenir normal durant le week-end

Le trafic d'Air Inter, très fortement perturbé samedi 15 septembre, devait redevenir progressivement normal à partir de 18 heures puisque les ordres de grève lancés par les syndicats du personnel au sol d'Air Inter, des pilotes, des mécaniciens et des hôtesses et stewards n'étaient valables que jusqu'à la fin de l'après-midi.

Vendredi 14 septembre, une réunion entre les syndicats et la direction d'Air Inter pour étudier le cas de la femme de ménage licenciée après avoir commis — selon la direction — un vol, a échoué. Immédiatement, les membres du Syndicat national des pilotes de ligne ont décidé de se mettre en grève par solidarité, d'une part, et, d'autre part, pour saisir l'occasion de dénoncer l'attitude « de plus en plus dure » de la direction d'Air Inter à l'égard de ses salariés.

Un incident a eu lieu à Orly vendredi en fin d'après-midi. Les quelque deux cent quatre-vingts passagers d'un Airbus, bloqués au sol par la grève des pilotes, ont refusé pendant plusieurs heures de quitter l'appareil et ont manifesté contre l'arrêt de travail surprise des navigants.

A la direction d'Air Inter, on indique que l'employée licenciée a commis un vol qualifié et qu'il n'est pas question de revenir sur la sanction. Mais les syndicats, notamment celui des pilotes, contestent qu'il y ait eu vol et sont décidés à organiser la semaine prochaine de nouvelles actions pour obliger la direction à revenir sur sa décision.

Une seule solution : louer une voiture

« La compagnie Air-Inter informe ses passagers qu'en raison d'un arrêt de travail de son personnel navigant, la majorité de ses vols sont annulés », annonçait régulièrement, ce samedi matin 15 septembre, le haut-parleur d'Orly-Ouest. En dépit de cette affirmation et d'un tableau d'informations zébré de mentions *« annulés »,* en face de bon nombre de vols, les files d'attente s'allongeaient, devant les guichets d'Air-Inter, où les passagers appréciaient diversement la « grève-surprise », dont ils sont victimes.

L'impatience règne chez les provinciaux qui se demandent comment ils vont rentrer chez eux. *« On nous a dit qu'il y aurait un vol pour Bordeaux, ce soir, à 20 heures, et encore, ce n'est pas certain,* affirme un père de famille en colère. L'avion, pour beaucoup, n'est plus sûr et tous les voyageurs s'informent des horaires de trains, qui vont être bondés. *« Nous ne voyons qu'une solution : louer une voiture. »*

« Décidément, les avions en grève alors que celle des trains est à peine achevée, les transports en commun ne marchent pas » lance un passager furieux, lesté de valises rouges.

« Les personnels d'Air-Inter auraient dû régler leurs affaires entre eux et ne pas perturber la vie des usagers, dit une grand-mère venue accompagner ses enfants. Mais un médecin de Toulouse et sa femme, assise sur sa valise, prennent les choses avec philosophie : *« Nous avons reporté notre vol à demain. Après tout, une journée de plus à Paris, ce n'est pas désagréable. Par bonheur, cette grève a lieu durant le week-end, sinon cela nous aurait causé bien des difficultés dans notre vie professionnelle. »*

Pour cette famille traînant un bébé, *« tout le monde a le droit de faire grève »,* mais tous les passagers sont unanimes : *« Tout cela pour quatre bouteilles de jus d'orange »...*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AFFAIRES

LE CHANGEMENT DE CAP DE B.S.N.-GERVAIS-DANONE

Devenir le Coca-Cola français ?

« A mes yeux, Gervais-Danone est le Coca-Cola français », a déclaré M. Antoine Riboud, président du groupe B.S.N.-G.D. en annonçant, vendredi 14 septembre, la cession à l'Anglais Pilkington des activités hors de France de sa division « verre plat » au prix de 1 100 millions de francs (*le Monde* daté du 15 septembre 1979). Et il a ajouté : *« La seule erreur que la vie ne pardonne pas, c'est d'avoir les yeux plus gros que le ventre. »*

Le sens de l'opération est donc bien clair : l'activité « verre plat » était devenue pour le groupe un boulet financier dévoreur d'investissements, générateur de lourds déficits ces dernières années, de surcroît doté d'une valeur ajoutée relativement réduite et placé sur des marchés stagnants (le bâtiment) ou peut-être saturés (l'automobile). Ce n'est pas le cas, en revanche, des activités « alimentation » : investissements moins lourds, valeur ajoutée et rentabilité plus élevées et marchés porteurs dans un secteur, l'agro-alimentaire, où la France, en dépit de ses atouts naturels, est très mal placée, derrière les Pays-Bas, la Suisse et la Grande-Bretagne. M. Riboud et son état-major, tout *« en se séparant difficilement de ce qui a coûté tant de peines et d'efforts »* (et d'argent...), entendent désormais forcer les feux sur l'alimentaire.

En premier lieu, la bière. Comme il est difficile d'exporter sans disposer d'un réseau de distribution, B.S.N.-G.D., déjà associé à un brasseur national en Grande-Bretagne, vient de racheter le tiers des actions de la brasserie Mahou (2,5 millions d'hectolitres) en Espagne et le tiers, également, de la brasserie Wuhrer (1 million d'hectolitres) en Italie. Il va, enfin, lancer tout seul sa marque Kronenbourg aux Etats-Unis. L'objectif est de redresser la balance commerciale de la France en matière de bière (2 millions d'hectolitres d'importations et 500 000 hectolitres d'exportations).

La hantise des pouvoirs publics

Dans le domaine des produits frais, yaourts et fromages (Gervais-Danone), où le groupe estime *« détenir une avance technologique indéniable et deux marques incontestées », « il n'est pas pensable d'avoir une stratégie externe à la France en exportant depuis nos usines de l'Hexagone des produits qui ne supportent ni frais de transfert excessifs ni aléas de change : il nous faut produire localement en rapatriant des redevances pour les techniques et les marques, ainsi que des dividendes »* M. Riboud annonce bien la couleur : devenir une multinationale alimentaire, le *« Coca-Cola français »,* ce qui, dans certains domaines, va l'opposer à Nestlé.

Pour effectuer ce changement de cap, il a choisi le moment opportun : la rentabilité du verre plat s'étant rétablie, il a pu monnayer au mieux, auprès de Pilkington, des installations dont la firme britannique détient la licence. Etonnante aventure que celle de cette société familiale d'outre-Manche, uniquement consacrée au verre, et qui a fait sa fortune en mettant au point, après dix ans d'efforts ruineux, un procédé révolutionnaire pour fabriquer des glaces, puis du verre à vitre, en faisant glisser un ruban continu de verre en fusion sur un lit d'étain également en fusion : plus de polissage, et un état de surface parfait. Le résultat : Pilkington a vendu sa licence au monde entier, et notamment à toute l'Europe, que ce soit à B.S.N.-G.D. ou à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Par l'opération qui vient d'être annoncée, la firme britannique s'ouvre *« une fenêtre sur l'Europe »,* comme titre notre confrère d'outre-Manche, le *Financial Times,* en contrôlant un peu plus de la moitié du marché européen.

Sans doute, l'opération est-elle subordonnée à l'autorisation du gouvernement. Il est probable que ce dernier ne la refusera pas : B.S.N.-G.D a pris soin de garder ses usines de verre plat. De plus, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson garde hors de nos frontières une place importante, et le développement de l'agro-alimentaire est la hantise des pouvoirs publics.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

LA GRANDE-BRETAGNE NE VENDRA PAS DE PÉTROLE A ISRAEL

Londres. — L'exportation de pétrole britannique vers Israël est *« hors de question »,* et le ministre britannique de l'énergie, M. David Howell, l'a signifié clairement à son homologue israélien, M. Modal, en visite jeudi 13 septembre à Londres, déclare-t-on au ministère de l'énergie britannique. Cette déclaration officielle avait pour but de désamorcer les rumeurs nées à la suite de la signature d'un contrat entre Israël et le National Coal Board.

Ce dernier livrera 250 000 tonnes de houille par an pendant trois ans à Israël. Certains avaient alors pensé qu'il existait un accord plus vaste englobant le pétrole. *« Il n'en est absolument rien »,* précise-t-on au ministère britannique, et M. Howell a expliqué *« sans la moindre ambiguïté »* à M. Modai la politique britannique en la matière, à savoir que la Grande-Bretagne réserve ses excédents de pétrole aux pays membres de la C.E.E. et de l'Agence internationale de l'énergie, organisations dont Israël ne fait pas partie, et qu'elle n'accepte aucun autre client. — *(A.F.P.)*

● *Baisse du prix de l'essence en Suisse et au Danemark.* — Plusieurs compagnies pétrolières ont annoncé à Copenhague qu'à partir du 15 septembre le prix du litre d'essence serait réduit de 0,10 couronne (0,08 F environ) par litre. De même à Zurich, les compagnies Shell et Esso ont annoncé leur décision de baisser le prix de l'essence en Suisse de 2 et 3 centimes par litre, respectivement. Cette décision est motivée, selon les deux compagnies, par la baisse du prix du brut sur le marché libre de Rotterdam.

● *Pétrole espagnol.* — Les réserves estimées des quatre gisements de pétrole situés sur le delta de l'Ebre, en Espagne, sont de l'ordre de 500 à 1 000 millions de barils (entre 80 et 160 millions de tonnes), indique-t-on dans les milieux pétroliers espagnols. — *(A.F.P.)*

COMMERCE EXTÉRIEUR

Détérioration de la balance commerciale

(Suite de la première page.)

Pour certains experts officiels la facture s'élèverait en fait à environ 15 milliards, les prévisions étant en la matière particulièrement hasardeuses.

En août, en chiffres bruts, les exportations ont atteint 31 milliards 316 millions de francs, en diminution de 15,2 % par rapport à juillet, mais en augmentation de 34,2 % par rapport à août 1978. Les importations se sont élevées à 27 312 millions, en baisse de 27,4 % en un mois, mais en hausse de 28,6 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 87,2 %. La balance avait été déficitaire de 2,1 milliards de francs en août 1978 (+ 660 millions en juillet 1979).

En chiffres corrigés, les exportations ont représenté 36 329 millions de francs, en diminution de 1,6 % par rapport à juillet, mais en augmentation de 26,5 % par rapport à août 1978. Les importations se sont élevées à 39 496 millions de francs, en hausse de 4,3 % en un mois, et de 32,8 % en un an. Ce taux de couverture s'est inscrit à 92 %. La balance avait été déficitaire de 1 milliard en août 1978 (— 960 millions en juillet 1978).

Le pétrole est principalement à l'origine de la dégradation des échanges, le déficit énergétique ayant atteint 7,7 milliards de francs contre 5,1 milliards de francs en août 1978. D'une part les hausses décidées par l'OPEP en juin ont joué pour la première fois le mois dernier (le prix du pétrole ayant augmenté de 44 % au total depuis le début de 1979), de l'autre la poursuite du restockage a provoqué une sensible augmentation du tonnage de pétrole importé (11,2 millions de tonnes, soit 23 % de plus qu'il y a un an).

Toutefois, *« la fermeté de la demande intérieure a,* souligne le ministère du commerce extérieur, *entraînée de fortes importations aussi bien dans le domaine des biens d'équipement professionnel ou ménager que dans celui des biens de consommation ».* Dans le secteur des ménages, le déficit s'est ainsi élevé à 1 milliard de francs, ce qui traduit notamment le fait que les industriels français ne peuvent pas réagir rapidement à une augmentation de la demande intérieure.

La R.D.A. et la France vont collaborer davantage dans le domaine de la machine-outil

La République démocratique allemande s'est engagée à passer commande en France, au cours des cinq prochaines années, de biens d'équipement et d'installations industrielles pour une valeur de 12 milliards de francs (nos dernières éditions). Parallèlement, les autorités de Berlin-Est, qui souhaitent rétablir un équilibre, actuellement détérioré de façon sensible, de leurs échanges avec l'Ouest, entendent, comme l'a souligné, le 14 septembre, au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Gerhard Beil, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, vendre un montant similaire de produits industriels, notamment des machines-outils.

Cette réciprocité, appelée selon les cas compensation ou coopération, ne figure pas, selon M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, dans le protocole commercial signé à l'occasion de la visite, à Paris, d'une délégation de la R.D.A. conduite par M. Günter Mittag, membre du bureau politique du parti socialiste unifié. Le document prévoit aussi des facilités financières, c'est-à-dire les lignes de crédit nécessaires à la passation des commandes.

Il s'agit d'une déclaration d'intention, facilitée par le voyage à Berlin-Est, en août, de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et non d'une assurance de bonne fin. Ainsi, au début de 1977, les responsables des deux pays s'étaient engagés à tripler en 1980 le montant du commerce franco-est-allemand par rapport à 1976, ce qui correspondrait à près de 6 milliards de francs. Or, les échanges ont atteint 1,8 milliard de francs en 1978, et 1,4 milliard pour les sept premiers mois de 1979.

Cependant, la R.D.A. et la France devraient signer, dans le courant du premier semestre de l'an prochain, un accord décennal de coopération économique, tandis que des journées techniques françaises se tiendront, en avril, à Berlin-Est. Enfin, dans le domaine de la machine-outil, la firme Liné pourrait conclure prochainement avec la R.D.A. un accord de production conjointe.

M. B.

● *La production industrielle* américaine a baissé de 1,1 % en août, après s'être améliorée de 0,1 % en juillet et être restée stationnaire en juin. Cette baisse est donc un recul de 5,4 % de la production de biens de consommation durables, imputable largement à l'industrie automobile. La réserve fédérale s'attend toutefois à une certaine reprise dans ce secteur en septembre, à la suite de la mise en route de la production des modèles 1979. — *(A.F.P.)*

Filiale du groupe Boussac-Saint-Frères

LES ÉTABLISSEMENTS ROUSSEAU VONT SUPPRIMER CENT CINQUANTE EMPLOIS

La direction du groupe Saint-Frères-Boussac a annoncé au cours d'un comité central d'entreprise à Paris la suppression prochaine de cent cinquante emplois dans les usines des établissements Rousseau, spécialisés dans la fabrication de chemises.

L'essentiel de ces suppressions d'emploi toucheraient des salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans qui partiraient en préretraite à partir du 1er janvier 1980. Huit centres de production seraient touchés dans l'Indre (cent trente-sept postes supprimés) et deux unités dans le Cher (quinze personnes licenciées). Selon les syndicats, la direction justifie ces mesures par des *« difficultés conjoncturelles dues aux importations et qui se traduisent par une réduction sensible des ventes ».*

● *M. Raymond Barre* demande aux chefs d'entreprise de continuer *« à faire preuve du sens des responsabilités »* dans trois domaines : les prix, la modération des rémunérations et l'investissement, dans un « message » que publie samedi 15 septembre le bi-mensuel *la Lettre de la presse. « Il faut que les chefs d'entreprise conservent leur sang-froid, qu'ils ne cèdent ni à la tentation de la fuite en avant, ni à celle du repli »,* ajoute le premier ministre.

● *Le maire de Rennes,* M. Edmond Hervé, socialiste, s'est déclaré *« désagréablement surpris »* par les propositions de rachat de la société Sapitex, émanant d'une secte (*le Monde* du 15 septembre). M. Hervé, qui s'est entretenu vendredi 14 septembre avec une délégation intersyndicale de la société, a demandé à être reçu par le ministre du travail. Il souhaite que les autorités gouvernementales trouvent une solution crédible et respectueuse de l'intégrité des personnes.

● RECTIFICATIF. — Dans le projet de budget du ministère des transports décrit dans *le Monde* du 14 septembre, il est prévu que 2 500 et non 2,5 kilomètres d'autoroutes seront équipés de glissières de sécurité en 1980.

● *L'impôt sur le revenu en 1980.* — Un « mastic » a rendu incompréhensible, dans nos premières éditions (page 29), le début de l'analyse faite par Gilbert Mathieu de l'augmentation prévue de l'impôt sur le revenu. Il fallait lire : *« Une première fraction de cette augmentation, 14,20 milliards, correspondra au fait que l'impôt progressif rapportera davantage à pouvoir d'achat constant des contribuables.*

Pour que ce pouvoir d'achat reste stable, le revenu des contribuables doit, en effet, augmenter autant que les prix : de 10,3 % cette année selon le gouvernement. Or même si le barème d'imposition des revenus était rectifié exactement de cette proportion, l'impôt rapporterait 14,2 milliards de plus (une fois déduit l'effet des petits allégements accordés aux personnes âgées et aux invalides les moins fortunés : 405 millions de francs en tout). »

ENVIRONNEMENT

ALERTE GÉNÉRALE EN CALIFORNIE

Los Angeles empoisonnée par le smog

De notre correspondante

Los Angeles. — *C'est pour Los Angeles qu'on créa dans les années 40 le terme smog pour désigner la brume polluante dont les gaz d'automobiles et les fumées d'usines tissaient la trame dans la mégapolis californienne. Aujourd'hui, le smog fait partie du décor au même titre que Disneyland.*

Pour les habitants de la ville, toutefois, le smog n'est pas exactement une attraction. On ne peut y échapper, mais on essaie, en se réfugiant dans la mesure de ses moyens à la limite de la terre, le long du Pacifique, dont les brises marines dissipent le poison brun. On plaint de tout cœur celui que son travail ou son faible revenu oblige à affronter le « down town » ou l'« east side », où stagne la plus dense concentration de smog. Aujourd'hui plus que jamais la pollution frappe, assiège, depuis six jours, tous les habitants de la ville sans exception, et c'est la plus grande alerte au smog déclarée depuis vingt-cinq ans. A l'aube du septième jour, les responsables de l'Air Quality Management District (agence locale chargée de contrôler la pollution) ont déclaré certains quartiers de Los Angeles zone dangereuse. Ces régions sont entrées dans la deuxième phase de l'alerte : ce qui veut dire que dans un million de particules d'oxygène, on trouve 0,41 particule d'ozone. La phase « numéro un » est déclarée quand, dans un million de particules d'oxygène, sont détectées plus de 0,20 particule d'ozone. Une zone de haute pression qui stagne au-dessus du Pacifique le long des côtes californiennes empêche les matières polluantes de s'élever dans l'atmosphère.

Trois passagers par voiture

La grève qu'observent depuis dix-neuf jours les conducteurs d'autobus de Los Angeles est en large partie responsable de l'aggravation de la situation. Les « commuters » (banlieusards) qui s'étaient convertis à l'autobus ont dû prendre le volant de leur voiture. Les inspecteurs de l'Air Quality Management District sont sur le pied de guerre depuis une semaine et redoublent aujourd'hui leurs consignes déjà draconiennes. Ils ont invité les habitants de Los Angeles à rester chez eux et à éviter les kilomètres inutiles. Ils ont également rappelé aux employeurs de deux mille six cents sociétés qui occupent au moins cent salariés que, selon la loi, ils devaient aider les travailleurs à réduire la longueur de leur trajet et à se regrouper en pools d'automobilistes. Campés devant les parkings de ces sociétés, les agents du Smog Control empêchent les voitures transportant moins de trois passagers d'entrer dans le parking. Mercredi 12 septembre à minuit, le Air Quality Management District a ordonné aux industries de réduire de 20 % leurs émissions de produits polluants. « Jamais, *disent les fonctionnaires de l'agence*, nous n'avons vu autant de gens se plaindre des effets de la pollution. » *Les individus fragiles des poumons et du cœur sont particulièrement affectés et les hôpitaux notent une hausse considérable des malades indisposés par le smog. Pour les gens en bonne santé, le smog fait sentir ses effets en provoquant des malaises, des migraines, des nausées et l'irritation des yeux. Ce brouillard saumâtre, selon les météorologistes, menace de peser encore quelques jours sur Los Angeles.*

Le Los Angeles Times, *critiquant ce qui a été fait depuis trente ans dans la lutte contre le smog, attribue l'échec de cette politique à trois facteurs : une technologie déficiente ; une législation qui reste très souvent inopérante et une coopération insuffisante de la part des citoyens de la Californie du Sud. Les systèmes de contrôle de pollution, installés obligatoirement sur les automobiles de la région pour capter et détruire les gaz toxiques émis par les moteurs, se détériorent bien avant que les automobiles n'affichent à leur compteur 50 000 miles, malgré les promesses des fabricants. Si les lois contre la pollution abondent, elles sont loin de se traduire dans la réalité. Le bassin atmosphérique de la côte sud (la Californie est divisée en quatre bassins d'air) ne dispose que de soixante-quinze inspecteurs pour faire appliquer les lois à quelque quarante mille firmes de tous genres et, pour qui viole les règles, l'amende ne s'élève qu'à 500 dollars, soit la même somme qu'il y a trente ans, quand la pollution était infiniment moindre.*

SYLVIE CROSSMAN.

LA CHINE ADOPTE SA PREMIÈRE LOI ANTIPOLLUTION

Pékin. *(A.F.P.).* — En Chine, la pollution radioactive sera punie désormais au même titre que les autres nuisances. Telle est l'une des dispositions de la première loi adoptée par l'Assemblée nationale chinoise sur la protection de l'environnement.

Le texte concerne l'ensemble des pollutions et des nuisances : gaz, scories, poussières, fumées, eaux d'égouts, matières radioactives, produits chimiques, bruit, vibrations et odeurs. Il accorde aux citoyens le droit de porter plainte contre les « *organisations et individus* » qu'ils estiment responsables des nuisances et dégâts causés à l'environnement. Sont aussi protégés les sites, les forêts, les pâturages, les poissons et les animaux sauvages.

En cas de violation de la loi, les individus et les entreprises encourent des sanctions allant d'une simple remontrance à des amendes et même à des suspensions d'activité. La loi organise la prévention puisqu'elle prévoit que les entreprises polluantes ne pourront plus être construites à proximité des quartiers d'habitation et des zones protégées pour raison historique ou esthétique. Les usines existantes devront prendre des mesures pour réduire leurs pollutions ou transférer leurs activités ailleurs.

500 TONNES DE PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES DÉCOUVERTES A HAMBOURG

Cinq cents tonnes de produits chimiques servant à la fabrication de poisons et de gaz de combat viennent d'être découvertes dans une usine désaffectée de Hambourg, en République fédérale d'Allemagne.

La fabrique, fermée depuis deux ans, servait de terrain de jeux aux enfants. L'un d'entre eux, âgé de huit ans, a été tué et ses frères blessés par l'explosion d'une substance qu'ils avaient ramenée chez eux. Des résidus de zinc provenant de bombes fumigènes se sont infiltrés dans le sol et l'on craint qu'ils n'aient contaminé les nappes d'eau souterraines. Ce nouveau « scandale écologique » met en émoi l'opinion allemande ; il survient en effet deux semaines à peine après la découverte de thallium autour de plusieurs cimenteries. — *(A.F.P.)*

● *Greenpeace contre le gouvernement islandais.* — L'organisation écologique Greenpeace, dont le bateau *Le Combattant de arc-en-ciel* vient de rentrer à dont le bateau *Le Combattant-de-*neuf semaines contre les « *chasseurs de baleines* » islandais, a annoncé qu'elle avait l'intention d'engager des poursuites contre le gouvernement islandais pour « *arraisonnement, saisie de matériel et emprisonnement illégal* ». — *(A.F.P.)*

PÊCHE

Guerre de la langoustine ?

UN CHALUTIER BRETON EST ARRAISONNÉ PAR DES GARDE-COTES BRITANNIQUES

(De notre correspondant.)

Quimper. — La colère gronde chez les pêcheurs bretons du pays bigouden, car un langoustinier de Loctudy, le « Révérend père Lebret », a été arraisonné le 13 septembre sur le banc de Smail, par des garde-côtes britanniques, alors qu'il arrivait sur les lieux de pêche. Le bateau finistérien, de 19 mètres, avec un équipage de dix hommes, a été conduit immédiatement vers le port de Milfordhaven, à l'entrée de la mer d'Irlande.

La cause de cet arraisonnement : le nouveau maillage des chaluts que les Anglais ont décidé unilatéralement de faire adopter dès le 1er juillet dans leurs eaux. Ce maillage (70 millimètres), moins serré que celui utilisé jusqu'à présent sur les côtes européennes (55 à 60 millimètres), risque fort d'entraîner une diminution des prises, au point de dissuader définitivement les marins bigoudens d'exercer leur métier au nord du 48e parallèle. Aussi ceux-ci ont-ils décidé de réagir vigoureusement.

C'est ainsi que les responsables syndicaux ont demandé à tous les chalutiers actuellement en mer de regagner leur port d'attache. Ce samedi 15 septembre, de nombreux marins pêcheurs du quartier du Guilvinec devaient aller manifester à Nantes, où se réunit le comité régional des crustacés.

J.-L. N.

TRANSPORTS

SIX CHARTERS AUTORISÉS ENTRE SAN FRANCISCO ET CHANGHAÏ

Washington *(A.F.P.).* — Un accord pour l'organisation de six voyages charters sur la Chine populaire, qui pourraient être le prélude au rétablissement de liaisons aériennes régulières entre les deux pays, après trente ans d'interruption, a été annoncé le 14 septembre à Washington par les autorités américaines.

Le Conseil de l'aviation civile (CAB) a précisé que ces six vols ouverts à tous les voyageurs et assurés en Boeing-747, conjointement par Pan American et la compagnie chinoise CAAC, relieraient directement San-Francisco à Changhaï entre le 3 décembre 1979 et le 26 février 1980, et que les négociations continuaient pour prolonger ce service aérien.

Le sort de l'usine Peugeot

LES INDUSTRIELS FRANÇAIS VONT RENCONTRER LES AUTORITÉS NIGÉRIANES

Le pont aérien reliant les aéroports de Lyon-Satolas et de Kano (Nigéria), pour alimenter les chaînes de l'usine Peugeot-Nigéria, a été arrêté vendredi 14 septembre, à 24 heures. Comme il était prévu (*le Monde* du 14 septembre), cette interruption des vols a été imposée à la compagnie française UTA par les autorités nigérianes qui souhaitent développer les transports maritimes à partir du port de Lagos.

Les industriels français n'ont pas toutefois perdu l'espoir de voir rapporter la décision qui les frappe. Les responsables au sommet des firmes UTA et Peugeot doivent rencontrer, le 18 septembre, à Lagos, les représentants des autorités nigérianes.

LA COMPAGNIE INDONÉSIENNE GARUDA VA COMMANDER SIX AIRBUS EUROPÉENS

Djakarta *(A.F.P.)* — La compagnie indonésienne Garuda va acheter six Airbus et quatre Boeing-747 pour ses vols intérieurs et internationaux, a annoncé, ce samedi 15 septembre, M. Rusmin Nuryadin, ministre des transports.

La compagnie disposait déjà de six DC-10 et de DC-9. Le ministre, qui prononçait une allocution à Medan (nord de Sumatra), a ajouté que plusieurs aéroports d'Indonésie allaient être agrandis pour recevoir des avions gros-porteurs.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La hausse des taux se poursuit

Le taux de base des banques porté de 12 1/2 % à 13 % aux Etats-Unis et de 10.05 % à 10.75 % en France, le loyer de l'argent au jour le jour à 11 % sur la place de Paris : la hausse des taux se poursuit inexorablement. De l'autre côté de l'Atlantique les autorités monétaires, avec à leur tête M. Paul Volcker, nouveau président du FED et partisan de l'orthodoxie, accélèrent le mouvement en utilisant l'arme du taux pour lutter contre l'inflation et tenter, en vain, de freiner la création monétaire par les banques. Elles font monter régulièrement le taux des « Federal funds » (argent entre banques), contraignant ces dernières à l'escalade : mercredi, la Chase Manhattan portait de 12 3/4 % à 13 % (nouveau record historique), son taux de base (prime rate), imité par les autres banques, y compris la Citibank en fin de semaine. Pour M. William Miller, ancien président du FED et nouveau secrétaire au Trésor, « les taux d'intérêt n'ont pas augmenté en termes réels (compte tenu de l'inflation), et donc, ne sont pas exagérés », ce qui laisse à penser que la hausse pourrait se poursuivre.

A Paris, le son de cloche est apparemment le même. En deux jours, vendredi 7 septembre et mardi 11 septembre, la Banque de France a relevé de 1 % ses taux d'intervention contre bons du Trésor portés désormais à 11 1/4 % à un mois, 11 3/4 % à 3 mois et 11 7/8 % à six mois.

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les taux du marché aient suivi : au jour le jour le loyer de l'argent est passé de 10.50 % à 11 %, et s'est établi à 11 5/16 % à un mois, à 11 13/16 % à 3 mois à 11 7/8 % à 6 mois et à 11 15/16 % à 1 an.

En fin de semaine, le marché semblait un peu moins tendu, mais chacun se demande néanmoins jusqu'à quel niveau les taux vont-ils monter ? 12 % au jour le jour ? Pourquoi pas ? Cela dépend des Etats-Unis, et on a vu ce que leurs gouvernants en pensent. Pour l'instant, en France, on a les yeux fixés sur New-York et sur Francfort, avec le double souci de défendre le franc en évitant de laisser se creuser un écart entre les taux, et de tenir compte de l'inflation. Nombre d'opérateurs estiment que la tension persistera jusqu'à l'été 1980. En attendant, les banques françaises, avec un bel ensemble, en dépit des recommandations de M. Monory au nom de la concurrence, ont relevé leur taux de base pour la cinquième fois depuis le début du mois de juin, le portant, d'un coup, de 10.05 % à 10.75 %.

L'explication mise en avant — la hausse des taux du marché monétaire — ne satisfait point entièrement certains esprits chagrins : à leurs yeux, le renchérissement correspondant des ressources liées au marché monétaire, à savoir les comptes à terme à rémunération libre (au-dessus de 100 000 F) et les crédits interbancaires (ENBAMM), ne justifie pas totalement la hausse actuelle, dans la mesure où lesdites ressources ne représentent qu'une part du total. De plus, le coût des ressources non rémunérées (dépôts à vue, 40 % des dépôts en moyenne) et des autres ressources rémunérées à taux fixe (comptes sur livrets, bons de caisse et comptes d'épargne-logement) n'a pas varié depuis plus d'un an. De là à estimer que le mouvement de hausse va trop vite, il n'y a qu'un pas...

Sur le marché des obligations, fermé aux émissions nouvelles depuis le 9 juillet dernier, mis à part les deux emprunts à taux variables du groupe Suez lancés à la fin de juillet, c'est la rentrée, mais à quel niveau : l'emprunt de la SOVAC (225 millions de francs), a été émis à 12 % (rejoignant le niveau record de 1974), et, du reste, a été souscrit en quelques heures. Son rendement est nettement plus alléchant que celui de l'emprunt d'Etat (7 milliards de francs à 10.80 %), resté entre les mains des banques à plus de 50 %, dit-on...

Le 24 septembre, ce sera le tour du Crédit national (1,5 milliard de francs) : on parle de 11,70 %, ce qui battrait le record de 11,55 % pour la première catégorie, établie le 5 juillet 1974. Maigre consolation, dans ce raz de marée financier : à l'inverse de 1974, les taux du court terme sont encore en dessous de ceux du long terme. Mais pour combien de temps ?

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Forte baisse de la livre sterling - L'or au plus haut

La semaine a été nerveuse et même fiévreuse sur les marchés des changes où la LIVRE STERLING a pris la vedette, baissant fortement au profit du DEUTSCHEMARK, très recherché à la veille de la réunion des Cinq, dimanche 16 septembre, à Paris. Initialement déprécié, le DOLLAR s'est redressé grâce aux interventions des banques centrales et à l'élévation des taux d'intérêt américains, tandis que le FRANC glissait légèrement par rapport aux monnaies européennes et que l'or « flambait » à nouveau, battant tous ses records.

Amorcé il y a une quinzaine de jours, le repli de la LIVRE STERLING s'est fortement accéléré en milieu de semaine, pour s'accentuer à la veille du week-end : vendredi, en fin d'après-midi, le cours de la monnaie britannique était revenu, à Londres, à 2,18 dollars environ, après 2,1680 dollars, et, à Paris, à 9,25 F après 9,23 F. On se rappelle l'envolée de la livre sterling en juillet, couronnant une lente remontée depuis mars : les cours avaient atteint près de 2,33 dollars et frôlé 10 F à Paris (9,90 F). L'attrait du pétrole en mer du Nord et le niveau très élevé des taux d'intérêt attiraient les détenteurs de capitaux du monde entier, notamment les Arabes, qui investissaient en masse à la City.

Cette flambée n'inquiétait guère le gouvernement britannique, qui s'en réjouissait même, puisque le coût des importations s'en trouvait réduit d'autant, et que le rythme de l'inflation pouvait ainsi être ralenti. Les exportations, en revanche, étaient pénalisées, ce qui soulevait les critiques des grands patrons de l'industrie, notamment Sir Charles Villiers, président de la British Steel Corporation. Ce dernier déclarait récemment à des journalistes étrangers que la récente hausse de la livre était « *injustifiée* » qu'elle n'était « *pas conforme à la performance industrielle du pays* » et résultait « *uniquement d'une fausse impression* » qui s'était répandue dans les milieux financiers internationaux au sujet des richesses pétrolières de la mer du Nord.

C'était également l'avis, à la fin du mois de juillet dernier, de lord Schawcross, ancien ministre travailliste devenu conservateur et président de London and Continental Bankers, pour qui la reprise de l'inflation ne saurait être longtemps masquée. C'est bien ce qui s'est produit, puisque le taux d'inflation en Grande-Bretagne frôle actuellement 16 %. En outre, le climat social outre-Manche ne cesse de se dégrader, avec la menace de nombreux licenciements chez British Leyland, la grève chez Rolls Royce et la demande, par les mineurs de charbon, d'une augmentation de salaire de 65 %. Enfin, l'avantage qu'offrait la City sur le plan du taux d'intérêt (13 % à 14 %) est en train de disparaître avec l'élévation du loyer de l'argent aux Etats-Unis (13 %).

Ajoutons, cette semaine, la spéculation en faveur du DEUTSCHEMARK, qui a provoqué de très importants transferts d'une monnaie sur l'autre, s'additionnant aux investissements à l'étranger effectués par les résidents britanniques qui profitent de l'assouplissement récent du contrôle des changes.

Après une brève dépression initiale, le DOLLAR s'est sensiblement redressé grâce aux achats des banques centrales, et surtout à la hausse vertigineuse des taux outre-Atlantique, qui finit par agir.

Le DEUTSCHEMARK a été vivement recherché à nouveau, surtout à la veille du week-end, comme la semaine dernière, au milieu des rumeurs de réévaluation, devenues habituelles, mais encore plus vives, à la veille du sommet de Paris. M. Bernard Clappier, gouverneur de la Banque de France, a néanmoins déclaré que le bilan des six premiers mois de fonctionnement du système monétaire européen était « *tout à fait positif* », et que les modifications éventuelles porteraient « *sur des petits détails de fonctionnement, mais mineurs* ». Certains estiment, néanmoins, que l'indice de divergence, la « sonnette », qui devait amener les gouvernements à intervenir lorsque la marge de fluctuation aurait été « consommée » à 75 % devra être réformé : on sait qu'en raison de la hausse de la LIVRE et de la LIRE, non prévue, l'indice n'a pu fonctionner, alors que logiquement le gouvernement ouest-allemand aurait dû être contraint d'agir pour financer la montée du DEUTSCHEMARK.

Ce dernier a encore progressé vis-à-vis du FRANC BELGE — que la Banque nationale de Belgique a soutenu au prix de plus de 1,5 milliard de francs français — et de la COURONNE DANOISE, dont la faiblesse a obligé la Banque du Danemark à porter de 9 % à 11 % son taux d'escompte. Quant au FRANC FRANÇAIS, il a glissé légèrement par rapport au deutschemark, l'ampleur de ce glissement ayant été limité par les interventions de la Banque de France.

Sur le marché de l'or, la flambée a repris en fin de semaine avec un record absolu de 345,80 dollars l'once, alors qu'une certaine détente était observée, le cours de l'once étant même revenu aux environs de 330 dollars. Mais c'est la spéculation américaine qui, jeudi, a relancé le mouvement de plus belle. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2.1820	9,2516	3,5632	3.9570	63,5180	4,3465	1779.42
	—	2,2495	9.5097	3.6711	4.0749	65.4154	4.4798	1827,71
New-York	2,1820	—	23.5849	61.2369	55.1419	3.4352	50.2088	5.1992
	2,2495	—	23.6546	61.2745	55.2028	3.4387	50.2134	5.2030
Paris....	9,2516	4.2400	—	259.64	233.80	14,5654	212.85	2.0024
	9,5097	4,2275	—	259.03	233.37	14.5374	212.27	2.0086
Zurich...	3,5632	163.30	38.5141	—	90.0468	5.6097	81.9779	2,2237
	3,6711	163.20	38.6043	—	90.0910	5.6121	81.9482	2,2295
Francfort	3.9570	181.35	42.7712	111,0532	—	6,2298	91.0391	3.5695
	4.0749	181.15	42.8503	110.9987	—	6.2293	90.9615	3.5790
Bruxelles.	63.5180	29.1100	6.8655	17.8260	16.0518	—	14.6134	2,4426
	65.4154	29,0800	6.8787	17.8186	16.0529	—	14.6628	2,4510
Amsterdam	4.3465	199.28	46.9811	121,9840	109.8428	6,8430	—	0,1226
	4,4798	199.15	47,1082	122,0281	109.9365	6.8483	—	0.1230
Milan....	1779,42	815.50	192.2334	499.3876	449.6829	28.0144	409.3875	—
	1827,71	812.50	192.1939	497.8553	448.5233	27.9481	407.9839	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

Forte hausse de l'argent

METAUX. — *La nouvelle envolée de l'or, surtout en fin de semaine, a provoqué une hausse de 20 % des cours de l'argent à Londres. Depuis le commencement de l'année la progression dépasse 100 %. La fuite devant la monnaie, avec la résurgence de l'inflation, et le rejet aux Etats-Unis du projet de loi autorisant la vente de 15 millions d'onces de métal provenant des stocks stratégiques américains expliquent cette escalade brutale des prix.*

Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la généralisation de la baisse de 2 cents par livre du prix du métal raffiné ramené par les producteurs américains à 90 cents la livre. Pour la trente-septième semaine consécutive, les stocks britanniques de métal ont diminué, revenant à 158 350 tonnes (— 2 500 tonnes) au lieu de 435 000 tonnes il y a un an. Depuis le commencement de l'année, la baisse atteint plus de 215 000 tonnes.

Avance des cours du zinc à Londres. D'autres producteurs en Europe et même au Canada ont décidé de réduire leur activité. La diminution sera de 25 % chez l'un d'entre eux, ce qui devrait permettre de rétablir progressivement l'équilibre statistique de ce produit. Des producteurs américains ont réduit de 1,5 cent par livre le prix de leur métal à 35,50 cents.

Les cours de l'étain ont été soutenus à Londres. La menace de la vente de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains paraît s'estomper, surtout après la décision prise au sujet de l'argent.

Légère progression des cours de l'aluminium à Londres. La diminution des stocks mondiaux se poursuit au fil des mois. Ils sont revenus à 1 521 000 tonnes à fin juillet, en diminution de 11 000 tonnes sur ceux du mois précédent.

DENREES. — *La hausse s'est accentuée sur le marché du sucre. Les Etats-Unis pourraient ratifier l'accord international. Un cyclone aurait causé des dommages dans certaines régions aux Etats-Unis.*

…NCIÈRE … ÉTAIRE … se poursuit

… DES CHANGES … L'or au plus haut

… MARCHÉS … l'argent

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Malgré la hausse record du lingot, l'*Emprunt 7 % 1973* est demeuré en dessous de son plus

	14 sept.	Diff.
4 1/2 1973	1 378	— 11
7 % 1973	6 615	+ 18
10,30 % 1975	94,20	— 0,05
10 % 1976	97	inchangé
P.M.E. 10,6 % 1975	96	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	97,10	+ 0,50
8,80 % 1977	111,50	— 0,10
10 % 1978	95,15	— 0,10
9,80 % 1978	94,15	— 0,10
9,45 % 1978	92,20	inchangé
8,80 % 1978	90,90	— 0,25
C.N.E. 3 %	4 250	+ 15

haut cours (6 098 F), tandis que l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* a quelque peu fléchi, en liaison avec la baisse du napoléon.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

L'exercice clos le 31-12-1978 à la *Compagnie foncière du Château-d'Eau*, s'est soldé par un bénéfice net de 8,61 millions de francs (dont 5,77 millions de francs de plus-values à long terme), contre 3,27 millions de francs un an plus tôt (dont 0,42 million de P.V.L.T.).

Le *Crédit commercial de France* a vu ses bénéfices consolidés du premier semestre 1979

	14 sept.	Diff.
Bail Equipement	226,50	+ 0,60
Banq. Rothschild	162	— 3,60
B.C.T.	157	+ 14,10
Cetelem	254	— 4
Cie Bancaire	457	+ 12
C.C.F.	165	+ 1
C.F.F.	549	+ 26
C.F.I.	182	+ 2
Crédit du Nord	58	— 1,10
Financ. Paris	234	+ 1
Locafrance	215,80	+ 9,80
Locindus	473	— 0,50
Prétabail	554	— 10
U.C.B.	245	+ 9
Eurafrance	377	+ 22
Cie du Midi	751	+ 8
Pricel	243,90	+ 7
Schneider	165	+ 2,80
Suez	297	+ 17

remonter à 50,75 millions de francs, contre 32,75 millions de francs au premier semestre 1978, marqué par les difficultés du groupe Nobel Bozel, dans lequel la banque occupe une place importante. La campagne d'information lancée par la banque lui a permis de recruter huit mille nouveaux actionnaires s'ajoutant aux dix-sept mille existants.

Alimentation

La société *Casino* a réalisé, pour le premier semestre de 1979,

	14 sept.	Diff.
Béghin-Say	134,70	+ 3,70
B.S.N.-G.-Danone	970	+207
Carrefour	1 755	— 3
Casino	1 439	— 8
Gén. Occidentale	385	+ 19
Guyenne et Gasc.	384	inchangé
Moët-Hennessy	565	+ 18
Mumm	469	— 2,80
Olida-Caby	184	+ 4
Pernod-Ricard	282,50	+ 17,50
Radar	524	+ 14
Raf. Saint-Louis	139,50	+ 9,50
Saupiquet	212	+ 22
Veuve Clicquot	768	+ 14
Viniprix	149	— 5
Nestlé	9 340	+110

un bénéfice net avant impôts de 79,4 millions de francs, contre 59,2 millions au 30 juin 1978.

Bâtiment et travaux publics

Le chiffre d'affaires T.T.C. consolidé du groupe *SCREG*, au

	14 sept.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	453	+ 12
Bouygues	545	+ 18
Chim. et Routière	168	+ 1,50
Ciments Français	160	— 4
Dumez	851	+ 45
Ent. J. Lefebvre	361	inchangé
Gén. d'Entreprise	214	+ 4
Gds Travx Marseille	536	+ 33
Lafarge	272,50	+ 2,50
Maisons Phénix	575	inchangé
Poliet et Chausson	239	+ 13

30 juin 1979, a atteint 3 milliards de francs contre 2,81 milliards au 30 juin 1978.

Matériel électrique, services publics

Le groupe *I.T.T.*, qui a démenti vouloir s'associer de près ou de loin avec le japonais *SONY*, enregistrera, pour le troisième trimestre de son exercice, une perte nette. Une provision de 320 millions de dollars a, en effet, été constituée pour compenser les frais de fermeture de

	14 sept.	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	64,10	+ 0,30
C.E.M.	54	inchangé
C.I.T.-Alcatel	1 189	+ 21
C.G.E.	375	+ 15
C.S.F.	465	+ 17
Legrand	1 865	+205
Leroy-Somer	803	+ 7
Machine Bull	62,90	+ 2
Matra	7 880	+930
Moulinex	97,70	+ 2,70
P.M. Labinal	267	+ 22
Radiotechnique	369	+ 6,20
S.E.B.	268	+ 38
Signaux	354	+ 31
Thomson-Brandt	253	+ 23
I.B.M. (1)	283	— 3,90
I.T.T.	121,20	— 3,10
Schlumberger	362,90	+ 8,10
Siemens	633	+ 14
Gén. des Eaux	512	+ 31,50
Lyonn. des Eaux	477	+ 21

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,10 F.

sa papeterie québécoise de Port-Cartier, ouverte en 1974.

Après l'augmentation de capital payante réalisée récemment, la *SFIM* va faire passer le nominal de ces actions de 50 à 100 F.

Crouzet a réalisé, pour le semestre au 30 juin 1979, un bénéfice net consolidé de 16,41 millions de francs contre 6,82 millions un an plus tôt.

Métallurgie, constructions mécaniques

L'exercice 1978-1979 du groupe *Usinor* (après fusion avec *Châtillon-Neuves-Maisons)* s'est soldé par une perte de 2,49 milliards de francs, pour une durée exceptionnelle de seize mois, après 1,2 milliard de francs de charges financières et 1,6 milliard d'amortissements dont 0,5 milliard d'amortissements exceptionnels sur les installations arrêtées.

L'exercice 1978-1979 (dix-huit mois) du groupe *Marine-Wendel* (après les opérations de redressement des comptes de *Sacilor* et l'apport de 33 % du capital de *Dilling à la Société financière sidérurgique)*, s'est soldé par une perte de 58 millions de francs. Il ne sera pas proposé de dividende.

	14 sept.	Diff.
Chiers-Châtillon	20,40	+ 2,40
Creusot-Loire	76	+ 5,60
Marine-Wendel	39,40	+ 2,90
Métal.-Normandie	45,50	+ 0,20
Nord-Est	63,70	+ 1,10
Pompey	82	+ 2
Sacilor	33,40	+ 2,70
Saulnes	52	+ 7
Usinor	15,50	+ 0,55
Vallourec	124	+ 10,90
Alspi	105	— 2,10
Babcock-Fives	131	+ 2
Gén. de Fonderie	255	+ 39
Poclain	310	+ 24
Sagem	902	+ 74
Saunier-Duval	224,50	+ 4,50
Penhoët	275	— 3
Peugeot-Citroën	291,50	— 10,50
Ferodo	360	— 10

Au 30 juin 1979, la société *Manhurin* a réalisé un bénéfice avant amortissements, provisions et impôts de 47,57 milliards de francs contre 38,76 millions pour le premier semestre de 1978.

Le groupe *Solyvent-Ventec*, coté à la Bourse de Lyon, a réalisé, pour le premier semestre de 1979, un bénéfice avant impôts, mais après provisions et amortissements, de 3,31 millions de francs contre 0,49 million au 30 juin 1978. Le 15 octobre, la société proposera une action nouvelle à 160 F, pour deux anciennes.

La perte financière avant impôts, que le groupe *Chrysler* accusera cette année, serait de l'ordre de 600 à 700 millions de dollars.

Pétroles

La situation provisoire de la « Société nationale Elf-Aquitaine » (S.N.E.A.), société mère, au 30 juin 1979, fait apparaître un résultat net de 1,047 milliard de francs après impôts, amortissements et provisions (contre 540 millions de francs pour le premier semestre 1978). La situation des filiales de raffinage et de distribution permet, grâce à l'amélioration du marché et, plus encore, à la valorisation comptable des stocks, la réintégration de 971 millions de francs de provisions antérieurement constituées. Une provision nouvelle de 1 milliard de francs a été constituée pour « risques généraux », tant en raison de l'aggravation des risques à l'étranger que de l'indisponibilité des résultats comptabilisés sur les stocks.

Au niveau des résultats consolidés du groupe, non disponibles actuellement, la marge brute d'autofinancement après impôts peut être estimée, au 30 juin 1979, à 6 milliards de francs, soit l'équivalent de la marge brute de

	14 sept.	Diff.
Esso	276	— 2
Elf-Aquitaine	1 109	+ 45
Franç. des pétroles	249	+ 8,50
Pétroles B.P.	76,20	— 0,90
Primagaz	238	— 6,80
Raffinage	225	+ 20
Sogerap	207	+ 6
Exxon	237	+ 2,90
Petrofina	727	+ 1
Royal Dutch	321,50	+ 1,60

l'exercice 1978 tout entier. Après élimination des dépenses d'exploitation et déduction de la valorisation des stocks, la marge du premier semestre serait de l'ordre de 4,4 milliards de francs. Rappelons que, à la fin de juin 1979, M. Chalandon, président de la société, avait envisagé une marge brute de 10 milliards de francs pour l'exercice en cours, le résultat net consolidé atteignant déjà 2 milliards de francs au 31 mai 1979 contre 1,5 milliard de francs pour l'exercice 1978 tout entier.

Le bénéfice net réalisé par la « Compagnie française des pétroles » (maison mère) au 30 juin 1979, s'est élevé à 412 millions de francs contre 172 millions au 30 juin 1978. La marge brute d'autofinancement a atteint 604 millions contre 452 millions. Ces améliorations devraient se retrouver au niveau des résultats consolidés publiés fin octobre.

∴

Le groupe *Royal Dutch-Shell* a annoncé des dividendes en hausse. *Shell Transport* a ainsi déclaré un dividende intérimaire de 10,432 pence, payable le 9 novembre, qui s'ajoute au « spécial » de 27,184 pence payable le 1er octobre. Quant à *Royal Dutch*, son dividende intérimaire a été porté à 5,50 florins contre 5 florins l'an dernier.

Produits chimiques

Pour le premier semestre de 1979, le groupe *Roussel Uclaf* a réalisé un bénéfice net consolidé de 62,6 millions de francs (+ 5 % par rapport au chiffre du 30-6-78), et la marge brute d'autofinancement a atteint 151,4 millions de francs (+ 19 %). Pour l'année entière, le résultat net consolidé devrait être du même ordre que celui de l'exercice précédent (95 millions de francs).

Le résultat net du groupe *Rhône-Poulenc* s'est élevé à environ 300 millions de francs pour le premier semestre de 1979, contre 150 millions au 30 juin 1978. Ces résultats ne tiennent pas compte des plus-values de cessions (77 millions pour 1979, 57 millions pour 1978), mais incluent les pertes du secteur textile (210 millions contre 250 millions).

	14 sept.	Diff.
C.-M. Industries	300	+ 20
Institut Mérieux	545	— 23
Laboratoire Bellon	270	+ 14
Nobel-Bozel	45,50	+ 1,50
Pierrefitte-Auby	105,20	+ 5,20
Rhône-Poulenc	135,20	+ 1,70
Roussel-Uclaf	296	+ 17
B.A.S.F.	326,80	+ 1,30
Bayer	312	+ 1
Hoechst	309	— 1
Norsk Hydro	457	+ 20

Hoechst affiche, pour le premier semestre de 1979, un bénéfice avant impôts de 785 millions de DM (pour le groupe mondial) contre 550 millions pour la même période de 1978. Le chiffre d'affaires a progressé de 7,5 % à 13,03 milliards de DM.

A structures comparables (« Duco » exclu puisque vendu au début de cette année), le groupe « Nobel-Bozel » a réalisé pour les six premiers mois de l'année un bénéfice d'exploitation de 14,6 millions de francs contre une perte de 24,3 millions au 30 juin 1978. La marge brute d'autofinancement a atteint 50,5 millions de francs contre 12,5 millions.

Les résultats d'*Isorel* sont meilleurs que prévu. Pour le second semestre, les perspectives sont plutôt satisfaisantes.

« Norsk Hydro », pour l'exercice 1977-1978, a réalisé un chiffre d'affaires de 9 milliards de couronnes (+ 35 %), avec 1 100 millions de couronnes d'amortissements (contre 508 millions), plus de 1 100 millions de résultats d'exploitation après amortissements (contre 699 millions) et 340 millions de bénéfice ordinaire avant impôt (+ 100 millions).

L'amélioration des résultats, nettement meilleurs qu'il n'était prévu est due à la production accrue des gisements pétroliers et gaziers de mer du Nord, et à l'augmentation des prix de vente des produits pétroliers, des produits chimiques, de l'aluminium, du magnésium et des engrais.

Le dividende de 12 % du nominal reste inchangé.

Filatures, textiles, magasins

La Redoute, qui vient de prendre le contrôle total (100 %) de la société *Finaref* (jusqu'ici filiale commune avec le groupe La Hénin, chargée des ventes à crédit du groupe), a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 968 millions de francs (+ 14,6 %) pour le premier semestre de 1979.

	14 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	69	+ 0,90
Sommer-Allibert	371	— 6
Agache-Willot	497	— 18
Lainière Roubaix	48	— 0,80
Roudière	307	+ 2
Saint Frères	80,60	— 1,80
S.C.O.A.	47,10	— 1,95
C.F.A.O.	345	+ 12
B.H.V.	105,20	— 3,30
Darty	506	+ 16
Galeries Lafayette	124,80	— 0,20
Prénatal	31,30	— 0,70
Printemps	115,40	+ 0,10
La Redoute	417	— 3

Valeurs diverses

La Brosse et Dupont a réalisé, pour les six premiers mois de l'année, un bénéfice net provisoire de 0,89 million de francs, contre 0,42 million un an plus tôt.

	14 sept.	Diff.
A.D.G.	177	— 13
L'Air Liquide	499	+ 15
Bic	654	+ 10
Europe I	1 168	+ 68
Gle Ind. Part.	148,20	— 2,80
L'Oréal	719	+ 33
J. Borel	122	— 1,60
Club Méditerranée	435,50	+ 9,50
Arjomari	159	— 2
Hachette	225	+ 18,40
Pr. de la Cité (1)	313,60	+ 10,10
P.U.K.	97,50	+ 3
St-Gob.-Pt-à-M.	140	+ 17,20
Skis Rossignol	1 410	+ 10
Chargeurs Réunis	217	— 5
U.T.A.	162	— 16

(1) Compte tenu d'un coupon de 8 F.

Mines d'or, diamants

Rien.

	14 sept.	Diff.
Amgold	200	+ 3,70
Anglo-Americain	34	+ 0,10
Buffelsfontein	82	+ 3
Free State	137	+ 9,90
Goldfields	22,50	— 0,20
Harmony	39,50	+ 2,90
President Brand	93,20	+ 2,10
Randfontein	228,50	— 3
Saint-Helena	91,60	+ 10,60
Union Corporation	34,70	— 1
West Driefontein	216	+ 2
Western Deep	78,30	+ 2,40
Western Holdings	165	+ 3
De Beers	33,75	— 0,25

Mines, caoutchouc, outre-mer

	14 sept.	Diff.
Imétal	63,90	— 2,20
Penarroya	56,80	+ 4,80
Charter	13,15	— 0,20
Inco	87,30	+ 1
R.T.Z.	27,60	— 0,95
Union Minière	105,50	— 3,20
Z.C.I.	0,92	+ 0,002
Kléber	69,30	+ 2,90
Michelin	901	— 12

Le bénéfice avant impôt réalisé par *General Miningan Finance Corporation* pour le premier semestre de 1979 s'est élevé à 105,90 *millions de rands* sud-africains, contre 67,45 millions au 30 juin 1978.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 10 AU 14 SEPTEMBRE 1979

L'argent coule à flots

FOLLE semaine au palais Brongniart. Tel aurait pu être le titre de cette chronique hebdomadaire sur la Bourse de Paris, puisque, dans une véritable atmosphère de fièvre, de nombreux records ont été battus.

Sur le marché de l'or d'abord, où l'on se contente généralement de suivre la tendance internationale, le lingot, après un bond de 1 400 F, s'est établi à un niveau sans précédent le 14 septembre : 49 200 F, soit 361,23 dollars pour une once (31,1 grammes) contre 345,80 dollars pour la même once vendue à Londres. Le napoléon, lui — victime des excès peut-être commis plus tôt, — s'est tenu encore éloigné de son plus haut niveau historique (459,40 F le 6 septembre), terminant la semaine à 421,10 F contre 453 F le 7 septembre.

Sur le marché des actions ensuite, où, d'un vendredi à l'autre, l'indicateur instantané des valeurs françaises a progressé d'environ 4 %, ce qui porte à 17 % la hausse depuis le début de cette année (dont 6 % depuis le 23 août, début du mois boursier en cours).

Une seule séance de baisse s'est produite dans la semaine : mercredi. Encore faut-il souligner que celle-ci a été relativement modérée (— 0,7 % environ), qu'elle faisait suite à deux jours de hausse (+ 0,8 et + 0,4 %) et... précédait deux autres séances à l'issue desquelles de nombreux progrès furent enregistrés. Jeudi, en effet, tandis que l'or subissait son second repli consécutif, les actions retrouvaient la faveur des opérateurs et, dans un marché très actif, s'adjugeaient environ 1,2 % de hausse. L'atmosphère était nerveuse, pas encore fiévreuse.

C'est à la veille du week-end, alors que les marchés internationaux de l'or et des changes bouillonnaient littéralement, que la Bourse connut sa meilleure séance depuis des mois. Dès l'ouverture, l'indicateur instantané s'avança de 1,7 %. Au fil des cotations, tandis que s'accélérait le rythme des transactions, la hausse s'étendit à la quasi-totalité de la cote, et l'indice termina en progrès d'environ 2,2 %.

Aucun doute n'est permis : c'est bien l' « affaire B.S.N.-Pilkington » qui galvanisa les opérateurs (voir encadré). Mais avaient-ils vraiment besoin de cette opération pour se ruer sur le reste de la cote ?

Sans doute la hausse globale eût-elle été moins forte, mais ni les tensions persistantes sur les taux d'intérêt, ni la flambée de l'or, ni le désordre monétaire, ni même les chutes de popularité subies par le président et son premier *ministre, ne sont parvenus à calmer l'ardeur boursière* cette semaine. Depuis le début de l'année, Esso a monté de près de 265 %, Elf-Aquitaine de 120 %, Compagnie française de raffinages (filiale de la Française des pétroles) de 100 %, Dassault de 90 %, Primagaz de 70 %, etc. Personne ne peut jurer que ces valeurs s'arrêteront là. Mais les boursiers ont déjà trouvé un autre « cheval » avec le secteur électrique-électronique-informatique, tout à coup promis à un brillant avenir « puisqu'on en parle en haut lieu ». Quant aux sidérurgiques rejetées en bloc il y a tout juste quelques mois, elles opèrent, elles aussi, un spectaculaire retour en grâce. « Les restructurations de la profession commencent à porter leurs fruits, la production d'acier redémarre légèrement, on peut y aller... », raisonnent les habitués de la corbeille.

Ont-ils tort ou raison ? Dans les conversations privées beaucoup ne se privent pas de trouver la hausse « un peu rapide et, en cela, dangereuse ». Mais que voulez-vous ? Les entreprises font des profits, les particuliers sont appelés par le gouvernement même à acheter des actions, « il sera toujours temps de voir à qui on pourra revendre tout cela ». En attendant, l'argent coule à flots, et il faut bien le convertir, puisqu'il brûle les doigts...

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Bien disposé

En dépit de la confirmation du ralentissement de l'économie aux Etats-Unis et de la poursuite de la hausse des taux d'intérêt, les opérateurs se sont montrés relativement optimistes cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné finalement 5 points à 879,06. A vrai dire, ils espèrent que ce ralentissement et cette hausse des taux contribueront à réduire l'inflation, qui leur apparaît le véritable ennemi de la Bourse. Paradoxalement, ou très logiquement, si l'on veut, l'accentuation de la récession ne sera pas accueillie défavorablement à Wall Street. Les valeurs du pétrole ont été très favorisées.

Alcoa	56 1/8	56 7/8
A.T.T.	56 1/4	56 1/4
Boeing	46	49
Chase Man. Bank	40 7/8	40 3/8
Du P. de Nemours	43	44
Eastman Kodak	55 1/2	56 1/8
Exxon	57	57
Ford	43 3/4	43 7/8
General Electric	52 1/8	51 1/4
General Foods	34 1/2	34 1/8
General Motors	59 1/4	61 5/8
Goodyear	15 1/4	15 1/4
I.B.M.	67 5/8	67 7/8
I.T.T.	29 1/4	28 7/8
Kennecott	26 7/8	27
Mobil Oil	45 7/8	50 1/2
Pfizer	31	34 1/4
Schlumberger	83 1/4	85 1/2
Texaco	29 1/4	28 7/8
U.A.L. Inc.	26 1/8	26 5/8
Union Carbide	42 3/4	43 1/2
U.S. Steel	22 5/8	22 3/8
Westinghouse	20 5/8	20 5/8
Xerox Corp	65 3/8	65 1/8

LONDRES

Hausse des mines d'or

La flambée des cours du métal précieux a favorisé les mines d'or, qui ont vivement progressé, en dépit des ventes bénéficiaires. Les valeurs industrielles, en revanche, ont été affectées par l'aggravation des conflits sociaux, notamment dans la métallurgie. Pilkington s'est replié après l'annonce de l'achat à B.S.N.-G.D. de ses activités verre plat étrangères.

Indice du Financial Times : industrielles, 467,7 contre 743,5 ; mines d'or, 205 contre 188,20.

	Cours 7 sept.	Cours 14 sept.
Bowater	176	174
Brit. Petroleum	1 170	1 190
Charter	137	145
Courtaulds	88	90
De Beers	394	406
Free State Geduld	30 1/4	31
Gt Univ. Stores	400	404
Imp. Chemical	370	354
Shell	330	334
Vickers	158	158
War Loan	33 1/2	33

FRANCFORT

Bien orienté

La hausse des cours s'est poursuivie à un rythme modéré, grâce aux achats des investisseurs étrangers, attirés par la fermeté du D.M., et à ceux des grands investisseurs nationaux.

	Cours 7 sept.	Cours 14 sept.
A.E.G.	46	45,90
B.A.S.F.	138,30	138
Bayer	132,30	132,50
Commerzbank	201,80	201,20
Hoechst	130,60	130,50
Mannesman	161,30	161,50
Siemens	262,10	267
Volkswagen	208,80	208,50

TOKYO

Vive hausse

Le marché a repris sa progression sur tous les fronts, l'activité restant très vive.

	Cours 7 sept.	Cours 14 sept.
Canon	572	597
Fuji Bank	341	342
Honda Motors	573	605
Matsushita Electric	663	681
Mitsubishi Heavy	170	173
Sony Corp	1 850	1 970
Toyota Motors	885	897

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 7 9	COURS 14 9
Or fin (kilo en barre)	47300	48750
— (kilo en lingot)	47800	49200
Pièce française (20 fr.)	458	421 10
Pièce française (10 fr.)	376	290 10
Pièce suisse (20 fr.)	406 50	397 10
Union latine (20 fr.)	378	368 10
● Pièce tunis. (20 fr.)	330 10	334
Souverain	495	488
● Souverain Elizabeth II	504	500 10
● Demi-souverain	533	518
Pièce de 20 dollars	2065	2000 40
— 10 dollars	1058	1006
— 5 dollars	670	660
— 50 pesos	1949	1876
● — 20 marks	505	505
— 10 florins	395	395
● — 5 roubles	248 50	258 50

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

B.S.N. G.D.	76 025	70 622 200
4 1/2 % 1973	49 500	66 814 670
Matra	5 690	50 386 163
Elf Aquitaine	42 925	45 913 000
Française Pétr.	182 850	45 106 894

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.
Terme	151 859 829	174 937 106	153 210 490	209 137 741	328 975 614
Compt. R. et obl.	125 740 504	159 281 268	145 637 587	182 621 995	171 367 069
Actions.	75 746 446	67 836 051	68 577 772	73 572 372	87 494 558
Total	353 346 779	402 054 425	367 425 849	465 332 108	587 837 241
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç.	121	121,1	120,5	122,3	124,9
Etrang.	128,8	130,2	129,2	128,1	129
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance.	113,4	113,5	112,7	113,9	116,8
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	104,4	104,7	103,6	104,4	106,7

VIVE M. ANTOINE !

Que la vente par B.S.N.-Gervais Danone de son secteur verre plat au Britannique Pilkington puisse être interprétée comme un échec de stratégie industrielle, les boursiers s'en moquent. L'essentiel, à leurs yeux, comme à ceux de beaucoup d'autres, c'est que les dirigeants du groupe s'en soient rendu compte à temps et, surtout, soient parvenus à se « débarrasser du bébé » dans d'assez bonnes conditions.

Depuis des mois déjà, la rumeur de cette éventuelle cession courait *sous les* voûtes du palais Brongniart. Parce que beaucoup y croyaient, l'action B.S.N.-G.D. a monté à peu près régulièrement depuis le début de l'année. Lorsque la nouvelle fut confirmée, ce fut la folie. Non seulement M. Antoine Riboud « larguait » un secteur qui avait coûté à son groupe environ 700 millions de francs en cinq ans, mais il se retrouvait du même coup à la tête d'un capital de 1 100 millions de francs, produit de la vente dont le quart, au maximum, pourra être réglé sous forme d'actions Pilkington ! Plus de 1 milliard de francs, les analystes financiers firent un rapide calcul : par action, cela représente environ 490 francs, « on peut y aller ».

« On y alla », si bien qu'il fallut se reprendre à trois fois pour parvenir à coter un cours. Entre chaque pause, les boursiers se ruaient sur les téléphones à la recherche d'oiseaux devenus soudainement très rares : les vendeurs. Ils parvinrent finalement à en rameuter suffisamment pour servir la demande qui portait sur le chiffre incroyable de 60 450 actions. La chambre syndicale des agents de change fit une exception, tolérée dans un cas semblable, à la règle selon laquelle un titre ne peut varier de 7 % à 8 % au premier cours, et l'action B.S.N.-G.D. s'adjugea 25 % de hausse en quelques minutes !

Le titre valait 560 F au début de cette année, il en vaut 970. Esso n'a plus qu'à bien se tenir... — P. C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

REPORT DE LA DATE DE PAIEMENT DE CERTAINS IMPOTS

L'échéance du 15 septembre 1979 pour le paiement des impôts directs (impôts sur le revenu, impôts locaux, impôt sur les sociétés), tombant cette année, un samedi, M. Maurice Papon, ministre du budget, fait connaître que la date limite es' reportée au mard' suivant.

Les contribuables concernés pourront ainsi s'acquitter de leur impôt jusqu'au mardi 18 septembre, minuit, sans encourir la majoration de 10 % pour le paiement tardif.

● *On apprend* le décès de *M. Gilles Maunoury*, conseiller-maître à la Cour des comptes, survenu le 15 septembre en Gironde. Né le 25 septembre 1915 à Paris, M. Gilles Maunoury, après avoir commencé sa carrière au ministère des finances, avait été notamment chef de cabinet de M. René Mayer, ministre des finances, de 1951 à 1952.

● *Trois vétérinaires* et quatre assistants vétérinaires ont été placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Périgueux (Dordogne), après une enquête sur l'utilisation de substances œstrogènes dans l'élevage des veaux. Le juge d'instruction, M. Alain Bressy, a également inculpé trois autres personnes qui ont été laissées en liberté. Les inculpations portent sur des infractions à la loi de 1976 sur l'utilisation des œstrogènes, l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie vétérinaire et la fraude sur la qualité de la marchandise.

● *Un gardien de la paix attaqué.* — Un gardien de la paix qui se trouvait en faction devant le commissariat de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) a été blessé, vendredi 14 septembre, à 21 heures, par une balle de 22 long rifle qui lui a été tirée dans le dos par un automobiliste circulant à vive allure au volant d'un Ford Taunus de couleur blanche. L'agresseur a pris la fuite en direction de Paris. Ce samedi 15 septembre, on indiquait à la direction départementale de la police de Bobigny que les jours du gardien de la paix n'étaient pas en danger.

Le numéro du « Monde » daté 15 septembre 1979 a été tiré à 564 926 exemplaires.

A B C D E F G

DANS UN DOCUMENT ADRESSÉ A NOTRE JOURNAL

Jacques Mesrine reconnaît être l'auteur de l'enlèvement de M. Henri Lelièvre

Jacques Mesrine a adressé à la rédaction du « Monde » un long document dans lequel il reconnait être l'auteur de l'enlèvement, le 21 juin dernier, à Mareschè (Sarthe), de M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires qui avait été libéré le 28 juillet après le versement d'une rançon de 6 millions de francs. M. Lelièvre, dès sa libération, avait indiqué qu'il avait la conviction d'avoir eu affaire à Mesrine, mais ce dernier, contrairement à son habitude, n'avait pas revendiqué ce « coup ».

Le document que nous avons reçu et dont l'authenticité ne fait pas de doute comporte la signature et les empreintes digitales de Mesrine. Il s'agit d'une « lettre ouverte » à M. Tillier, le journaliste de « Minute », blessé par Mesrine le 10 septembre, dans l'Oise. Il est accompagné de ce mot à l'adresse de la direction du « Monde » : « Je vous fais parvenir ce texte purement à titre de document. Vous en ferez ce que vous voulez. Je sais très bien qu'il n'est pas question pour vous de cautionner ma violence. »

La lettre contient notamment la transcription d'une partie de la conversation enregistrée au magnétophone entre le malfaiteur et sa victime, le 10 septembre. Elle confirme que Mesrine voulait « punir » le journaliste

Le récit de la « punition »

Le document de sept feuillets dactylographiés adressé au *Monde* est une *« lettre ouverte à Jacques Tillier, journaliste flic à* Minute ». Jacques Mesrine précise sa version des événements du 10 septembre, la mise en scène du rendez-vous avec le journaliste, et reproduit le début de la conversation enregistrée sur le magnétophone du reporter, dans la grotte de la forêt d'Halatte (Oise), où le malfaiteur et un complice avaient conduit M. Tillier.

« Tu voulais un scoop, tu l'as eu au-delà de toute espérance », écrit Jacques Mesrine, avant de faire l'inventaire de l'arsenal dont il disposait ce jour-là (un 22 long rifle — avec lequel il aurait tiré — un 357 Magnum, un Smith et Wesson 9 mm à quinze coups, un fusil d'assaut Kalashnikov à trente coups, et quatre grenades quadrillées), *« arsenal de tous mes déplacements »*, précise-t-il.

Le rendez-vous avait été fixé à la brasserie le Chat noir, 147, avenue de Saussure, Paris (17e), à 11 heures. Là un appel téléphonique a invité M. Tillier par l'intermédiaire d'un *« informateur »* (*« ton indic »*, commente Mesrine) à se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Clichy (Hauts-de-Seine). *« J'ai remarqué, quand vous* [M. Tillier et son « informateur »] *avez suivi mon ami, qu'un homme blond de trente ans, portant lunettes se trouvant sur le trottoir contraire à toi* (sic) *faisait un signe à un autre et cela discrètement. (...) Tout de suite, l'homme a pris ta direction. Il ne pouvait me voir, puisque j'étais planqué avec la Kalashnikov prête à l'usage.* » Puis sont montés dans la voiture M. Tillier, J. Mesrine et le complice de celui-ci.

Après avoir roulé près d'une heure, ils sont arrivés à la grotte. *« Nous sommes partis tous les deux dans la galerie*, raconte Mesrine, *toi avec tes allumettes pour éclairer, moi, avec mon briquet. Je voulais créer l'angoisse en toi(...). Je suis allé chercher des bougies (...) Tout ça pour créer le climat ; quand un mec va se mettre à table, j'aime les repas aux chandelles.* »

La conversation qui a suivi a été enregistrée sur le magnétophone du journaliste de *Minute*. Voici comment Mesrine retranscrit le début de cette conversation :

Tillier *« Vous m'avez amené ici les yeux bandés et les menottes aux mains. Je vous demande pourquoi ? »*

Mesrine. — *Pour commencer je vais prendre une photo de vous menottes aux mains. Tournez-vous (bruit de la photo Polaroïd). Vous travaillez bien au journal* Minute.

T. — *Oui, oui.*

M. — *Alors, nous, on a quelques questions à vous poser au journal* Minute. *C'est un journal qui a toujours été anti-détenu. Vous vouliez me poser des questions. Je voulais vous poser des questions. Qu'est-ce que vous voulez savoir sur moi.*

T. — *Vous êtes bien Jacques Mesrine ?*

M. — *Bien... il paraît que oui.*

T. — *Est-ce que vous êtes bien l'auteur du rapt Lelièvre ?*

M. — *D'Henri Lelièvre... oui, pourquoi ?*

T. — *Vous avez touché combien ?*

M. — *600 millions.*

T. *Mais vous êtes bien Jacques Mesrine ?*

M. — *Oui, je pense que vous en doutez... Je vois de l'angoisse sur votre visage... Pourquoi ? Vous avez peur ou vous ne vous sentez pas à l'aise.*

T. — *Non, je n'ai pas peur. Je suis surpris... je suis étonné.*

M. — *Surpris de quoi ? Vous avez toujours cherché à me rencontrer.*

T. — *C'est exact... enfin, je suis surpris de vous voir. Car à entendre les policiers, vous étiez en fuite à l'étranger. Alors que là, vous êtes à Paris... Vous êtes apparemment sûr de vous.*

M. — *C'est vous qui pensez que je suis à Paris. Moi, je suis venu spécialement pour vous rencontrer. Vous et certains de vos semblables.* »

Ensuite, le ton est monté entre les deux hommes à propos des articles du journaliste sur Mesrine et ses complices. Jacques Mesrine voulait notamment qu'il répète ses accusations contre un inspecteur de police que M. Tillier aurait *« sali »* (1). A propos d'un autre article non signé dans lequel *Minute*, le 8 août, avait accusé Mesrine de n'être pas régulier avec ses complices, le malfaiteur estima que l'auteur ne pouvait être que Jacques Tillier. Le menu de Mesrine y était décrit : *« Il n'y a que toi qui le savais. »* C'est à ce moment que Mesrine a commencé à *« administrer une sévère correction »* au journaliste. Là s'arrête la transcription de la conversation, la suite étant *« à la disposition de la presse »*.

Mesrine décrit ainsi la *« leçon »* qu'il a voulu donner à M. Tillier : *« Je t'ai mis un morceau de chemise autour du cou... Je t'ai attaché les pieds avec ta ceinture... Tu as supplié... Mon ami t'a bloqué la tête avec ta chemise... Je me suis éloigné... J'ai tiré un coup à terre très près de toi... Tu as hurlé... Je t'ai dit : « Ça pour les » écrits », et je t'ai tiré deux balles dans les bras... Tu as demandé pitié... J'ai retiré une autre balle à terre et je t'ai dit : « Ça pour » les paroles », et je t'ai tiré une balle dans la gueule. »*

Répliquant à une interview de M. Tillier reprochant à Mesrine de ne pas lui avoir donné une « chance », le malfaiteur écrit : *« En as-tu donné des chances, au temps où tu étais à la D.S.T. et que tu participais aux passages à tabac des suspects ?*

» En donnent-ils des chances... les C.R.S. te sfrères, armée fasciste du pouvoir en place pour le massacre de la classe ouvrière ?

» En ont-ils donné des chances... les SS que tu glorifies au nom de l'extrême droite ?

» En donne-t-on des chances aux détenus assassinés, massacrés, exécutés dans les prisons avec la bienveillante complicité de l'administration en place ?

» Me la donnera-t-on ma chance... le jour où je serai massacré sous les balles policières ?

» La chance « Tillier », je l'ai donnée à un flic... le jour de l'attaque du président Petit (2). *Je l'ai capturé au lieu de le tuer. Uniquement pour rendre l'ascenseur à Broussard, qui m'avait donné la mienne le jour de mon arrestation. »*

(1) N.D.L.R. — Il s'agit vraisemblablement de M. Jean-Bernard Vincent, ancien inspecteur de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) dont M. Tillier avait écrit, dans « Minute », le 21 mars 1979, qu'il avait fourni à J. Mesrine des renseignements pour faciliter son évasion de la prison de la Santé, le 8 mai 1978.

(2) N.D.L.R. — Le 10 novembre 1978, Jacques Mesrine et son complice Jean-Luc Coufé s'étaient introduits au domicile parisien de M. Charles Petit, qui présidait la cour d'assises de Paris qui avait condamné Mesrine, le 19 mai 1977, à vingt années de réclusion criminelle. Les deux malfaiteurs s'étaient enfuis au moment de l'arrivée de la police.

Jacques Mesrine était tombé nez à nez avec un gardien de la paix. Il s'était contenté de le désarmer. Selon certaines informations, il aurait même, avant de s'en aller, rendu l'arme, sans son chargeur, au policier.

A CHERBOURG

Nouveaux affrontements entre grévistes et forces de l'ordre

De notre correspondant

Cherbourg. — Vingt-cinq blessés dans les rangs des forces de l'ordre, cinq interpellations parmi les manifestants, dont quatre ont été gardés à vue, scènes de guérilla citadine d'une rare violence dans le quartier de la gare où sont situés les bâtiments vétustes de l'usine Lardet-Babcock : le bilan des dernières heures est lourd à Cherbourg où l'agitation s'est poursuivie, vendredi 14 septembre, après les premiers affrontements de jeudi (le Monde du 15 septembre). Les pouvoirs publics ont fait montre d'une grande détermination face à des manifestants qui n'ont jamais été plus de trois cents à quatre cents.

Parmi eux de nombreux jeunes, qui n'ont rien de métallos en colère. A Cherbourg, depuis le début du conflit, les Babcok sont d'ailleurs restés isolés. L'Arsenal, après son vaste mouvement corporatif du printemps n'est pas intervenu. La C.F.D.T. non plus et on n'a pas beaucoup vu les élus socialistes qui multiplient désormais les interventions aux côtés des communistes pour réclamer le retrait des forces de police et la reprise de la négociation. Mais leur démarche à Paris, où ils ont été reçus vendredi, avant la C.G.T., par le président du puissant groupe Fives-Lille-Babcock, n'a pas fait avancer le problème.

Les Cherbourgeois ont assisté, en attendant, pendant deux nuits à des scènes d'une rare violence. Jets de grenades lacrymogènes et offensives d'un côté, avec charges casquées dans le centre de la ville ; cocktails Molotov et grenades à plâtre, modifiées, de l'armée, en plus de projectiles divers, de la part des manifestants. Ceux-ci ont allumé des brasiers sur la chaussée, brisé des vitrines et des panneaux de circulation. Ils ont également saboté des matériels S.N.C.F. et lancé des bulldozers en direction des C.R.S. C'est la septième fois en moins d'un an : il y avait eu des affrontements, en janvier, lors de la première escale du cargo chargé de combustibles irradiés japonais pour l'usine de La Hague, puis les affrontements du printemps lors du conflit des arsenaux. Le conflit Babcock n'est, en outre, qu'un prélude, car il coïncide avec l'arrivée, que l'on dit désormais imminente, de deux autres cargos en provenance du Japon, avec leur chargement nucléaire.

RENÉ MOIRAND.

● *Un conflit a éclaté à l'imprimerie Georges Lang :* depuis le mercredi 12 septembre, les rotativistes — qui réclament *« 1 franc l'heure de plus pour tous »* — sont en grève illimitée et occupent les lieux. Cet arrêt de travail a déjà entraîné un retard, vendredi, dans la sortie de *l'Express*, et trois autres périodiques, *Jours de France, Points de vue - Images du monde* et *Ici police* n'ont pas paru.

● *Après les incidents au siège de l'union patronale à Marseille.* — Plusieurs milliers de personnes ont participé vendredi 14 septembre, à Marseille, au rassemblement organisé à l'appel du parti communiste pour protester contre les incidents qui se sont produits jeudi soir au siège de l'union patronale des Bouches-du-Rhône un moment occupé par les manifestants.

De son côté, M. Gaston Defferre, fermement opposé à l'occupation des locaux du siège de l'union patronale, a accusé les communistes de *« tromper les travailleurs »* et de *« faire ce qu'il faut pour que les problèmes ne soient pas résolus »*.

En Israël

La radio et la télévision rompent le silence sur les crimes commis par un officier au Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Le silence a été rompu vendredi 14 septembre à Jérusalem sur les véritables motifs de la condamnation d'un officier israélien accusé d'avoir tué quatre villageois libanais lors de l'intervention de l'armée, en mars 1978, au Sud-Liban.

Citant des révélations faites — à dessein — à l'étranger par M. Uri Avneri, député (Shelli) à la Knesset, la radio et la télévision israéliennes ont indiqué que cet officier (le lieutenant Daniel Pinto) aurait torturé puis étranglé ses victimes de ses propres mains après un engagement au cours duquel son chef d'unité avait été tué par un franc-tireur.

Certains détails n'en étant pas encore connus, cette affaire avait déjà soulevé des remous en Israël, au début de l'été, lorsque plusieurs députés de l'opposition avaient appris que la peine à laquelle avait été condamné cet officier, après avoir été ramenée en appel de douze à huit ans d'emprisonnement, avait finalement été réduite à deux ans sur une décision prise par le chef d'état-major de l'armée, le général Raphaël Eytan (*le Monde* du 6 juillet).

Cette surprenante mesure de clémence avait été d'autant plus vivement critiquée que, pour la première fois dans une opération de l'armée israélienne, un nombre inquiétant de cas de pillages, de violences ou de désobéissances avait été relevé. D'autre part, les députés avaient dénoncé la censure imposée par l'armée sur toute information concernant ce dossier. Une précédente intervention du général Eytan avait déjà créé un certain malaise quelques mois plus tôt, lorsque celui-ci avait réduit de vingt à dix ans d'emprisonnement la peine d'un garde civil condamné par un tribunal militaire pour le meurtre d'un Arabe à Jérusalem. En décembre 1978, cet homme avait exercé une vengeance en ouvrant le feu sur un passant à l'endroit même où, la veille, l'un de ses collègues avait été tué dans un attentat.

Les précisions qui viennent d'être apportées par M. Uri Avneri sur le cas du lieutenant Pinto sont rendues publiques alors que cet officier devrait être très prochainement libéré.

FRANCIS CORNU.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les trois projets de Constitution du Zimbabwe-Rhodésie ont très peu de points communs

De notre correspondant

Londres. — La conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie reprendra, lundi 17 septembre, ses travaux sur la constitution du futur Etat. Mais, à la fin de cette première semaine de discussions, il apparaît clairement que les points de vue restent largement opposés sur le problème constitutionnel, pourtant considéré comme un obstacle relativement moins sérieux que l'éventuelle mise au point de la période transitoire et le contrôle des forces de sécurité.

« Nous avons fait beaucoup de progrès », a déclaré le porte-parole de lord Carrington, président de la conférence. Les Britanniques continuent ainsi d'afficher un optimisme prudent en faisant état de l'accord réalisé sur l'ordre du jour illustrant, à leur avis, une certaine volonté de compromis. Leur confiance a été renforcée par la présence à Londres du président Nyerere de Tanzanie qui, avec les membres de la délégation du Front patriotique, était reçu jeudi soir à dîner par Mme Thatcher.

Néanmoins, le contre-projet constitutionnel présenté par le Front patriotique prévoyant un exécutif fort, disposant de pouvoirs étendus, est entièrement différent du projet britannique faisant une distinction entre un président exerçant des pouvoirs de chef d'Etat et un premier ministre chargé de l'exécutif. Mais surtout, le projet du Front patriotique ne fait pas même état de la minorité blanche, encore moins de la possibilité de lui assurer des *« sièges réservés »* au Parlement. Le préambule du document parle seulement d'offrir *« la sécurité et non des privilèges »* à ces citoyens, et des *« droits égaux sans discrimination »*.

Les trois projets constitutionnels présentés par les Britanniques, le gouvernement de Salisbury et le Front patriotique ont peu de points communs, sinon celui d'un législatif composé de deux Chambres (le Sénat serait élu indirectement) et celui de l'âge électoral fixé à dix-huit ans. Les premières réactions de la délégation de Salisbury sont évidemment très négatives. L'évêque Muzorewa n'assista pas à la courte séance de vendredi après-midi et son remplaçant a seulement assuré qu'il ne voyait aucune raison de changer la Constitution démocratique actuelle. Mais surtout M. Smith, ancien chef du gouvernement des colons, a directement exposé à lord Carrington de vigoureuses objections au projet britannique, concernant notamment l'abandon du droit de blocage actuellement donné aux députés blancs, ainsi que le pouvoir exorbitant donné au président du futur Etat de nommer et de renvoyer, à son gré, les membres des *« commissions »* des services de sécurité et de défense.

D'autre part, M. Smith a exprimé son opposition aux suggestions du Front patriotique concernant la nationalité. Plus de la moitié des Blancs, porteurs de passeports britanniques, devraient, en effet, les abandonner après l'indépendance. Ainsi le projet constitutionnel du Front patriotique, selon l'évêque Muzorewa et M. Smith, ne peut servir de base à une réconciliation nationale. Les positions se sont durcies. L'évêque n'a pas reconnu la nécessité de nouvelles élections, et le Front patriotique insiste toujours pour être considéré comme *« le seul représentant légitime du peuple de Zimbabwe »*, auquel la Grande-Bretagne doit transférer les pouvoirs. — H. P.

● *Des rumeurs font état d'un départ de l'empereur Bokassa Ier.* — Selon des informations en provenance de Neung-sur-Beuvron, village de Sologne où se trouve l'une des résidences de l'empereur Bokassa Ier, une animation inhabituelle pourrait préluder à l'arrivée du chef de l'Etat centrafricain.

Par ailleurs, le Front patriotique oubanguien *« s'étonne »*, dans un communiqué daté du 12 septembre, de la décision *« unilatérale et inopportune prise par M. Sylvestre Bangui, de proclamer en terre étrangère une République de l'Oubangui »* (*le Monde* du 12 septembre).

